65721
2060

# Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION

QUARANTE-QUATRIÈME ANNÉE — N° 13168 — 6 F — Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Fontaine — DIMANCHE 31 MAI-LUNDI 1er JUIN 1987


## Washington, Moscou et le Golfe

**Les Etats-Unis devraient donc aller de l'avant dans leur projet de renforcement de leur présence militaire dans le Golfe. Non sans hésitations ni confusion. L'annonce, toutefois, le vendredi 29 mai, par la Maison Blanche que M. Reagan avait approuvé le plan mis au point par le Pentagone pour assurer la sécurité de navigation dans le Golfe et le fait que la présidence et le Congrès se soient finalement mis d'accord sur les modalités législatives de cette politique paraissent désormais de nature à garantir sa mise en œuvre.**

**Les déclarations contradictoires qui ont précédé, ces derniers jours, cette décision, les tractations auxquelles M. Reagan a dû se livrer pour en arriver là, n'en illustrent pas moins — et c'est un important aspect des choses — l'état d'affaiblissement où est tombée sa présidence. A cet égard, l'affaire de l'« Irangate » lui a porté un coup irrémédiable. La mort, le 17 mai, de trente-sept marins américains dans le Golfe à bord d'une frégate attaquée, sans doute par erreur, par un avion irakien ne pouvait, d'autre part, encourager le Congrès, rendu par les circonstances encore plus soucieux de ses prérogatives, à céder facilement aux vœux de M. Reagan.**

**Cependant, la question la plus importante qui se pose aux responsables est de savoir si leurs amis arabes dans la région, voire des pays plus lointains, mais très concernés, comme le Japon, peuvent encore compter sur la protection de la force américaine. Il en va de l'équilibre géo-politique dans le Golfe comme du respect d'un minimum de sécurité dans cette voie maritime, sans parler des risques économiques que comporterait l'interruption de l'approvisionnement en pétrole de nombreux Etats. Même des parlementaires américains ayant parfois une vision limitée des problèmes internationaux devraient s'interroger sur les conséquences qu'aurait une nouvelle démission de leur pays au Moyen-Orient après le départ précipité de Beyrouth en février 1984.**

**Les Etats-Unis sont d'autant plus dans l'obligation de démontrer leur détermination que l'Union soviétique ne les a pas attendus. Se présentant en défenseurs d'un ordre de paix international et des monarchies modérées du Golfe menacées par les répercussions du conflit entre l'Irak et l'Iran, les Soviétiques ont accepté sans la moindre tergiversation d'apporter leur assistance aux pétroliers koweïtiens. C'est là une percée importante pour Moscou. Si la crainte de voir le Golfe passer sous le contrôle de l'URSS paraît excessive, il n'en reste pas moins que cette dernière joue habilement ses pions, profitant et des cafouillages de Washington et des inquiétudes de certains pays arabes.**

**Dans cette perspective, il semble tout à fait illusoire, comme le réclament les Irakiens, d'espérer une coopération soviéto-américaine dans la région. C'est en termes d'antagonisme que les deux grandes puissances conduisent, là-bas comme ailleurs, leur stratégie. Il n'est pas sûr que ce soit le meilleur moyen de mettre fin à ce conflit entre l'Irak et l'Iran qui dure depuis sept ans et dont Soviétiques et Américains peuvent, eux aussi, être victimes.**

*(Lire nos informations page 3.)*

Les violations des droits de l'homme sous la dictature

# La démocratie argentine blanchit les militaires

*Les sénateurs argentins ont approuvé, le vendredi 29 mai, après une journée et une nuit de tractations fébriles, le projet de loi exemptant de poursuites judiciaires la plupart des militaires accusés d'atteinte aux droits de l'homme pendant les années de dictature.*

*Selon cette loi — qui sera soumise, dans sa nouvelle version, aux députés — outre les chefs des juntes déjà condamnés, seuls quelques généraux à la retraite sont encore susceptibles d'être jugés.*

*BUENOS-AIRES*
*de notre correspondante*

Il était temps qu'une décision soit prise. Le 29 mai est le « jour national de l'armée » et les militaires n'étaient pas décidés à attendre au-delà de cette date-symbole une définition légale du devoir d'obéissance derrière lequel ils se retranchent pour se disculper.

Or l'opposition parlementaire s'ingénie depuis deux semaines à retarder le vote. Tant et si bien que, jeudi, le président Alfonsin a dû revenir sur sa promesse de « *ne pas changer une seule virgule* » au projet qui avait été approuvé six jours auparavant par les députés. Cette première version ne faisait bénéficier du devoir d'obéissance que les militaires d'un grade inférieur à celui de colonel. Mais les péronistes orthodoxes (majoritaires au Sénat), favorables à une amnistie générale, refusaient de voter le texte initial. M. Alfonsin a donc dû accepter cette nouvelle concession.

L'armée a donc obtenu ce qu'elle réclamait depuis longtemps, et qu'elle a exigé en se rebellant pendant la semaine de Pâques. Quant au chef de l'Etat, il est revenu à son point de départ.

CATHERINE DERIVERY.

*(Lire la suite page 4.)*

Mesures disparates décidées par le gouvernement pour combler le déficit

# La réforme de la Sécurité sociale est repoussée après l'élection présidentielle

*Le gouvernement a présenté, le vendredi 29 mai, un ensemble de mesures disparates pour le régime général de la Sécurité sociale. Il s'agit d'une hausse des cotisations d'assurance-maladie et d'assurance-vieillesse des salariés et d'une taxe de 1 % sur les revenus du capital. Le prix des tabacs est relevé de 2 %. Ces mesures s'étaleront sur le deuxième semestre de 1987 et le premier de 1988 : les pouvoirs publics entendent limiter la hausse des prélèvements et repoussent au lendemain de l'élection présidentielle la véritable réforme de la Sécurité sociale.*




(Lire page 13 l'article de GUY HERZLICH.)



250 milliards de francs consacrés à la relance

# Un petit effort des Japonais

**Le gouvernement japonais a arrêté, le vendredi 29 mai, un plan de 6 000 milliards de yens (250 milliards de francs) destiné à relancer la consommation intérieure et à réduire l'excédent commercial du pays en augmentant ses importations. Bien que ce plan soit jugé « peu convaincant » par de nombreux experts, il a été bien accueilli par les Etats-Unis. M. Clayton Yeutter, délégué de la Maison Blanche au commerce, a déclaré que le premier ministre, M. Yasuhiro Nakasone, pourrait en faire état « avec fierté » au sommet des sept pays industrialisés qui se tiendra à Venise le 8 juin prochain.**

*TOKYO*
*de notre correspondant*

Les chiffres sont certes impressionnants : 6 000 milliards de yens (soit 43 milliards de dollars). Et la publicité orchestrée par le gouvernement Nakasone autour de ce nouveau programme de relance, approuvé le vendredi 29 mai, qui doit être le « *morceau de choix* » que présentera le premier ministre au sommet de Venise, ne l'est pas moins. Pourtant, cette série de mesures destinées à stimuler la demande intérieure nippone et à répondre ainsi aux attentes de plus en plus impatientes des partenaires du Japon, qui voient l'excédent commercial de celui-ci continuer à s'accroître (101 milliards de dollars en mars), ne sont guère convaincantes.

Ce nouveau programme de relance suscite dans les chancelleries un scepticisme poli et chez certains économistes nippons des commentaires acides : en particulier à propos de l'effet supposé qu'il aura sur la croissance du PNB (3,5 % selon le gouvernement, mais beaucoup moins selon les instituts de recherches économiques privés). Lorsque, du reste, on demande quel impact a eu le programme précédent (quelque 3 000 milliards), la question paraît incongrue, sinon déplacée, et l'on n'obtient guère de réponse.

Le dernier train de mesures annoncées par le gouvernement japonais n'est en fait qu'un projet de dépenses. Il y a, en réalité, un décalage sensible entre les masses monétaires records annoncées et les moyens concrets pour mettre en œuvre les mesures qu'il comporte. Ce plan de relance doit faire l'objet en juillet d'un budget supplémentaire qui comprendra 5 000 milliards de yens de dépenses en travaux publics et des mesures d'allégement fiscal se chiffrant à 1 000 milliards.

En ce qui concerne les travaux publics, 2 400 milliards de yens sont destinés à la construction de routes et de ponts. Ces travaux devraient être financés en partie par la vente des actions de la société de télécommunications NTT, récemment privatisée. Et si cette vente ne couvre pas ces dépenses ? La question ne semble pas avoir été envisagée.

PHILIPPE PONS.

*(Lire la suite page 13.)*



Le Vatican face aux changements en Union soviétique

# Les nouvelles frontières de l'Ostpolitik

**Deux rendez-vous importants, en juin, dans la politique du Vatican à l'égard des pays de l'Est : la troisième visite de Jean-Paul II en Pologne, du 8 au 14, et les célébrations à Rome et à Vilnius, le 28, du sixième centenaire de l'évangélisation de la Lituanie. Mais la perspective d'un déplacement du pape à Moscou en 1988 est déjà dans tous les esprits.**

*ROME*
*de notre envoyé spécial*

*« Le pape à Moscou, c'est comme le premier homme sur la Lune ! »* Le diplomate du Vatican qui s'exprime ainsi devant nous n'a pas choisi sa comparaison au hasard : s'il entend dégonfler un mythe avec lequel la presse italienne en particulier fait depuis des mois ses choux gras, il n'exclut pas que la visite de Jean-Paul II au Kremlin ne sorte un jour des scénarios de fiction et devienne une réalité.

*Dans les bureaux de la secrétairerie d'Etat* qui surplombent la cour Saint-Damase, au centre de ce gros village du Vatican toujours bourdonnant de rumeurs, la politique du numéro un soviétique, M. Mikhaïl Gorbatchev, suscite pourtant plus d'interrogations et de résignation, vraie ou feinte, que de réels espoirs. Officiellement, le scepticisme domine. Les réformes annoncées ou engagées à Moscou, estime-t-on à Rome, peuvent bien ravaler la façade politique, économique, militaire et *culturelle* de l'URSS : *la* philosophie matérialiste et athée du régime reste intacte. Aucune des lois régissant la situation des croyants n'a été amendée. Même s'il se trouve parmi eux des chrétiens célèbres — le prêtre Gleb Yakounine, Igor Ogourtsov, Alexandre Ogorodnikov, — les libérations de dissidents, aussi spectaculaires soient-elles, n'annoncent pas de desserrement de la contrainte. De nouvelles arrestations de baptistes sont même dénoncées.

*Quelques églises ont bien été* ouvertes depuis l'arrivée de M. Gorbatchev, mais dans l'ensemble le statu quo domine dans les relations entre les autorités et les associations de croyants, qui réclament de nouvelles facilités de culte. Même s'il est lié à la situation spécifique des républiques d'Asie centrale à majorité musulmane, le dernier discours important de M. Gorbatchev sur la question religieuse, en Ouzbékistan, se résume à une invitation, lancée aux responsables du parti, à « *mener une lutte résolue et impitoyable contre les manifestations religieuses* » et à « *renforcer la propagande athéiste* ». (*Le Monde* des 30 novembre et 1er décembre 1986).

HENRI TINCQ.

*(Lire la suite page 5, et l'article de JACQUES NOBÉCOURT.)*


PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER : Algérie, 3 DA ; Maroc, 6 dir. ; Tunisie, 700 m. ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 20 sch. ; Belgique, 40 fr. ; Canada, 2 $ ; Côte-d'Ivoire, 315 F CFA ; Danemark, 9 kr. ; Espagne, 175 pes. ; G.-B., 55 p. ; Grèce, 160 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 2 000 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 40 f. ; Norvège, 12,70 kr. ; Pays-Bas, 2,50 fl. ; Portugal, 130 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 13,70 cs. ; Suisse, 1,80 f. ; USA, 1,50 $ ; USA (West Coast), 1,75 $.

# Dates

## RENDEZ-VOUS

**Dimanche 31 mai.** – *Jérusalem :* voyage de M. Jean-Bernard Raimond (jusqu'au 2 juin).
– *Bruxelles :* réunion informelle des ministres de l'agriculture de la CEE.
– *Paris :* visite officielle du ministre turc de la défense (jusqu'au 2 juin).

**Mardi 2 juin.** – *Paris :* visite du président du Costa-Rica, M. Arias (jusqu'au 3 juin).

**Mercredi 3 juin.** – *La Haye :* visite de M. Honecker, secrétaire général du Parti communiste de RDA.
– *Zurich :* visite privée de M. François Mitterrand.

**Jeudi 4 juin.** – *Bonn :* M. Kohl annonce la position officielle de son gouvernement sur les euromissiles.

**Vendredi 5 juin.** – *Genève :* visite privée de M. Jacques Chirac.

Il y a soixante-dix ans

# L'entrée en guerre des Américains

JUIN 1917, les heures les plus sombres de la Grande Guerre. Aussi sanglante qu'inutile, l'offensive du général Nivelle a fait tomber au plus bas le moral des Français. Un moment, ils perdent confiance dans leurs chefs et en eux-mêmes. Tous aspirent à la paix, mais ils sont nombreux ceux qui se laissent aller au défaitisme et sont prêts à payer n'importe quel prix pour que cesse l'épreuve. Des mutineries éclatent dans une soixantaine de divisions. La France a-t-elle encore la force de poursuivre le combat ? Sombrera-t-elle dans l'agitation sociale, voire dans la révolution ?

En cette fin de printemps, un seul espoir suscite l'optimisme : le concours américain. C'est que, depuis le 6 avril, les Etats-Unis ont déclaré la guerre à l'Allemagne. Après trente-deux mois de neutralité, les Américains rejoignent le camp de l'Entente. « *Comme leur appui sera précieux !* », écrit un soldat. Et un médecin major d'ajouter : « *L'Amérique entre dans la lutte des peuples civilisés* » pour la défense du droit et de la justice. L'enthousiasme prend des formes lyriques : « *Aussi bien à l'arrière qu'au front*, observe un fantassin de la IIe Armée, [le Français] *regarde de toute son âme vers l'ouest, où paradoxalement il voit un soleil qui se lève.* »

### « La Fayette, nous voici ! »

Mais, jusqu'à la mi-juin, point d'Américains sur les champs de bataille. Les seuls qu'on aperçoit appartiennent à cette poignée de volontaires qui se sont engagés dans le service de santé, la Légion étrangère et l'aviation. Le 13 juin enfin, le général Pershing, que le président Wilson a nommé commandant en chef du corps expéditionnaire, arrive à Paris. Sur le conseil de Joffre, qui rentre d'une mission aux Etats-Unis, le gouvernement français a soigneusement préparé son accueil.

Son train, en provenance de Boulogne, a été retardé pour entrer en gare du Nord à 18 h 30. Les Parisiens pourront ainsi l'acclamer au terme de leur journée de travail. Sur le quai, Painlevé, Viviani, Joffre et Foch, pour ne citer que les plus importantes des personnalités présentes, l'attendent. Les journaux de l'après-midi annoncent, en gros titres, la nouvelle, et une foule immense se presse sur le passage du cortège, qui se rend à l'hôtel Crillon. Même Poincaré, qui n'a pas l'habitude de se livrer aux grandes effusions, a noté que « *l'accueil a été chaleureux* ».

La presse américaine, elle, est moins discrète. Le correspondant du *New York Times* aime les images fortes et ne s'en prive pas pour décrire la rencontre entre Pershing et Joffre : « *Les deux mains de chacun se serrèrent. Ils restèrent face à face sans dire un mot. Je n'ai jamais vu un sourire comme celui qui parcourut le visage du maréchal ; il ne disparut pas tout au long du salut. Ce qu'il dit était aussi clair que s'il avait hurlé : Vous êtes ici, Dieu vous bénisse ! Vous le soldat splendide d'un peuple invincible dans sa grandeur, pour sauver la France, ma France ! Je connais votre pays, je vous connais, le salut de la France est certain.* »

Pershing s'engouffre dans le tourbillon des réceptions. Dîners et déjeuners, présentations et entretiens, dépôt d'une couronne sur la tombe de La Fayette occupent la plus grande partie de ses journées. Et les reporters s'en donnent à cœur joie. Rien ne leur échappe. Ils sont à l'affût du moindre déplacement, de la moindre déclaration. A croire que le mois de juin, c'est le mois de l'Amérique. Une manière d'oublier les tragiques réalités du front, l'agitation inquiétante qui affaiblit l'armée française, l'insupportable perspective d'une quatrième année de guerre.

Toutefois, si Pershing incarne le concours américain, ce sont les soldats du corps expéditionnaire qui vont le concrétiser. Le 26 juin, le premier échelon de la première division américaine débarque à Saint-Nazaire, dans une quasi-clandestinité qu'impose le souci de sa sécurité. Le 4 juillet, un bataillon du 16e régiment est envoyé à Paris. Pour y défiler, bien sûr, le jour anniversaire de l'adoption de la Déclaration d'indépendance et rendre hommage, une fois de plus, à La Fayette, « *le héros des deux mondes* ».

*La* cérémonie au cimetière de Picpus est particulièrement émouvante. Comme Pershing n'est pas un orateur très éloquent, il a confié au colonel Stanton le soin de prononcer un discours. Et Stanton a trouvé la formule qui fait mouche : « *La Fayette, nous voici !* », s'écrie-t-il. Puis, sur le pont Alexandre-III et sur l'esplanade des Invalides, « *une foule très dense et unanimement enthousiaste* » acclame les soldats américains, avec leurs drôles de chapeaux pointus, leur taille impressionnante et l'irrésistible sympathie qu'ils suscitent.

Les démonstrations d'amitié du petit peuple vont droit au cœur de Pershing :



« *Beaucoup de gens*, raconte-t-il dans ses Mémoires, *tombèrent à genoux pour exprimer leur gratitude.* » L'ambassadeur des Etats-Unis rédige pour le secrétaire d'Etat le compte rendu de ces scènes mémorables : « *Partout, le drapeau américain était mis en évidence, et si ce n'avait été l'absence des pétards qui accompagnent chez nous la célébration de la fête nationale, on aurait pu penser qu'on célébrait, dans une grande ville américaine, le 4 juillet.* »

Quant aux journaux parisiens, ils s'abandonnent au délire. Ils ne tarissent pas d'éloges sur « *l'avant-garde américaine* » et citent, à longueur de colonnes, l'ordre du jour que le général Pétain a lancé pour l'occasion : « *Vivent les Etats-Unis !* » A un moment où les nouvelles de Russie déçoivent, les Américains semblent être les instruments de la Providence. Le *deus ex machina* vient d'outre-Atlantique. En un mot, la France s'est jetée au cou de Pershing et de ses *Sammies*. Une belle histoire d'amour qui n'exclut ni les tiraillements ni les arrière-pensées.

### Une arme psychologique

*Car ces étrangers* qui viennent se battre contre les Allemands, dans combien de temps remplaceront-ils les Français au fond des tranchées ? Seront-ils de bons soldats ? Il faudra qu'on les voie à l'œuvre et qu'ils acceptent les conseils des combattants plus expérimentés. Les dollars qu'ils dépensent sans compter, les succès qu'ils remportent auprès des Françaises, leur goût exagéré pour les boissons alcoolisées, déplaisent à beaucoup. Et puis la diversité de leurs origines ethniques stupéfie. « *Vous ne pouvez vous imaginer*, s'indigne un poilu, *une assemblée plus extraordinaire que celle de l'armée américaine. Il y a de tout : des Grecs, des Italiens, des Turcs, des Chinois, des Indiens, des Espagnols, des Boches aussi en quantité. A vrai dire, presque la moitié des officiers sont d'origine allemande. Cela ne semble pas les gêner. Mais cela ne vous paraît-il pas une mentalité bizarre ?* »

D'ailleurs, on se méfie de l'insistance avec laquelle les journaux parlent des troupes américaines. Et l'on a raison. Car le grand quartier général de l'armée française, soucieux de relever le moral des soldats, donne à la presse la consigne d'insister sur l'ampleur du concours américain, sur l'effort de guerre des Etats-Unis, sur les qualités extraordinaires de ces nouveaux camarades de combat. Les journalistes font ce qu'on leur demande, sauf à *l'Humanité*, au *Journal du peuple* et à *l'Œuvre*, dont Pétain regrette l'action démoralisante. Somme toute, le concours américain, c'est avant tout une arme psychologique dont les Français ont le plus grand besoin en cette année 1917.

Mais il revêt bien d'autres aspects. Il est vrai que la mobilisation des hommes prend du temps. L'armée des Etats-Unis se limitait à moins de 200 000 hommes, mal équipés, très peu entraînés. Un soldat pour 516 habitants, alors qu'en 1913 on compte un soldat pour 53 Français. Le service militaire, obligatoire et universel, est adopté en mai 1917. C'est dès lors une vaste armée qui se prépare. Dix millions d'hommes sont recensés, quatre millions incorporés avant novembre 1918, deux millions transportés en Europe. Voilà le miracle américain. Lorsque Foch déclenche la contre-offensive de l'été 1918, il sait qu'il peut s'appuyer sur un inépuisable réservoir qui franchit l'Atlantique sans discontinuer.

Pourtant, que d'obstacles avant que les Américains n'apparaissent sur le front ! Il faut construire des camps, fabriquer des vêtements et des équipements, mettre en route la production d'armements et, entre-temps, s'approvisionner auprès des Français et des Britanniques. Il faut encore que le général Pershing résiste à la pression des Alliés, qui préféreraient amalgamer tout de suite dans leurs armées les unités américaines sans leur donner la possibilité de former une armée indépendante.

A lire les manuels d'histoire américains, se dégage l'impression que, du Bois-Belleau à Château-Thierry, de Saint-Mihiel à l'Argonne, les armées de Pershing n'ont cessé de remporter des succès décisifs et qu'elles auraient pu, dans leur élan, franchir le Rhin, envahir l'Allemagne et prendre d'assaut la capitale du Reich. A lire les manuels français, la participation militaire des Etats-Unis n'a pratiquement servi à rien. La vérité, c'est que le concours américain offre aux stratèges de l'Entente l'indispensable marge de manœuvre qui rendait certaine la victoire en 1919-1920 si elle n'avait été acquise dès novembre 1918. C'est aussi que le concours américain doit être envisagé globalement, et non pas seulement du point de vue militaire.

L'entrée en guerre des Etats-Unis a créé une coalition dont le centre nerveux est l'océan Atlantique. La France, la Grande-Bretagne et les Etats-Unis forment désormais une communauté d'intérêts. En raison des besoins de la logistique, un mot qu'on n'utilisait pas encore mais une réalité de tous les jours, les Alliés et leurs « associés » américains découvrent que la guerre se gagne d'abord sur l'Océan avant d'être remportée dans les tranchées, qu'un destroyer ou un cargo est aussi important qu'une division, que les transports maritimes sont déterminants. Etienne Clémentel, l'un des ministres les plus influents du gouvernement Clemenceau, l'a dit en une formule, limpide et percutante : « *La guerre, c'est le shipping.* »

### Un supplément d'âme

Dotés de ressources presque inépuisables, les Etats-Unis jouent un rôle capital. Ils prêtent des dollars, beaucoup de dollars et, depuis 1917, ils ont cessé d'être les débiteurs de l'Europe pour devenir ses créanciers. Ils vendent du blé, du coton, de l'acier, de l'essence. La France a reçu des Etats-Unis 4 millions de tonnes de marchandises entre juin et novembre 1918. Le pain que mangent les Français, l'acier qu'ils transforment en armes et en munitions, le carburant qui fait avancer les camions et les chars, proviennent en grande partie d'Amérique. Au moment décisif où les Allemands reprennent la guerre de mouvement et cherchent à battre leurs ennemis avant l'arrivée massive des Américains. Or, dans le même temps, les Alliés réclament à l'Amérique des soldats, encore des soldats. Les experts ont calculé que, pour 1 000 hommes transportés d'une rive à l'autre de l'Atlantique, il faut renoncer à 5 000 tonnes de marchandises. Un choix s'impose. Des comités interalliés se mettent en place pour gérer la pénurie et établir des priorités.

Enfin, le concours américain est politique et diplomatique. A l'Entente, fatiguée par trois années de guerre, le président Wilson apporte un supplément d'âme. Il est le leader moral de la coalition, qui parle du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, du triomphe de la démocratie et du droit, de la sécurité collective qu'assurera la Société des nations. Il est le champion de la croisade qui devrait accoucher d'un monde débarrassé du cynisme, du militarisme et du nationalisme agressif, l'homme que les foules viennent applaudir, au terme des combats, dans les rues de Londres, de Paris et de Rome. Hélas ! l'enthousiasme ne tardera pas à céder la place à la déception, aux malentendus de toute sorte et aux rancœurs.

Ce qui reste, pourtant, de l'année 1917, c'est qu'elle est marquée par l'amitié entre deux peuples. Français et Américains apprennent à se connaître. Les Etats-Unis apportent l'aide indispensable qui rendra possible la victoire de novembre 1918. Un moment exceptionnel, dont il est juste de célébrer le soixante-dixième anniversaire.

**ANDRÉ KASPI**
*Professeur à la Sorbonne.*
Auteur de : *les Américains – les Etats-Unis de 1607 à nos jours* (Ed. du Seuil).

**Le Monde**
7, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81
Tél. : (1) 42-47-97-27

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

*Gérant :*
André Fontaine,
directeur de la publication

*Anciens directeurs :*
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société :
cent ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social :
620.000 F

Principaux associés de la société :
Société civile « Les Rédacteurs du *Monde* »,
Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde-Entreprises,
MM. André Fontaine, *gérant*,
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

*Administrateur général :*
Bernard Wouts.
*Rédacteur en chef :*
Daniel Vernet.
*Corédacteur en chef :*
Claude Sales.



**Le Monde PUBLICITE** S.A.
5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS
Tél : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F



Imprimerie du « Monde » 7, r. des Italiens PARIS-IXe





Commission paritaire des journaux et publications, no 57 437
ISSN : 0395 - 2037

**Le Monde TÉLÉMATIQUE**
Composez 36-15 - Taper *LEMONDE*

**ABONNEMENTS**
Tél. : (1) 42-47-98-72

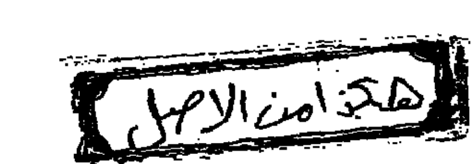
| | 3 mois | 6 mois | 9 mois | 12 mois |
|---|---|---|---|---|
| FRANCE | 354 F | 672 F | 954 F | 1 200 F |
| TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE | 687 F | 1 337 F | 1 952 F | 2 530 F |
| ÉTRANGER (par messageries) I. – BELGIQUE/LUXEMBOURG/PAYS-BAS | 399 F | 762 F | 1 089 F | 1 380 F |
| II. – SUISSE, TUNISIE | 504 F | 972 F | 1 404 F | 1 800 F |

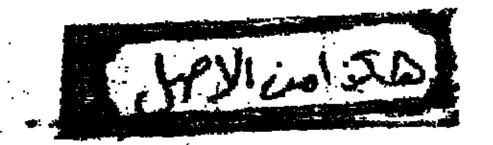
Par voie aérienne : tarif sur demande.
Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Le Monde USPS 765-910 is published daily, except Sundays for $ 460 per year by Le Monde c/o Speedimpex, 45-45 39 th Street, L.C.I., N.Y. 11104. Second class postage paid at New-York, N.Y. postmaster : send address changes to Le Monde c/o Speedimpex U.S.A., P.N.C., 45-45 39 th Street, L.I.C., N.Y. 11104.











## Le conflit Irak-Iran et la situation dans le Golfe

# Les cinq permanents souhaitent que le Conseil de sécurité exige un cessez-le-feu « obligatoire »

*NEW-YORK (Nations unies)*
*de notre correspondant*

Les cinq membres permanents du Conseil de sécurité de l'ONU (Etats-Unis, Union soviétique, Chine, France, Grande-Bretagne) ont achevé leurs consultations secrètes sur les moyens de parvenir à la paix entre l'Irak et l'Iran. Les cinq ambassadeurs se sont rendus ensemble, le vendredi 29 mai, auprès du secrétaire général des Nations unies, M. Perez de Cuellar, afin de lui faire part – verbalement – de leurs conclusions. Celles-ci sont dès à présent consignées dans un projet de résolution que les cinq *ont probablement soumis à l'appréciation du secrétaire général, avant de le présenter aux dix autres* membres, non permanents, du Conseil.

S'appuyant amplement sur la résolution 582, adoptée par le Conseil de sécurité en février 1986, les cinq proposent que le Conseil exige, pour la première fois, un cessez-le-feu « obligatoire », accompagné d'un retour aux frontières internationalement reconnues. Le projet de résolution demande également que les deux parties procèdent rapidement à un échange de prisonniers de guerre et qu'elles coopèrent avec le secrétaire général de l'ONU dans la mise en application de ces décisions. Se plaçant délibérément dans une perspective de paix, la résolution des cinq déplore l'ampleur des destructions causées *par la guerre et propose une* assistance internationale pour la reconstruction des deux pays.

### Un comité pour déterminer l'origine du conflit

L'un des points de friction essentiels, lors des consultations ultra-secrètes entre les cinq, celui des sanctions éventuelles contre le ou les belligérants qui refuseraient de se soumettre aux décisions du Conseil *de sécurité*, n'est pas évoqué, sans doute en raison de l'opposition de la *Chine, dont l'entrée dans le jeu vient* d'être illustrée par la livraison de *missiles HY-2* à l'armée iranienne. Si la Chine obtient ainsi la prise en *compte de sa discrète préférence* pour Téhéran, la France, pour sa *part, pourrait être également satisfaite*, ayant, dès le début des consultations, *exprimé sa crainte* de voir les sanctions frapper surtout l'Irak, grand client de l'industrie française.

Parallèlement, la France mettait l'accent *sur la nécessité de ne rien* tenter qui ne pourrait qu'éroder davantage la crédibilité du Conseil et de l'organisation elle-même, étant *donné que des sanctions internationales* demeurent difficiles à appliquer. Néanmoins, le *texte affirme* que le Conseil de sécurité *« demeure saisi du problème »*, ce qui signifie qu'il entend assurer un *« suivi »* de *l'application et qu'un éventuel* retour à l'idée de sanctions n'est pas *à exclure*.

Quant au point politique essentiel aux yeux de l'Iran, à savoir la détermination de la manière dont le conflit a débuté, le projet de résolution reprend l'idée déjà acceptée *auparavant*, à savoir la création d'un comité *ad hoc* chargé de déterminer *les origines du conflit*. L'Iran exige, naturellement, que l'Irak soit officiellement désigné comme l'*« agresseur »* et refuse de coopérer avec le Conseil de sécurité tant que celui-ci n'aura pas accédé à sa demande. Dans l'esprit des cinq, et selon le projet de résolution, le cessez-le-feu semble devoir précéder la création du comité. Or l'Iran n'est prêt à accepter la fin des hostilités qu'une fois que l'Irak aura été officiellement accusé d'avoir commencé la guerre.

L'élaboration dans le plus grand secret depuis le début de l'année de cette résolution a irrité les dix membres non permanents du Conseil.

CHARLES LESCAUT.

## La libération du diplomate britannique

# Tension entre Londres et Téhéran

*« L'incident n'est pas clos »*, assurait-on, le vendredi 29 mai à Londres, après la libération, dans l'après-midi, du diplomate britannique Edward Chaplin, enlevé jeudi à Téhéran par *des miliciens officiels* appartenant à l'organisation des *Comités révolutionnaires*. Au Foreign Office, on cachait mal une *violente colère, et le secrétaire* adjoint Timothy Renton, recevant le chargé d'affaires iranien à Londres, M. Akhunzadeh Basti, a dénoncé l'*« absence de toute explication satisfaisante »* de la part de Téhéran.

A vrai dire, il ne semble plus faire de doute pour les Britanniques que M. Chaplin a été victime d'une simple, et brutale, opération de représailles. Le diplomate a, en effet, été enlevé au moment où comparaissait devant un tribunal de Manchester, contraint et forcé par la police, un agent consulaire iranien, M. Ghassemi, soupçonné de divers délits de droit commun, dont un vol à l'étalage.

M. Ghassemi avait été libéré sous caution jeudi, après que les autorités iraniennes eurent mené une campagne de protestation, notamment contre le fait que l'immunité diplomatique lui ait été refusée. Pour le chargé d'affaires iranien à Londres, M. Ghassemi a été soumis *« à des tortures et à des atrocités »* de la part de la police de Manchester lors de son arrestation au début du mois.

Loin de formuler quelques excuses ou de fournir des explications, les autorités iraniennes ont ouvertement reconnu que *M. Chaplin* avait été enlevé par des membres d'un comité et indiqué que le diplomate *« n'avait été libéré que provisoirement »*. *« Le cas de M. Chaplin sera soumis aux autorités compétentes »*, a indiqué un porte-parole des Comités révolutionnaires. Le chargé d'affaires iranien à Londres a ajouté à ces menaces imprécises que M. Chaplin allait *vraisemblablement faire l'objet* d'une inculpation. Il n'a pas précisé *laquelle, mais son intervention* établit clairement que le sort de *M. Chaplin sera lié à celui de l'agent* consulaire iranien inculpé en Grande-Bretagne.

### Enlèvement brutal

La colère des Britanniques est d'autant plus vive que M. Chaplin a été enlevé dans des conditions très brutales. Le chef de la mission diplomatique britannique à Téhéran, M. Christopher McRae, en a fait le récit à la BBC. M. Chaplin, a-t-il raconté, regagnait sans escorte son domicile en compagnie de cinq personnes, dont son épouse et ses deux enfants (une fillette de trois ans et un nouveau-né), *quand un véhicule* tout-terrain a fait une queue de poisson à sa *voiture* (*munie* de la plaque diplomatique réglementaire), provoquant une collision *sur* une *des autoroutes* reliant le centre de la capitale aux *quartiers résidentiels du nord*.

Six hommes armés ont bondi hors du véhicule banalisé et ont entrepris de frapper *« sauvagement »* le diplomate britannique devant sa femme et ses enfants, avant de l'embarquer à moitié assommé. Plusieurs témoins ont assisté à la scène, notamment l'ambassadeur de RFA, qui donna l'alerte. Puis, un des assaillants prenait le volant de la voiture de M. Chaplin, la conduisait sur une route isolée et y abandonnait l'épouse du diplomate et ses enfants.

Il est encore difficile d'évaluer les *répercussions* que cette affaire pourrait avoir sur les liens entre les deux pays, qui entretiennent des relations commerciales encore étroites. Londres vient notamment de vendre à Téhéran un important système de télécommunications. Mais l'éditorialiste du *Times* résumait bien le sentiment général à Londres en écrivant, samedi, sous le titre « Barbarisme pur et simple » : *« Toute prise d'otage est odieuse, mais particulièrement celle d'un diplomate ; non pas que la vie d'un diplomate ait plus de valeur qu'une autre, mais parce que respecter la sécurité des diplomates – comme celle des hôpitaux en temps de guerre – est une façon de rendre un peu plus tolérables les inévitables tensions entre nations. »*. – *(AFP, Reuter.)*

## A un jour d'intervalle

# MM. Mitterrand et Chirac en visite en Suisse

**Simple coïncidence ou pas, le président de la République et le premier ministre vont se retrouver, à moins de vingt-quatre heures, de passage en Suisse.**

*BERNE*
*de notre correspondant*

*Invité* par les autorités zurichoises, M. François Mitterrand assistera, *le* mercredi 3 juin, à l'ouverture du 60e Festival culturel de *Zurich consacré cette année* au romantisme français, tandis que M. Jacques Chirac inaugurera le lendemain, au Centre européen de recherche nucléaire (CERN) à Genève, le premier aimant d'un nouvel anneau de transfert de particules. Les deux hommes d'Etat *s'entretiendront séparément* avec M. Pierre Aubert, président (socialiste) *en exercice* de la Confédération et chef du département fédéral des *affaires étrangères*.

Rarement président de la République aura manifesté autant d'intérêt pour la Suisse que M. Mitterrand. En 1983, il avait été le premier chef d'Etat français à se rendre en visite officielle dans la Confédération depuis 1910. En 1985, il y était brièvement retourné à titre privé, à l'occasion d'une rencontre impromptue au domicile de M. Aubert dans le canton de *Neuchâtel. Cette* année, le président de la République sera *l'hôte de Zurich, où il visitera* une exposition Delacroix, au Musée des *beaux-arts*. Après un dîner avec les représentants du monde politique, culturel et des affaires, le président embarquera sur un bateau pour écouter, sur le lac, la *Symphonie fantastique*, de Berlioz, diffusée par des haut-parleurs installés sur d'autres bateaux ou sur les rives du lac.

Si le déplacement du président de la République était prévu depuis plusieurs mois, le voyage de M. Chirac à Genève a, semble-t-il, été décidé plus récemment. En fait, le premier ministre répond à une invitation du CERN, qui est situé de part et d'autre de la frontière franco-suisse. En compagnie du président de la Confédération, M. Chirac parcourra l'anneau souterrain et procédera à la mise en fonction du premier aimant du grand collisionneur d'électrons. Avant de repartir en fin d'après-midi, le premier ministre s'adressera *aux chercheurs français*.

JEAN-CLAUDE BUHRER.

# M. Reagan approuve le renforcement de la présence militaire américaine

**M. Reagan a approuvé, le** ***vendredi 29 mai, les grandes*** **lignes d'un plan d'accroissement de la présence militaire américaine dans le Golfe, mais sans donner pour autant de feu vert immédiat à l'organisation de la protection des pétroliers koweïtiens.**

*WASHINGTON*
*de notre correspondant*

Annoncée après vingt-quatre heures de confusion sur l'état des tractations entre la Maison Blanche et le Congrès, cette approbation du « concept d'opérations » proposé par les chefs des armées est destinée à permettre au président de temporiser sans pour autant reculer. D'un même mouvement, ce dernier marque ainsi sa détermination à protéger les onze pétroliers koweïtiens qui vont naviguer sous pavillon américain tout en se laissant le temps de rallier à ce projet l'opinion et les élus.

M. Reagan n'a pas tardé à monter en première ligne : quelques heures après avoir accepté les plans de l'état-major, il faisait une apparition surprise à la salle de presse de la Maison Blanche pour y expliquer que c'étaient là la *« paix »* et les *« intérêts nationaux »* des Etats-Unis qui étaient *« en jeu »*. Plutôt que de se perdre dans les complexités de la géopolitique, le président américain a appuyé cette entreprise de sensibilisation sur une évocation de la fin des années 70 quand *« nos économies et notre peuple apparaissaient captifs des régimes producteurs de pétrole du Proche-Orient »*.

### Rien avant Venise

L'Amérique pourrait en revenir là, a-t-il alors dit, si *« l'Iran et l'Union soviétique étaient à même d'imposer leur volonté aux Etats arabes amis du golfe Persique et si l'Iran était laissé libre de bloquer le libre passage de cargaisons neutres. » (...) « Mais cela ne se reproduira pas*, a conclu M. Reagan, *tant que ce président sera en place. Je suis déterminé à ce que notre économie nationale ne soit plus jamais faite prisonnière et à ce que nous ne retournions pas aux jours des queues pour l'essence, des pénuries, de l'inflation et de l'humiliation internationale »*.

M. Reagan s'est toutefois abstenu de préciser quand la marine des Etats-Unis commencerait d'escorter les pétroliers koweïtiens placés sous pavillon américain, et son conseiller pour les affaires de sécurité nationale, M. Carlucci, a admis sans difficulté que *« personne n'était capable de fournir un calendrier »*.

Les indications données par les différentes personnalités du gouvernement qui se sont exprimées, officiellement ou officieusement, tout au long de la journée conduisent cependant à penser que rien de concret ne devrait se faire avant plusieurs semaines – c'est-à-dire peut-être pas avant la fin du sommet de Venise.

Le sous-secrétaire d'Etat pour le Proche-Orient, M. Murphy, a ainsi déclaré devant la commission des affaires étrangères du Sénat que la protection des onze pétroliers koweïtiens ne serait pas entreprise tant que *« le président n'aura pas été assuré que nous serons en position de fournir celle-ci de façon adéquate et que le Congrès n'aura pas été pleinement consulté »*.

Le secrétaire adjoint à la défense, M. Armitage, a, quant à lui, déclaré devant la même commission que l'octroi du pavillon américain aux onze pétroliers ne commencerait pas avant le 3 juin et qu'il faudrait sans doute deux à trois semaines pour achever l'opération. Répondant aux questions des sénateurs, M. Armitage a déclaré que cette prise en charge de la moitié de la flotte pétrolière du Koweït comporterait en effet un risque – *« un risque très réel »*, a-t-il même dit en expliquant (comme l'avait fait M. Murphy) que les Etats-Unis ne pouvaient se permettre de laisser l'Iran remporter une victoire militaire sur l'Irak.

*« Bien que nous ne souhaitions pas qu'il y ait un vainqueur, nous ne pouvons accepter que l'Irak soit battu* [car] *cette catastrophe conduirait à l'instabilité, de Marrakech au Bangladesh »*, a déclaré encore M. Murphy, qui a indiqué que le Koweït avait demandé la protection du pavillon américain en décembre dernier, un mois après *avoir présenté une requête similaire* à l'URSS.

Comment se fait-il que le Koweït, pays capitaliste et pro-américain se soit d'abord adressé à Moscou, a alors demandé M. Moynihan, sénateur démocrate de New-York ? Réponse de M. Murphy : *« Ce n'est pas par coïncidence que cela s'est fait en novembre 1986 »* – c'est-à-dire le mois où ont été révélées les ventes d'armes secrètes à l'Iran. Commentaire de M. Moynihan : la percée dans le Golfe ainsi *permise à l'Union soviétique « pourrait avoir été le plus important dommage géo-politique »* causé aux Etats-Unis par l'Irangate.

Le « concept d'opérations » approuvé par M. Reagan prévoit notamment d'ajouter trois navires supplémentaires aux sept bâtiments que compte déjà la flotte américaine croisant dans le Golfe. Outre un croiseur à propulsion nucléaire équipé de missiles surface/air de longue portée, un croiseur de la classe *Ticonderoga*, muni de systèmes de détection extrêmement perfectionnés, pourrait être mobilisé. *Un porte-avions serait également* dépêché à l'entrée du Golfe et les patrouilles des avions radars AWACS seraient multipliées.

Les grandes lignes de ce dispositif ne semblent pas à première vue répondre à la principale question que se pose le Congrès : que se passerait-il si l'Iran s'attaquait à un navire battant pavillon américain ? La démarche de l'état-major paraît en effet viser plutôt à ce que *« la force de dissuasion américaine soit assez forte pour contraindre l'Iran à agir avec précaution et à ne pas attaquer »*.

BERNARD GUETTA.

### Barbare, dites-vous...

L'imam Khomeiny a estimé, le vendredi 29 mai, que les Etats-Unis devaient être considérés *« comme le régime le plus barbare par tous les peuples du monde »*. L'imam, qui prenait la parole à l'occasion de la fin du ramadan, répliquait au président Reagan qui avait déclaré, mercredi, qu'il ne permettrait pas à un *« pays barbare »* comme l'Iran d'interrompre le flot du pétrole dans le Golfe. *« Dans la logique américaine*, a poursuivi l'imam Khomeiny, *est considéré comme barbare celui qui n'obéit pas, de même qu'est qualifié de terroriste celui qui ne se soumet pas. »*

D'autre part, le contre-amiral David Rogers, chef de la commission d'enquête américaine chargée de faire la lumière sur l'attaque de la frégate *Stark* (qui fit trente-sept morts le 17 mai dans le Golfe), a indiqué, vendredi à Bagdad, qu'*« un accord préliminaire »* avait été conclu avec les autorités irakiennes pour éviter que de tels drames ne se reproduisent. – *(AFP, AP.)*

● **La visite de M. Joumblatt à Paris.** – M. Walid Joumblatt, le chef du Parti socialiste progressiste libanais (à majorité druze), a été reçu, le vendredi 29 mai, au Quai d'Orsay par le ministre des affaires étrangères, M. Jean-Bernard Raimond.

# Le pacte de Varsovie propose à l'OTAN d'ouvrir des consultations sur les « déséquilibres » militaires

**Les travaux du sommet du pacte de Varsovie à Berlin-Est se sont achevés le vendredi 29 mai sans qu'aucune nouvelle proposition spectaculaire sur le désarmement n'ait été avancée par les dirigeants des sept pays membres de l'alliance militaire de l'Europe de l'Est. Le seul élément réellement novateur est une invitation faite à l'OTAN d'entamer des consultations cette année à Bruxelles ou à Varsovie, ou bien alternativement dans les deux capitales, sur *« les doctrines militaires et les déséquilibres des forces armées et des armements »*. Le sommet du pacte demande aussi l'ouverture de négociations sur le *« démantèlement simultané des missiles opérationnels tactiques »* (nom donné par les Soviétiques aux missiles d'une portée comprise entre 500 et 1 000 kilomètres, appelés SRINF par l'OTAN) déployés par l'URSS et les Etats-Unis en Europe.**

**Le président Ronald Reagan, d'autre part, a souligné que Washington et ses alliés continueront de s'appuyer sur la dissuasion nucléaire pour *« préserver la paix »*, dans un message au congrès de l'Internationale des médecins pour la prévention de la guerre nucléaire (IPPNW), *qui s'est ouvert* vendredi à Moscou.**

*BERLIN-EST*
*de notre envoyé spécial*

A l'issue des travaux du comité politique consultatif du pacte de Varsovie, qui s'est réuni le jeudi 28 et le vendredi 29 mai à Berlin-Est, les dirigeants de l'Union soviétique et des pays est-européens ont repris, dans un communiqué, l'ensemble des propositions sur le désarmement faites ces deux dernières années et tenté de leur donner un contour cohérent. Ils ont adopté une déclaration réaffirmant le caractère *« défensif »* de leur doctrine militaire.

D'une certaine manière, ce sommet marque une pause. L'initiative de défense stratégique du président Reagan puis la remise en question, par le sommet de Reykjavik, du rôle des armements nucléaires tel qu'il avait été défini jusqu'à présent ont ouvert, à l'Est comme à l'Ouest, une phase de remise en cause des doctrines de défense. M. Gorbatchev en a profité pour se livrer à un feu roulant de propositions, dont on peut estimer qu'elles étaient autant destinées à convaincre de sa bonne foi qu'à mettre les Occidentaux dans l'embarras.

Il a plus d'une fois pris ces derniers à contre-pied en allant, dans certains secteurs, au devant de leurs propres souhaits, parfois même en doublant la mise. Sa proposition d'éliminer d'Europe non seulement les missiles intermédiaires mais également ceux d'une portée immédiatement inférieure en est le meilleur exemple. En matière de vérification, thème cher s'il en était aux Occidentaux, le pacte de Varsovie a totalement renversé sa position et affirme accepter aujourd'hui, en ce qui concerne les armes aussi bien nucléaires que chimiques, un contrôle total jusque dans les lieux de production publics et privés. *« Le contrôle de la réduction des missiles nucléaires*, souligne le communiqué de Berlin-Est, *doit être garanti partout – sur les lieux de démontage et de destruction des missiles, sur les polygones d'essai et les bases militaires, et aussi dans les pays tiers, dans les centres d'instruction, les dépôts ainsi que dans les usines de fabrication d'Etat et privées. »*

Ces derniers jours, la rumeur avait circulé d'un possible retrait unilatéral de troupes soviétiques d'Allemagne de l'Est et de Tchécoslovaquie ; elle ne s'est pas concrétisée.

Les pays de l'Est, d'autre part, ne démordent pas de leur opposition à l'initiative de défense stratégique de M. Reagan, et souhaitent lier les discussions sur la limitation des armements stratégiques des deux superpuissances au respect du traité ABM sur les systèmes antimissiles. Dans le domaine conventionnel, ils maintiennent leur refus de principe de reconnaître une supériorité globale de l'Est en Europe. Il est peu probable, dans ces conditions, que leur proposition de réduire de 25 % les troupes stationnées en Europe et l'idée d'un gel pour deux ans de l'équilibre actuel et des budgets militaires rencontrent un écho plus favorable.

### De nouvelles pistes

Pour sortir de cette impasse, les pays de l'Est proposent cependant d'examiner les déséquilibres secteur par secteur. Reprenant une idée déjà développée par M. Gorbatchev, le communiqué de Berlin-Est affirme que les pays du pacte sont *« prêts à remédier, au cours des réductions, au déséquilibre existant aujourd'hui dans certains domaines, et cela de telle sorte que la partie qui a l'avantage dans un domaine réduise en conséquence »*. Cela voudrait dire théoriquement que les Soviétiques pourraient retirer des chars ou de l'artillerie si, de leur côté, les Occidentaux acceptaient de réduire d'autres systèmes d'armes où ils auraient l'avantage. Sur ce point, le secrétaire général sortant du pacte de Varsovie, M. Krolokovski, vice-ministre est-allemand des affaires étrangères, a évoqué vendredi au cours d'une conférence de presse *« les asymétries engendrées par des raisons historiques et géographiques »*.

Les propositions faites par le pacte de Varsovie amorcent le plus souvent des pistes pour des discussions sans paraître représenter un point de départ radicalement nouveau.

Dans le domaine des doctrines de défense, à propos desquelles le texte publié vendredi propose des *« consultations »* avec les militaires de l'OTAN, le pacte de Varsovie se refuse d'admettre avoir jamais eu autre chose en tête qu'une attitude purement défensive. Cela ne l'empêche cependant pas de proposer des mesures pour prévenir le risque d'une attaque surprise, *« avec le retrait bilatéral des armes offensives les plus dangereuses de la zone de contact direct des deux alliances militaires ainsi qu'avec la réduction de la concentration des forces armées et des armements dans cette zone à un minimum convenu »*.

L'idée d'une telle zone partiellement démilitarisée à la frontière entre l'Est et l'Ouest avait été développée l'année dernière par la commission « sécurité » du Parti social-démocrate ouest-allemand.

HENRI DE BRESSON.

# Amériques

## ÉTATS-UNIS

### La défection du général del Pino témoigne du « mécontentement envers le régime de Fidel Castro »

### *déclare Washington*

Washington, *(AFP, Reuter.)* – Le général Rafael del Pino Diaz, le haut responsable militaire cubain qui a fait défection, jeudi 28 mai, aux Etats-Unis, dispose d'*« importantes informations politiques et militaires »* sur Cuba, a affirmé vendredi le département d'Etat.

Le général del Pino, quarante-huit ans, qui a demandé l'asile politique aux Etats-Unis, a indiqué aux autorités américaines qu'il avait été récemment promu au poste de chef d'état-major adjoint du ministère cubain des forces armées, a précisé le porte-parole du département d'Etat, M. Charles Redman.

Cette affirmation a toutefois été contredite à la Havane par le ministère des forces armées. Qualifiant la fuite du général del Pino de *« trahison répugnante »*, le communiqué officiel indique que ce dernier avait depuis le mois de janvier *« complètement cessé d'exercer ses fonctions de pilote de combat en raison de difficultés visuelles et de stress psychique »* et qu'il avait été affecté à des tâches de documentation historique, *« parmi lesquelles l'organisation du musée de l'aviation de guerre. »*

Le porte-parole du département d'Etat a affirmé ne pas avoir d'informations sur les motivations du général del Pino, mais a déclaré que sa fuite constituait *« une nouvelle indication du mécontentement envers le régime de Castro même au sein de l'élite de Cuba »*.

A son arrivée aux Etats-Unis à bord d'un bimoteur d'entraînement Cessna, le général del Pino a été emmené de la base de Key-West pour être placé sous la protection du FBI et des responsables de l'immigration. L'appareil, a indiqué un représentant du département de la justice, sera restitué aux autorités cubaines.

Dans son communiqué, le ministère cubain des forces armées a reconnu que le général, entré dans les forces aériennes en 1959 après avoir combattu avec Castro dans la Sierra Maestra, avait été pilote de chasse, en 1961, lors de l'invasion de la baie des Cochons et qu'il avait *« accompli une mission internationaliste en Angola »*.

En fait, l'ancien haut responsable militaire cubain est considéré comme l'un des artisans de l'échec de l'opération de la baie de Cochons menée par des exilés cubains avec l'aide des Etats-Unis. Alors lieutenant de l'armée de l'air, il avait réussi avec un matériel vétuste et une poignée d'hommes à détruire la plupart des avions ennemis et à rendre inopérantes les principales embarcations lancées à l'assaut de l'île.

## Fuite en Autriche d'un ancien garde du camp de Mauthausen

Le département américain de la justice a annoncé le vendredi 29 mai qu'un ancien garde du camp de concentration de Mauthausen, M. Martin Bartesch, était retourné en Autriche mercredi, afin d'éviter d'être traduit en justice le 16 juin prochain, pour avoir dissimulé aux services d'immigration son appartenance au bataillon SS Totenkopf (« tête de mort »). Il risquait d'être déchu de sa nationalité et expulsé des Etats-Unis. Le fils de M. Bartesch a confirmé le départ de son père et indiqué que celui-ci n'avait été affecté qu'à la garde du camp des équipes de travail et non à celle du camp d'extermination de Mauthausen.

Originaire de Roumanie, M. Bartesch était arrivé aux Etats-Unis en 1955 et avait obtenu la nationalité américaine en 1966. C'est le bureau des enquêtes spéciales sur les anciens nazis du département américain de la justice qui l'a retrouvé.

M. Neal Sher, responsable du bureau, a indiqué que, sous le nº 300, le registre des morts non naturelles tenu par les responsables du camp révélait les circonstances de l'assassinat de Max Oschorn, juif français interné à Mauthausen, *« par le soldat SS Martin Bartesch »*, le 20 octobre 1943 (l'inscription sur ce registre n'était portée que lorsque les gardes reconnaissaient avoir tué un déporté). M. Sher a ajouté que le département de la justice avait émis un ordre de dénaturalisation avec effet immédiat dès le départ de l'ancien SS.

Le ministère autrichien de l'intérieur a, pour sa part, indiqué vendredi avoir reçu le 26 mai, une demande d'immigration non signée, qui pourrait provenir de M. Bartesch. Mais un porte-parole du ministère a indiqué que les autorités autrichiennes ne pouvaient dans l'immédiat indiquer si M. Bartesch se trouvait effectivement en Autriche, les citoyens américains n'ayant pas besoin de visa pour entrer dans le pays. – *(AFP).*

● **Exécution du meurtrier d'une femme enceinte.** – Un Américain de trente et un ans, qui avait été condamné à mort pour le meurtre d'une femme enceinte, a été exécuté, vendredi 29 mai, sur la chaise électrique à Jackson (Georgie), ont annoncé les autorités pénitentiaires de cet Etat. William Boyd Tucker avait enlevé, puis assassiné, une jeune femme de dix-neuf ans, enceinte, au cours d'un vol dans un magasin de Colombus (Georgie), le 20 avril 1977. Il est le soixante-quinzième condamné à mort à avoir été exécuté depuis le rétablissement de la peine capitale aux Etats-Unis en 1976, et le sixième depuis le début de l'année. – *(AFP).*

● **CUBA : Un opposant libéré après vingt-huit ans de détention.** – Robert Martin Perez Rodriguez, condamné en 1959 pour conspiration contre le régime de Fidel Castro, a été libéré le vendredi 29 mai après vingt-huit ans de détention. Après d'émouvantes retrouvailles avec ses proches, à Panama (*il doit sa libération aux efforts du général Manuel Antonio Noriega, homme fort de Panama*), Perez Rodriguez a annoncé aux journalistes qu'il consacrerait le reste de sa vie à combattre le communisme *« à Cuba, au Nicaragua, en Angola et partout où c'est nécessaire »*. – *(Reuter.)*



## ARGENTINE

### La démocratie blanchit les militaires

*(Suite de la première page.)*

Lors de sa campagne électorale de 1983, il avait promis de faire juger les chefs de la répression et les auteurs de délits ayant outrepassé les ordres donnés, mais d'exempter de poursuites ceux qui n'avaient fait qu'obéir.

Pour en revenir là, il a toutefois dû suivre pendant quatre ans un chemin sinueux, en raison notamment de la complexité des ressorts de la justice argentine. Toutes ses précédentes initiatives s'étaient soldées par des échecs. Le plus retentissant a été celui de la loi dite « de point final », qui, en imposant aux juges des limites dans le temps, les a amenés à inculper – souvent aveuglément – plus de 400 militaires et policiers, provoquant ainsi la colère de l'armée tout entière.

Aujourd'hui, celle-ci est satisfaite... Et presque triomphante. Vendredi, lors de son discours de célébration du « jour de l'armée », le chef d'état-major, le général Caridi, a de nouveau réaffirmé le bien-fondé de la *« lutte contre la subversion »*. *« L'anéantissement de la guérilla était l'unique solution possible pour préserver l'existence de la nation »*, a-t-il dit.

Le chef d'état-major a présenté *« humblement et sans arrogance »*, selon ses termes, un véritable cahier de doléances des militaires, réclamant aussi bien la restauration de l'image de l'armée que celle de son budget, amputé de plus de moitié par le gouvernement démocratique. Un programme qui rappelait beaucoup celui revendiqué par le chef des rebelles du Campo de Mayo pendant la semaine sainte, le lieutenant-colonel Aldo Rico.

Une centaine de ses camarades s'en sont d'ailleurs souvenus, qui, vendredi, sont allés le saluer symboliquement au camp où il est détenu depuis un mois : une manifestation baptisée *« opération dignité »*.

Aux termes de la nouvelle loi, ne sont plus désormais passibles des tribunaux que ceux des accusés qui, sous la dictature, commandaient un corps d'armée ou une sous-région militaire, ainsi que ceux qui avaient la responsabilité d'une des forces de sécurité. Au total une trentaine de personnes au maximum.

Parmi les subalternes, seuls ceux qui sont accusés d'avoir volé, violé ou enlevé des enfants pourront encore être cités en justice. A condition que des preuves matérielles aient pu être réunies contre eux et que le délit qui leur est reproché ne soit pas déjà prescrit.

Parmi les grands bénéficiaires de la loi figure le lieutenant de vaisseau Alfredo Astiz, soupçonné, entre autres, d'avoir enlevé et fait disparaître deux religieuses françaises, et qui n'a désormais plus rien à craindre de la justice.

CATHERINE DERIVERY.

● **CHILI : arrestation d'un journaliste.** – Un journaliste chilien, M. Gilberto Palacios, a été arrêté le vendredi 29 mai et un mandat d'arrêt a été émis par un juge militaire contre son rédacteur en chef, M. Felipe Pozo, actuellement en voyage à l'étranger, ont annoncé leurs collègues du quotidien d'opposition *Fortin Mapocho*. M. Ismaël Yona, directeur adjoint du journal, a déclaré qu'un article sur les conditions de vie dans l'armée serait reproché aux deux journalistes. – *(Reuter.)*

## CANADA

### M. Trudeau dénonce le risque de « balkanisation » du pays

A quelques jours de la rencontre qui doit réunir le 2 juin le premier ministre fédéral, M. Mulroney, et les chefs de gouvernement provinciaux en vue de confirmer le récent accord constitutionnel, M. Pierre Trudeau, ancien premier ministre, a vivement critiqué cet arrangement. Dans un article publié cette semaine simultanément dans le quotidien anglophone *The Toronto Star* et dans le journal montréalais *la Presse*, M. Trudeau affirme que cet accord aura pour conséquence de réduire *« totalement à l'impuissance »* le gouvernement fédéral, et il a qualifié la date du 30 avril, jour où il fut conclu sur les bords du lac Meech, de *« jour sombre pour le Canada »*.

A la fin du mois d'avril, M. Mulroney et ses collègues provinciaux étaient arrivés à un compromis aux termes duquel chaque province canadienne disposerait d'un droit de veto pour s'opposer à toute réforme constitutionnelle d'importance. C'est sous le gouvernement de M. Trudeau, en 1982, que la Constitution canadienne a été « rapatriée » de Londres. A l'époque, le Québec, mécontent du refus opposé par le pouvoir fédéral à ses revendications, avait refusé d'adhérer à cet acte.

Critiquant M. Mulroney pour sa *« faiblesse »*, M. Trudeau a estimé que l'accord du lac Meech interdirait désormais au gouvernement d'Ottowa de *« résister aux pressions »* des provinces et qu'il allait favoriser une *« balkanisation »* culturelle, linguistique et sociale du Canada. Ce pays, a-t-il ajouté, *« finira par être gouverné par des eunuques »*.

Se référant à la reconnaissance, dans l'accord du lac Meech, du Québec comme une *« société distincte »*, l'ancien premier ministre a déclaré qu'une telle formule *« favorisait les séparatistes québécois et ceux de l'Ouest* [anglophone] *et que le maintien d'un Canada uni relevait maintenant du rêve »*.

M. Mulroney a rejeté ces critiques et a estimé que les propos de M. Trudeau étaient révélateurs d'un *« fédéralisme belliqueux »* révolu.

# Europe

## ESPAGNE : la visite de M. Pandraud

### Accord de coopération antiterroriste entre Madrid et Paris

*MADRID*
*de notre correspondant*

La coopération antiterroriste entre la France et l'Espagne s'assimile désormais à celle qu'entretient Paris avec la RFA ou l'Italie. On l'assurait du côté français à l'issue de la rencontre, le vendredi 29 mai, entre le ministre délégué à la sécurité, M. Robert Pandraud, et son collègue espagnol de l'intérieur, M. José Barrionuevo. Accompagnés des principaux responsables des forces de l'ordre des deux pays, MM. Barrionuevo et Pandraud se sont rencontrés dans le cadre idyllique de la station balnéaire de Aiguablava, sur la Costa-Brava (province de Gérone), objet de mesures de sécurité exceptionnelles.

Les deux ministres ont signé un *« accord de coopération en matière de terrorisme, de drogue et de criminalité organisée »*. Le texte prévoit notamment l'échange d'informations sur *« les groupes et les techniques terroristes »*, ainsi qu'un travail conjoint entre experts des deux pays pour conjurer les *« menaces terroristes »*. Les expériences respectives en matière de sécurité dans les aéroports et les gares seront également étudiées en commun. Des clauses semblables sont prévues dans le domaine de la criminalité organisée, ainsi que des mesures destinées à éviter que le *« patrimoine »* accumulé grâce à la délinquance, et plus particulièrement au trafic de drogue, puisse être recyclé dans l'un ou l'autre des deux pays. L'accord prévoit enfin la création d'un comité bilatéral, présidé par les deux ministres, qui se réunira au moins une fois l'an.

*« Les terroristes, les trafiquants de stupéfiants et le banditisme ne respectent pas les frontières »*, a souligné M. Pandraud en présentant cet accord qui, a-t-il ajouté, *« situe désormais la France et l'Espagne parmi les pays européens les plus actifs et les moins frileux »* en matière de coopération antiterroriste. Une coopération qui s'est d'ailleurs déjà traduite, jusqu'ici, par la remise aux autorités espagnoles de soixante-trois Basques réfugiés en territoire français, et par l'expulsion de quarante-quatre autres vers des pays tiers.

La rencontre d'Aiguablava a également permis d'aborder les problèmes de frontière entre les deux pays (diverses mesures sont prévues pour mieux contrôler le transit à Irun et La Jonquera), ainsi que ceux liés à l'immigration clandestine. M. Pandraud a enfin expliqué à M. Barrionuevo les principales mesures décidées lors du sommet mondial de l'antiterrorisme, la veille à Paris, de neuf ministres occidentaux de l'intérieur.

Th. M.

## POLOGNE : ancien héros du ghetto de Varsovie

### Le docteur Edelman a été licencié de son poste de l'hôpital de Lodz

Le docteur Marek Edelman, ancien commandant en second de l'insurrection du ghetto de Varsovie et partisan du syndicat dissout Solidarité, a été licencié de se poste de cardio-chirurgien de l'hôpital de Lodz.

La lettre de licenciement du docteur Edelman, soixante-cinq ans, ne comporte aucun motif. Selon la loi polonaise, le directeur de l'hôpital peut exiger le départ en retraite d'un médecin, mais il n'est pas rare, en Pologne, que ces derniers exercent au-delà de l'âge de soixante-cinq ans.

Il y a deux semaines, le docteur Edelman – qui représentait la ville de Lodz au congrès de Solidarnosc en octobre 1981 – s'était vu refuser l'octroi d'un passeport car, di-il, *« on a pensé qu'en allant en France rendre visite à ma femme et à mes enfants je pourrais nuire aux intérêts de l'Etat polonais »*.

Par ailleurs, quatre dirigeants nationaux de Solidarnosc ont été appréhendés le vendredi 29 mai à leur domicile de Wroclaw. MM. Wladyslaw Frasyniuk et Jozef Pinior, membres du conseil provisoire national de Solidarnosc (TRS), ainsi que MM. Eugeniusz Szumiejko et Marek Muszynski, ancien animateur de Solidarnosc clandestine (TKK) ont été conduits au commissariat sans explications.

Il est courant que les polices multiplient les mises en garde et les mises en détention préventive contre les militants de l'opposition démocratique avant des événements importants, tels que la visite du pape Jean-Paul II, attendu en Pologne le 8 juin.

Enfin, de passage à Paris, après un séjour aux Etats-Unis, M. Leszek Moczulski, président de la Confédération pour une Pologne indépendante (KPN), a déclaré, vendredi, qu'*« il faut s'attendre dès cette année, peut-être l'an prochain, à des changements fondamentaux en Pologne »*. *« Il faut éviter une explosion sociale ; si le pouvoir se décidait à mener une politique de concessions, nous serions prêts à discuter de conditions qui ne feraient de tort à personne »*, a affirmé M. Moczulski, libéré il y a quelques mois après avoir passé en tout six ans en prison dans son pays.

# Asie

## SRI-LANKA

### Les forces gouvernementales contrôleraient un quart de la péninsule de Jaffna

L'armée sri-lankaise a affirmé, le vendredi 29 mai, avoir pris le contrôle de la plus grande partie de la région de Vadamarachi, zone de première importance qui représente environ un quart de la péninsule de Jaffna, et où se trouve le port de Valvettiturai, principale voie de ravitaillement de la guérilla tamoule (*le Monde* du 30 mai).

Selon un communiqué officiel, trente-deux bunkers et postes d'observations construits par les séparatistes tamouls ont été détruits. Certaines informations donnent à penser que le quartier général de M. Vellupillai Prabhakaran, chef des Tigres de libération de l'Eelam tamoul (LTTE), la plus importante organisation séparatiste, serait encerclé par les troupes gouvernementales dans cette région. La zone est interdite d'accès aux journalistes.

Toujours selon l'armée, un commando des forces régulières aurait également débarqué, mercredi soir, aux abords de la ville de Jaffna, établissant ainsi une tête de pont dans la région contrôlée depuis plus de deux ans par la guérilla. Cependant, des diplomates occidentaux pensent que l'armée de Colombo n'a pas, pour le moment, l'intention de lancer un assaut sur Jaffna-ville, préférant, au contraire, s'implanter dans le reste de la zone de guérilla afin de tenter d'amener les séparatistes tamouls à la table des négociations.

Selon Colombo, le dernier bilan de l'offensive s'élèverait à quelque cent quatre-vingt-dix morts, dont trente soldats et vingt civils, et autant de blessés. Le centre d'information tamoul (séparatiste) a fait, vendredi, état d'un millier de morts au cours de bombardements par l'armée de centres d'accueil pour les civils. – *(AFP, Reuter.)*

## SINGAPOUR : l'arrestation de seize « communistes »

### Les autorités affirment avoir déjoué une « conspiration marxiste »

*BANGKOK*
*correspondance*

L'arrestation de seize personnes – le 21 mai – à Singapour pour subversion communiste (*le Monde* daté 24-25 mai) a créé une grande surprise, la plupart des intéressés appartenant à des organisations sociales de l'Eglise catholique. Une semaine plus tard, le ministre de l'intérieur, dans un long document publié par le *Straits Times*, justifie la raffle en expliquant qu'*« une conspiration marxiste visant à renverser le gouvernement et à mettre sur pied un Etat communiste »* avait été démasquée.

Dans les années 50, les autorités de l'île avaient mené avec succès une lutte tenace contre les communistes, présents surtout dans les milieux syndicaux, et dont les agents se recrutaient avant tout dans les rangs du prolétariat chinois. Cette fois, explique le ministère, *« Singapour doit faire face à un nouveau type de procommunistes. Ils cherchent leur inspiration, non seulement dans le maoïsme et le marxisme-léninisme, mais aussi parmi les idées de la gauche occidentale »*. Le document officiel s'en prend également à l'influence de la « théologie de la libération » latino-américaine.

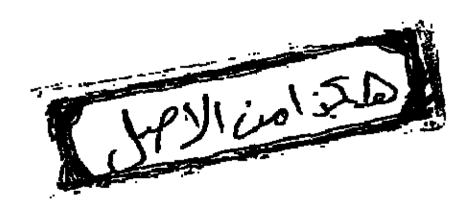
Au cœur du « complot » figurerait un ancien dirigeant étudiant, M. Tan Wah Piow, déjà détenu en 1975 pour *« incitation d'ouvriers à l'émeute »*. Un an plus tard – pour échapper au service national – il avait fui en Grande-Bretagne, où il réside toujours. Depuis le Royaume-Uni, M. Tan Wah Piow, qui est âgé de trente-cinq ans, aurait, avec la complicité d'un ex-séminariste, M. Vincent Cheng, monté un réseau d'agents infiltrés à la fois dans le monde catholique et au sein d'une formation politique d'opposition, le Parti des travailleurs (Workers Party). Les neuf femmes et sept hommes détenus sont étudiants ou membres de professions libérales. Beaucoup sont catholiques et certains sont liés au *Third Stage* (troisième scène), une troupe de comédiens spécialisés dans le théâtre populaire et social.

L'affaire se complique avec la présence parmi les personnes arrêtées de Jenny Ching, vingt-neuf ans, journaliste de nationalité malaisienne, travaillant pour le *New Straits Times* de Kuala-Lumpur. Ce quotidien, le plus important organe de presse malaisien de langue anglaise, est très proche du parti de l'Union de l'organisation malaise (UNMO), dont le premier ministre Mahathir est président. Une autre des personnes arrêtées, Chung Lai Mei, vingt-deux ans, est accusée, elle, d'avoir *« étudié le* Manifeste *communiste »* et aurait, en juillet dernier, *« visité un camp d'entraînement de l'organisation de libération de l'Eelam tamoule, situé dans l'Etat indien de Tamil-Nadu »*, qui fait face à la péninsule de Jaffna à Sri-Lanka.

Que la plupart des suspects aient été des activistes sociaux, personne ne le nie. Tous, d'une manière ou d'une autre, étaient très critiques à l'endroit du Parti d'action populaire, qui, sous la houlette du premier ministre Lee Kwan Yew, est au pouvoir depuis l'indépendance de Singapour. Ces critiques, il les exprimaient ouvertement, soit sur la scène, soit dans l'organe du Workers Party, soit encore dans le *Catholic News*, une publication bimensuelle du diocèse de Singapour. Mais le ministère de l'intérieur accuse Vincent Cheng et ses amis d'avoir, sous le couvert de *« sessions d'études bibliques »*, répandu des idées marxistes-léninistes.

Des personnalités de l'Eglise catholique, des avocats ainsi que les collègues malaisiens de Jenny Ching ont protesté, et mettent en doute la version officielle des faits. Pour eux, les autorités cherchent avant tout à faire peur à toute opposition potentielle. *« Progressistes, les détenus l'étaient certainement. Communistes, c'est difficile à croire »*, dit-on en général dans les milieux diplomatiques de Singapour.

JACQUES BEKAERT.



# Europe

## Le Vatican face aux changements en Union soviétique

# Le rendez-vous manqué

Ce titre *Rome et Moscou 1900-1950* recouvre l'histoire de deux hommes engagés entre 1926 et 1936 dans une entreprise démesurée : la reconstruction d'une structure hiérarchique catholique en russie soviétique. Leur foi, leurs vocations religieuses et les instructions du Saint-Siège les y guidaient.

L'un était jésuite, le Père Michel d'Herbigny ; l'autre assomptionniste, le Père Pie Neveu. Le premier, envoyé en Russie comme évêque, consacra, à son tour, évêque le second pour qu'il fût la racine d'une hiérarchie à peu près totalement clandestine d'autres évêques et de prêtres. L'échec fut total, mais la mémoire de cette tentative ne fut jamais perdue.

*Comment échoua la tentative de reconstitution d'une hiérarchie catholique en Russie soviétique. Le père Wenger ouvre l'une des pages les plus tragiques de la diplomatie vaticane.*

D'où l'importance du dossier établi par le Père Antoine Wenger. Ancien rédacteur en chef de *la Croix*, diplomate, slavisant et religieux comme ses deux héros, le Père Wenger a eu la rare chance de se voir ouvrir, bien avant le terme en usage dans l'Eglise, des archives qu'ils ont laissées.

Que vise l'ordre des assomptionnistes, au début du siècle, lorsque, en 1906, le Père Pie Neveu est envoyé à Saint-Pétersbourg comme aumônier de l'hôpital du Bon-Pasteur ? L'un des objectifs du Père d'Alzon, fondateur de l'ordre, était de mettre fin au schisme entre les chrétiens orthodoxes et les latins, ce qui, à la fin du dix-neuvième siècle, était parfois qualifié d'évangélisation de l'empire russe plutôt que d'union des Eglises.

Mais le système tsariste, face aux six millions de catholiques latins, faisait de la défense de l'orthodoxie l'instrument de la russification... Les Polonais annexés exprimaient leur indentité dans le rite latin, comme la tutelle russe le faisait dans le rite slave. Rêver de l'union, c'était trahir.

Le petit groupe de « catholiques russes » de Saint-Pétersbourg, fidèles au pape de Rome et rêvant, derrière Soloviev, de cette même union, était d'autant plus fragile qu'à la persécution de fait s'ajouta l'incompréhension des supérieurs religieux des assomptionnistes : ceux-là, en effet, brisèrent les premiers développements par crainte d'une indépendance excessive des Pères isolés dans l'empire russe. Neveu devint en 1907 curé de Makievka, dans le bassin du Donetz. Il y resta jusqu'en 1926, date de son transfert à Moscou. Ces vingt années sont celles de l'élimination, sous les coups de la politique tsariste, puis de la révolution soviétique, des noyaux de catholiques romains et des religieux qui les animent.

De chaque côté, la stratégie est double : le pouvoir soviétique réprime les croyants chrétiens, tout en recherchant des rapports avec le Saint-Siège ; et Pie XI, en 1926, tente de préserver les derniers restes du catholicisme latin à la fois par la voie diplomatique et par la mise en place de structures semi-clandestines.

Nonce à Berlin, Mgr Pacelli consacre évêque le Père d'Herbigny, lequel part pour Moscou et consacre à son tour quatre évêques, dont le Père Neveu, devenu curé de Saint-Louis des Français, paroisse appartenant à l'ambassade de France depuis Catherine II, ce qui lui vaut le soutien constant de la diplomatie française. Neveu est muni par le pape de très larges pouvoirs de juridiction sur les milieux catholiques de Russie soviétique.

### La main de Pie XII

De part et d'autre, les pouvoirs sont divisés. A Moscou, pendant qu'aux affaires étrangères Litvinov tente de maintenir les relations et d'atténuer les poursuites, le Guépéou mène la persécution la plus réelle, et liquide rapidement le petit réseau d'évêques installé par d'Herbigny, laissant tout seul le Père Neveu, protégé par l'ambassade, où il finit par recevoir asile.

A Rome, qui n'a bientôt que le Père Neveu pour source d'informations (celles-là passent par la valise diplomatique française), le Père d'Herbigny jouit de grands pouvoirs pour déterminer la politique de la commission *Pro Russia*. Mais jusqu'à quel point le secrétaire d'Etat Pacelli le soutient-il ? Il attend, semble-t-il, que s'ébranle la totale confiance de Pie XI en ce jésuite.

Tandis que le Père Neveu envoie des bilans d'arrestations, de déportations, d'exécutions, le Père d'Herbigny baigne dans l'illusion, jusqu'à envisager l'élection par correspondance d'un patriarche catholique de Russie. A trop prêter au pape ses propres idées, Michel d'Herbigny finit par chuter. A l'automne 1933, il se voit obligé de quitter Rome pour résider en Belgique, début d'une disgrâce qui durera jusqu'à sa mort en 1957. Le Père Neveu quitte l'Union soviétique en 1936, laissant un assomptionniste américain à son poste. Il mourra dix ans plus tard en France.

Nécessairement trop linéaire, ce résumé ne montre pas la complexité des enjeux. Il s'agit pour l'Eglise d'assurer les conditions pratiques de l'exercice du culte et de la foi non en terre païenne, mais en pays schismatique. Question relevant donc de la pastorale, mais qui suppose d'abord une interprétation des relations avec l'Eglise orthodoxe. Interviennent ici la théologie, l'histoire de l'Eglise, et, on dira plus tard, l'œcuménisme.

La définition des conditions pratiques engage les relations avec le pouvoir des Soviets et suppose une réflexion d'ordre politique, tant au Saint-Siège qu'à la têtes des ordres religieux engagés dans l'action. Si le pape se prononce en dernière analyse, l'action est, avant ce moment, déterminée par bien des acteurs qui le font parler.

*L'étude du Père Wenger* s'ouvre sur toutes ces données, et leur richesse même ne lui permet pas de toujours les expliciter. La prudence du diplomate et celle du religieux (elles ne sont pas de même nature) ont peut-être retenu sa plume devant le portrait qui aurait tenté en lui l'historien, celui du Père d'Herbigny, évoqué par petites phrases dispersées comme un homme qui, pour le moins, manquait de jugement. Mais les archives de la Compagnie de Jésus sont restées closes sur une disgrâce qui engageait beaucoup plus que son prétexte.

Les archives du Vatican ne se sont pas plus ouvertes au Père Wenger. Elles lui auraient permis d'éclairer l'intervention du cardinal secrétaire d'Etat Pacelli, devenu le pape Pie XII. En ces deux qualités, il eut à formuler les réactions de l'Eglise catholique devant les trois formes du totalitarisme en Europe (fascisme, national-socialisme, communisme) et à négocier avec les gouvernements qui les représentaient. Sa main apparaît dans la disgrâce de d'Herbigny, sa dureté et sa durée. Mais le motif n'en est pas clair.

En attendant l'ouverture des archives du règne de Pie XI, le considérable travail du Père Wenger fournit belle matière à réflexion au vaticanologue, mais le kremlinologue y trouvera aussi largement son compte. De l'autre côté du dossier, il aurait eu sans doute un autre compte rendu à donner.

JACQUES NOBÉCOURT.

★ Rome et Moscou 1900-1950, d'Antoine Wenger, Desclée de Brouwer, 684 p., 225 F.

# Les nouvelles frontières de l'Ostpolitik

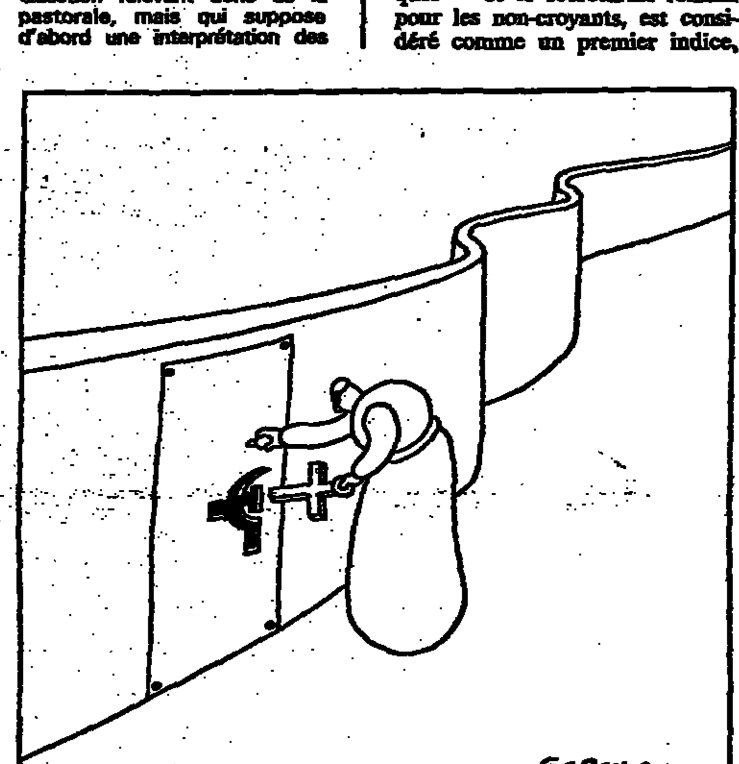
(Suite de la première page.)

*Le troisième voyage du pape en Pologne prélude-t-il à une visite à Moscou dans un an ? Si au Vatican un réexamen de la politique vers l'Est est en cours, beaucoup estiment que vis-à-vis de Gorbatchev il faut se hâter lentement.*

La prudence dont se prévaut le Vatican à l'égard des récents changements en Union soviétique se nourrit du rappel des illusions passées : *« Khrouchtchev déjà passait en Occident pour un libéral*, dit un cardinal de Curie. *En fait, à l'intérieur, il se conduisait comme un persécuteur. Il a laissé, chez les croyants d'URSS, un souvenir pire que celui de Staline. »*

A Rome aujourd'hui, on fait volontiers de l'attitude de M. Gorbatchev envers les croyants et les libertés religieuses, en Union soviétique et dans les pays satellites, le véritable test de sa volonté de réforme. Les plus optimistes pensent que la succession des modifications en cours au Kremlin devrait logiquement conduire la nouvelle génération au pouvoir, pour qui *« Lénine, c'est Vercingétorix »*, à se pencher sur le *« cœur »* du système, c'est-à-dire l'idéologie athée.

Sans surestimer son importance, le colloque qui a réuni, du 8 au 11 octobre 1986 à Budapest, des intellectuels marxistes de haut niveau – dont trois Soviétiques – et le secrétariat romain pour les non-croyants, est considéré comme un premier indice,



fragile encore, de révision. *« Devant la crise morale, aucune explication, aussi scientifique soit-elle, ne suffit plus »*, a dit le professeur Titarenko, de l'université de Moscou.

Une « nouvelle éthique » était à l'ordre du jour de ces travaux de Budapest, pour une fois sans langue de bois. Témoin ce dialogue étonnant : *« J'aime ma patrie, je veux travailler pour elle*, déclare un théologien catholique d'Erfurt, en Allemagne de l'Est. *Mais en travaillant pour elle, est-ce que je ne me condamne pas à mort ? » « Chrétiens et non-croyants, nous avons besoin de liberté »*, répond le professeur Garadja, directeur de l'Institut de l'athéisme scientifique de Moscou.

### Les deux poumons du pape

Ce colloque n'aura-t-il été qu'un feu de paille ? Un premier dialogue de ce type avait eu lieu en Slovénie en 1984, mais n'avait attiré que des intellectuels marxistes yougoslaves. A Budapest, tous les pays de l'Est, sauf la Bulgarie, étaient présents et en ont presque tous rendu compte. *« Le seul coup de canon tiré l'a été par Prague »*, dit le cardinal Paul Poupard, président du secrétariat pour les non-croyants. Un troisième colloque, assure la rumeur, aurait lieu prochainement à Leningrad et porterait sur la notion de... Dieu ! Pour l'instant, le cardinal Poupard dément.

A cette confrontation philosophique, s'ajoute l'action diplomatique, avec ses avancées et ses reculs. Le 28 juin prochain, la Lituanie – 3 millions d'habitants dont une bonne moitié, dit-on, irait encore à la messe – commémorera le sixième centenaire de son évangélisation. Le pape a fait savoir lui-même publiquement – fait sans précédent – qu'il avait été jugé indésirable en Lituanie, pour cet événement, par les autorités soviétiques. Le Saint-Siège, puis le Conseil des conférences épiscopales en Europe (CCEE) ont alors nourri l'espoir d'envoyer une délégation à Vilnius. Peine perdue. D'importantes célébrations, en solidarité avec les chrétiens lituaniens, sont cependant prévues à Rome et dans d'autres pays occidentaux.

L'an prochain, ce sera le tour de la Russie et de l'Ukraine, autres bastions du christianisme, de célébrer le millième anniversaire de leur conversion. Ce n'est plus un secret pour personne que le pape désire être associé de près aux manifestations célébrant le souvenir de ce baptême de la Russie, qu'il tient pour l'une des dates majeures de l'histoire culturelle de l'Europe.

*« On présente souvent le pape comme polonais et anticommuniste,* dit un observateur. *C'est avant tout un Slave, porteur des deux poumons du christianisme, le poumon occidental et le poumon oriental. »*

Le changement de climat à Moscou rendra-t-il possible ce voyage dans un an et ce *« choc de géants »* avec M. Gorbatchev ? Pour les *« réalistes »* au Vatican, les plus nombreux, la nouvelle équipe au pouvoir au Kremlin a en tête surtout un programme de survie et de modernisation économique de l'URSS. Elle ne rompra pas de sitôt les amarres avec l'athéisme radical du régime, et les discriminations à l'égard des croyants ne devraient pas cesser avant longtemps.

### Printemps hongrois...

S'ils laissent bien des portes ouvertes, du moins jugent-ils dangereux d'augmenter la pression sur la nouvelle direction et urgent de ne rien précipiter : *« Gorbatchev a besoin de temps pour vérifier l'effet de ses réformes, sur la nomenklatura en particulier*, entend-on dire à la secrétairerie d'Etat. *On a attendu soixante-dix ans. On peut bien attendre quelques années de plus. »*

C'est dans ce camp que l'on cherche à temporiser dans le dialogue philosophique engagé à Budapest, que l'on rencontre le plus d'exaspération à l'égard des catholiques ukrainiens de l'étranger, notamment de leur chef de file, le cardinal Loubachevski (1), et que l'on se montre le plus agacé par les spéculations et les campagnes de presse sur l'éventualité de la visite à Moscou de Jean-Paul II, qualifié de *« fantaisiste »*.

Chez ces « réalistes », il n'est pour autant pas question d'ignorer que le millénaire du baptême de la Russie et de l'Ukraine ainsi que la perspective d'une participation sur place de Jean-Paul II sont devenus des faits d'opinion publics majeurs, y compris dans les pays de l'Est. Aussi placent-ils très haut les enchères. La signification de ce voyage, disent-ils, devrait être triple : œcuménique (rencontres libres avec le patriarcat orthodoxe) ; pastorale (visite à Moscou, mais aussi chez les chrétiens baltes) ; non politique (*« pas question d'un discours devant le Soviet suprême)*, dit un diplomate).

En attendant, avec ses hauts et ses bas, ses réussites et ses échecs, l'Ostpolitik du Vatican poursuit son bonhomme de chemin. Destinée à élargir l'espace de l'Eglise dans les pays de l'Est, elle est née dans la foulée du concile, sous l'inspiration de Paul VI. Elle a eu pour principal artisan le cardinal Casaroli, dont Jean-Paul II a fait en 1979 son secrétaire d'Etat, c'est-à-dire le chef de sa diplomatie, le numéro deux du Vatican.

Pour mieux mesurer le chemin parcouru depuis vingt ans, il faut se souvenir que Paul VI avait été empêché en 1966 de se rendre en Pologne. Or au mois de juin, du 8 au 14, Jean-Paul II visitera pour la troisième fois en huit ans ce pays. Son origine n'explique pas à elle seule ce régime de faveur. On fait observer au Vatican que, des trois voyages en Pologne, celui-ci est le plus facile à préparer et que ce pays est sans doute le seul satellite à avoir réellement profité – avec les effets bénéfiques de la loi d'amnistie – du nouveau cours de la politique Gorbatchev.

Certains imaginent déjà une nonciature à Varsovie, une ambassade polonaise auprès du Saint-Siège. *« Il ne reste plus que les hommes à trouver »*, s'emballe un observateur. Un haut diplomate assure pourtant que la question des relations officielles entre le Saint-Siège et la Pologne ne sera pas réglée par la visite pontificale de juin. Avant d'aboutir à la *« réconciliation nationale »* dont rêve le général Jaruzelski, il reste à obtenir des accords garantissant la situation spécifique de l'Eglise dans la société polonaise.

Progrès aussi, plus spectaculaires encore, en Hongrie, où la succession du cardinal-primat Laszlo Lekaï, décédé le 30 juin 1986, a été réglé en mars dernier dans des conditions de rapidité et de collaboration exceptionnelles, le premier ministre, M. Lazar, venant en personne au Vatican négocier la question des sièges épiscopaux vacants.

Certes, les points noirs des relations Eglise-Etat dans la Hongrie de Kadar demeurent aussi nombreux. Les ordres religieux sont interdits, de même que l'enseignement confessionnel et les mouvements catholiques. La presse est au régime maigre. Souvent opposée à la politique de confrontation pratiquée par l'épiscopat polonais, la collaboration du cardinal Lekaï a permis des petits pas en avant, mais les évêques passent encore pour « peureux » auprès d'un clergé et de laïcs plus combatifs.

### ...et hiver praguois

Si en Yougoslavie, malgré des difficultés locales, l'Eglise catholique apparaît plus libre de ses mouvements et le Vatican souverain dans le choix des évêques, la situation considérée comme la plus dramatique est celle de la Tchécoslovaquie, où pas une seule nomination n'a pu intervenir depuis... 1973. *« C'est une situation totalement fossilisée »*, disent les experts de l'Ostpolitik laquelle enregistre dans ce pays échec sur échec.

*Sur sept diocèses, seuls deux* ont un évêque résident. Archevêque de Prague, le cardinal Tomasek, qui a depuis longtemps dépassé la limite d'âge de soixante-quinze ans, est maintenu en fonctions. Les autres diocèses sont dirigés par de simples administrateurs apostoliques, nommés par Rome avant 1973, ou des vicaires capitulaires, désignés par le chapitre des chanoines.

Le contentieux porte en particulier sur la représentativité de l'association Pacem in terris, regroupant des prêtres et des laïcs proches du pouvoir, parmi lesquels les autorités proposent des noms d'évêques régulièrement récusés par Rome. *Autant que* l'invitation du pape à Moscou l'an prochain, le Vatican fait du déblocage de cette situation en Tchécoslovaquie l'un des défis majeurs de son Ostpolitik.

HENRI TINCQ.

(1) Incorporés de force après la guerre au patriarcat orthodoxe, les catholiques « uniates » (« unis à Rome ») seraient environ cinq millions en Ukraine, vivant clandestinement leur foi. La diaspora ukrainienne (notamment aux Etats-Unis et au Canada) comprendrait deux millions de catholiques. Leur cardinal Mgr Myroslav Lubachevski, avait déclaré, le 19 mars dernier, dans une interview retentissante, que toute visite de Jean-Paul II en URSS serait *« inopportune et contre-productive »*, à cause des *« risques d'exploitation par la propagande athée soviétique »*.

## POINT DE VUE

# L'URSS, l'Europe, le russe

par Francis Conte
**professeur à Paris-IV**
**président de la Société des professeurs de russe**

QUELLE que soit notre attitude à son égard, l'URSS est au rendez-vous. Inutile de nous voiler la face, elle est la deuxième puissance du monde; parfois la première, dominant directement le sixième du globe, et combien plus en dehors de ses frontières. La connaît-on vraiment comme elle nous connaît ?

*Ceux qui voient en elle une* menace devraient se donner les *moyens de l'analyser, de pénétrer* ses stratégies, dont les arcanes de sa pensée, et tout d'abord la langue qui les exprime. Ceux qui dénoncent les restes de stalinisme, ce terrorisme de la plume et de la parole, devraient, eux aussi, maîtriser cette langue, ceux qui veulent être au fait des écrits-témoignages, ceux qui aiment l'écriture-esthétique devraient écarter le prisme de la traduction et l'écouter, comme on le fait d'une musique.

Or, que voit-on pour contribuer à cette prise de conscience ? A côté des grands noms, quelques chercheurs isolés, trop peu d'experts français capables d'analyser la société soviétique en profondeur sans reprendre les études qui se multiplient en terres anglo-saxonnes. Quant aux enseignants de langue russe, leur « impact » peut-il se mesurer à celui offert par les bataillons serrés des anglicistes ? Certains chiffres éclairent le tableau d'un jour plutôt morose : pour sept cents postes par an au CAPES d'anglais...quatre ou cinq en russe; sur cinquante mille enseignants de langues vivantes, 1 % qui professent le russe; sur la masse océanique des étudiants en langues étrangères, 0,35 % qui apprennent le russe.

Ces chiffres sont accablants. Le russe n'est pas seulement une langue dont la logique contribue à former les esprits; elle est aussi un verbe somptueux; pas seulement le véhicule *d'un système capable de nous* remettre en cause, mais aussi la deuxième langue scientifique du monde. Surtout, le russe est la langue d'un peuple qui est notre double, dans cette autre Europe qui, par définition, fait partie de nous-mêmes. Comme l'Occident a basculé, dès le seizième siècle, vers les Amériques, puis jusqu'en Australie, l'autre nous-mêmes bascule sous nos yeux, autant par sa volonté que par nos inconséquences.

On peut garder ses préférences pour le rock anglo-saxon, on ne peut *faire l'impasse sur cette moitié* de l'Europe qui est déjà devenue l'autre *moitié du monde. Or ces Européens* nous connaissent fort bien, soit volontairement, soit par compensation, dans la mesure où les idéologues en place s'attachent à leur cacher le fruit défendu. De notre côté, nous les percevons mal, rien jusqu'à ce jour ne nous a poussé à vraiment les comprendre. Tâchons de mieux mesurer notre ignorance et d'en tirer les conséquences. Sans trop tarder.

● ***Le rédacteur en chef de Komounist* quitte son poste.** – M. Ivan Frolov, rédacteur en chef depuis quinze mois de *Komounist*, mensuel théorique du PC soviétique, a quitté ce poste pour prendre de nouvelles fonctions au comité entral du parti, a annoncé la revue dans sa dernière édition.

Frolov, cinquante-huit ans, avait été promu en mars 1986 membre du *comité central* du PCUS et avait pris simultanément la direction de *Komounist*. Il avait succédé à ce poste à M. Richard Kossolapov, cinquante-six ans, réputé pour son conservatisme idéologique, qui n'avait pas été réélu au comité central à l'issue du vingt-septième congrès du PCUS (février-mars 1986). – *(AFP.)*

# Politique

## Le référendum sur l'avenir de la Nouvelle-Calédonie

## Le congrès du FLNKS cultive le flou sur les formes du boycottage

*NOUMÉA*
*de notre envoyé spécial*

Le sixième congrès du FLNKS, réuni le jeudi 28 et le vendredi 29 mai au sein de la tribu de Goa, près de Ponerihouen sur la côte est de la Nouvelle-Calédonie, a repris à son compte les propositions élaborées une semaine auparavant par le comité directeur de l'Union calédonienne, sa principale composante (*le Monde* du 27 mai). Il a décidé d'appeler tous les militants indépendantistes à « *déstabiliser la stratégie du gouvernement colonial* » et à « *boycotter le référendum bidon de Bernard Pons* ».

En revanche, sa position sur les formes que prendra ce boycottage du scrutin prévu en principe cet automne apparaît assez ambiguë. Alors que l'Union calédonienne avait insisté sur la nécessité de la non-violence, le congrès du FLNKS laisse pour l'instant la question ouverte en accordant sur ce point une relative autonomie à ses comités de lutte locaux. Selon le président du FLNKS, aucune voix ne s'est élevée toutefois pour réclamer un boycottage « actif », analogue à celui de novembre 1984, qui avait engendré une situation insurrectionnelle. « *En principe, ce sera non violent*, a expliqué Jean-Marie Tjibaou, *mais la violence est d'abord institutionnelle et nos délégués ont dit : la non-violence, cela ne se décrète pas !* »

Les dirigeants du FLNKS consacreront une réunion particulière à la mise au point des modalités des « *actions de masse* » envisagées à l'occasion du scrutin. L'organisation d'une « *grande marche pour l'indépendance dans la paix* » a été approuvée.

Le congrès a fondé ses décisions sur deux motions. Le premier de ces textes estime que le gouvernement a voulu précipiter le référendum « *sous la pression des armes caldoches et des affairistes terroristes et revanchards* ». Il évoque « *l'impressionnant effectif des forces armées présentes dans le territoire et les interventions sauvages des gendarmes en appui à la répression judiciaire, partisane et raciste* », faisant, dit-il, « *peser sur le peuple canaque une pression qui atteste que le pays ne vit pas dans une démocratie de droit* ». Cette motion appelle aussi les Canaques à boycotter les septième Jeux du Pacifique, qui doivent avoir lieu en décembre à Nouméa, et elle demande au Forum des Etats du Pacifique sud, réunis ce week-end à Apia (Samoa occidentale), d'apporter « *un soutien total* » à ses mots d'ordre.

Le FNLKS souhaite également obtenir du Forum, qui l'appuie à l'ONU, un « *statut officiel en son sein* ».

Dans sa seconde motion, le FNLKS confirme que ses dirigeants continueront de participer aux institutions actuelles du territoire, dans la mesure où le bilan de leur travail dans les trois régions qu'il contrôle est jugé « *globalement positif* ». « *Face à la force politique du FLNKS, le ministre Pons*, indique ce texte, *a reculé depuis le 16 mars 1986 sur les échéances électorales impliquant la liquidation des régions FLNKS et le congrès a décidé d'utiliser davantage cet acquis de la lutte, ainsi que les communes, comme moyen de consolider les réalisations sur le terrain pour la construction de Kanaky* ».

### « La France-SIDA »

Les débats auxquels ont participé plusieurs centaines de délégués ont eu lieu sous la protection d'un service d'ordre extrêmement rigoureux et rendu nerveux par la surveillance étroite des gendarmes venus à plusieurs reprises tester sa détermination. Deux barrages avaient été établis sur la piste menant à la tribu de Goa, gardée par de jeunes militants armés de couteaux, de haches, de gourdins, mais aussi de vieilles carabines. Les véhicules des rares journalistes autorisés à se rendre sur place, au terme du congrès, ont été soigneusement fouillés. Accrochée à un bambou sous le drapeau du FLNKS, une affichette indiquait à l'adresse des visiteurs » : « *Plus question du maintien de la France-SIDA dans la République de Kanaky* ».

ALAIN ROLLAT.

● **La réaction de M. Pons.** — *M. Bernard Pons, ministre des DOM-TOM*, a affirmé, le vendredi 29 mai, que le gouvernement mettra « *tout en œuvre pour assurer l'ordre et le déroulement normal* » du référendum prévu en Nouvelle-Calédonie au cas où les indépendantistes du FLNKS tenteraient de perturber le scrutin. Précisant que le référendum était « *maintenu, bien entendu, selon les modalités prévues* », le ministre, qui accompagnait le président Mitterrand dans sa visite à Saint-Pierre-et-Miquelon, a ironisé sur la décision des indépendantistes du FLNKS de boycotter le référendum : « *C'est vraiment un événement* », a-t-il dit.

● **Hospitalisation du général Bigeard.** — Le général Marcel Bigeard, député (app. UDF) de Meurthe-et-Moselle, a été hospitalisé, le vendredi 29 mai, à l'hôpital militaire Sédillot de Nancy, à la suite de la formation de calculs rénaux. « *C'est le septième calcul de ma vie. Ça fait très mal ces trucs-là, mais j'en ai vu d'autres* », a indiqué l'ancien secrétaire d'Etat.

## M. Mitterrand à Saint-Pierre-et-Miquelon

## Les cauchemars de M. Pen

**M. Mitterrand est rentré à Paris, dans la nuit du 29 au 30 mai, au terme d'un voyage de cinq jours au Canada. Le chef de l'Etat a rendu visite, vendredi, à la population de Saint-Pierre-et-Miquelon, puis il est retourné au Canada, à Moncton (Nouveau-Brunswick), dernière étape de son voyage. Là, il a rencontré, au cours d'une cérémonie brève et émouvante, la communauté acadienne — peuple qui a été « *déraciné* », « *éparpillée* » — à laquelle il a adressé « *un petit salut en passant* ».**

*SAINT-PIERRE-ET-MIQUELON*
*de notre envoyé spécial.*

« *A coups de morues* » : l'entourage du président de la République redoutait, en dissimulant la crainte sous la plaisanterie, que M. Mitterrand fût ainsi accueilli par les pêcheurs en colère de Saint-Pierre-et-Miquelon. Le chef de l'Etat n'a pas eu à subir l'affront des poissons tout droit sortis des chaluts. C'était déjà beaucoup, mais il ne fallait pas rêver pour autant au triomphe. La population de Saint-Pierre (six mille habitants) est restée plutôt indifférente, nettement plus, en tout cas, que pour l'arrivée de la Transat en solitaire et son départ pour le retour vers Lorient. M. Mitterrand n'est pas allé à Miquelon, la grande île voisine (six cents habitants). Quelques centaines de personnes seulement ont suivi, au total, les brèves étapes de ce périple (dépôt de gerbe, discours, déjeuner, conférence de presse), intercalé, tel un saut de puce, dans la dernière journée du voyage du chef de l'Etat au Canada. Leur accueil a été sympathique, mais discret.

Celui de M. Albert Pen, sénateur (apparenté socialiste) et maire de Saint-Pierre, a été carré, à l'image d'un personnage qui discourt sans détour : un brin de parole chaleureuse vite congelé dans un défilé d'icebergs. Un certain Mgr Poisson le bien nommé, auquel il a fait constamment référence, écrivait en *1938* à propos de l'archipel : « *L'avenir est entre les mains de Dieu.* » M. Pen, qui dialogue « *assez peu avec le ciel* », pense que cet avenir est entre les mains de M. Mitterrand et souhaite « *qu'il le reste* » encore très longtemps.

### « Vivre sur son caillou »

On s'en est tenu là, ou à peu près, pour ce qui concerne les amabilités. Le reste fut bien senti. M. Pen, qui revendique, au nom de la population « *le droit de vivre sur son caillou* », affirme que le moteur économique de Saint-Pierre-et-Miquelon n'est pas la pêche, contrairement à ce que l'on croyait, mais « *l'assistance parfois enrobée dans le noble vocable de solidarité nationale* ». Mgr Poisson, encore lui, avait vu juste et pour au moins cinquante ans, selon le sénateur, lorsqu'il observait que Saint-Pierre « *est un centre administratif plutôt que de pêche* ». M. Pen, pour sa part, en rajoute un peu : il dénonce « *l'anesthésiante assistance* » et refuse que ses administrés se muent, au fil des années, « *en une garnison désœuvrée, résignée* » qui vivrait aux crochets de la générosité métropolitaine.

Les « *désœuvrés* » en puissance qui écoutaient ce discours à la salle des fêtes, n'ont pas réagi, sans doute résignés à subir encore longtemps les réserves de gracieusetés que M. Pen tient à leur service. M. Mitterrand n'a pas réagi non plus. Pas tout de suite. Il attendait son tour, qui est venu très vite.

### Comme les Malouines

A Saint-Pierre-et-Miquelon, la tournée canadienne de M. Mitterrand avait été observée avec méfiance. Car il y a conflit avec le Canada sur une zone commune de pêche, les quotas qui sont consentis aux pêcheurs locaux, après négociation avec la France, dans le golfe du Saint-Laurent et, pis que tout, le blocus des ports canadiens décrété tout à trac, au mois de mars dernier, par les autorités d'Ottawa. Bref, les Saint-Pierrais accueilleraient volontiers le Canadien de passage « *à coups de morues* ». Or M. Mitterrand débarquait tout droit de là-bas et l'on a soupçonné qu'un vil troc était en préparation.

Un cauchemar a hanté les nuits de M. Albert Pen. Et si la France « *sacrifiait l'archipel sur l'autel des relations franco-canadiennes* » ? Et si l'on échangeait quelques braves chalutiers contre des Airbus, l'uranium, des sous-marins « *et un zest de francophonie ?* » Et si M. Mitterrand préférait le Québec et l'Acadie à la vraie « *France en Amérique du Nord* », c'est-à-dire à l'archipel du bout d'un autre monde ? M. Pen sait bien, sans doute, qu'il ne s'agit que d'un rêve affreux. Il n'en pense pas *un mot*, mais il feint d'y croire. Au point de recommander, si nécessaire, « *la fermeté d'une Mme Thatcher défendant les Malouines* ». M. Mitterrand n'a pas bronché, sur le moment. Il connaît son Albert Pen sur le bout des doigts pour l'avoir fréquenté bien avant d'être président. Il attendait, patiemment, son tour de parole.

Le chef de l'Etat a pris possession du micro, a adressé un léger sourire à M. Bernard Pons, ministre des DOM-TOM, assis au premier rang du parterre, à sa gauche, puis a déclaré : « *Je préfère les gens qui pensent avec fermeté, qui disent ce qu'ils pensent, plutôt que le contraire.* » M. Pons, qui d'ordinaire n'a pas, lui non plus, la langue dans sa poche, a rendu le sourire.

M. Mitterrand a dit ce qu'il pense, c'est-à-dire qu'il y a « *les problèmes de Saint-Pierre-et-Miquelon et aussi les problèmes de la France* » et qu'il convient en conséquences « *de veiller à allier les uns et les autres* ». Il a noté que le règlement des problèmes de quotas, de zones de pêche, appartient au gouvernement, mais qu'il peut contribuer à trouver les solutions. Contribuer ou indiquer la voie ? Le Canada « *use des moyens de la force injuste* ». Il s'est comporté « *de façon inacceptable* » en fermant ses ports, décision « *inadmissible* ». Il faudra donc « *revenir au point de départ* », obtenir la levée du blocus avant de négocier sur le reste. Demander — « *pourquoi pas ?* » — un arbitrage international. « *Peut-être, ou bien sans doute ; c'est la suite qui le dira.* » Bref, que les Canadiens se retirent les premiers.

Il n'est pas question d'agir n'importe comment. Si l'on ne trouve pas de compromis, ou bien Saint-Pierre sera « *coupée de toute relation* » vers l'ouest (le Canada) et le nord ; ou bien la crise franco-canadienne « *se développera* » à tel point qu'il n'est pas sûr que Saint-Pierre y gagnera. De toute manière, le gouvernement s'occupe de cette affaire « *avec résolution* ». Quant à « *la voix de la France* », il n'y en a qu'une, « *quel que soit celui qui l'exprime* ». M. Pons, à ce moment, avait chaussé ses lunettes et griffonnaient des notes.

D'entrée, M. Mitterrand avait dit qu'il n'a « *pas de rancune* » lorsqu'il voit « *de braves gens qui luttent durement pour leur vie* ». « *Nous nous quitterons bons amis* », avait-il ajouté. Il a eu raison. Les « *morues* » annoncées sont restées à fond de cale. M. Pons lui-même a confié que le président de la République avait dit ce qu'il convenait. Le ministre des DOM-TOM et le président de la République ont été, pour une heure ou deux, « *bons amis* ».

JEAN-YVES LHOMEAU.

### Le retour de la « France libre »

La présence de M. Alain Savary, *ancien ministre de l'éducation nationale*, à Saint-Pierre-et-Miquelon, au côté de M. Mitterrand, en a surpris quelques-uns. Elle n'a pas étonné ceux des « natifs » qui ont dépassé la cinquantaine.

Le jeune Savary, vingt-trois ans, naviguait à bord du *Mimosa*, l'une des trois corvettes de la marine nationale qui, avec le sous-marin *Surcouf*, ont débarqué leurs équipages le 24 décembre 1941 à Saint-Pierre, sous la conduite de l'amiral Muselier. On organisa un référendum parmi la population afin de savoir s'il convenait de rallier la France libre ou de rester, comme le gouverneur de l'archipel, sous la coupe du gouvernement de Vichy. La population se prononça en faveur de la France libre.

M. Savary expulsa le gouverneur et, nommé par de Gaulle, prit sa place, qu'il occupa jusqu'en janvier 1943, c'est-à-dire jusqu'à ce qu'il rejoigne la 1re division de la France libre. Elu député de Saint-Pierre-et-Miquelon en 1951, M. Savary, compagnon de la Libération, conserva ce mandat jusqu'en 1959. Depuis cette année-là, il n'était jamais revenu à Saint-Pierre-et-Miquelon.

## PROPOS ET DÉBATS

### M. Léotard : ni chiraquien ni barriste

M. François Léotard, secrétaire général du PR, déclare, dans un entretien au *Point*, qu'il n'est « *ni chiraquien ni barriste* ». « *Pour le PR*, ajoute-t-il, *il n'y a que deux positions : soit le soutien à Raymond Barre, soit le soutien à François Léotard ; toute autre hypothèse est exclue.* » M. Léotard précise enfin : « *Si je décide d'être candidat en 1988, ce sera pour être élu ; j'irai alors jusqu'au bout, et je sais faire.* »

### M. Chevènement : dialogue

Dans le dernier numéro de sa lettre *République moderne*, M. Jean-Pierre Chevènement explique que « *la France plus que tout autre pays peut engager avec l'Allemagne* [de l'Ouest] *le dialogue qui conduira cette dernière à se réinvestir dans l'Europe* ». L'ancien ministre socialiste de l'éducation, qui doit se rendre en RFA du 1er au 5 juin, affirme que l'Allemagne « *s'interroge sur l'Europe et s'estime capable de dialoguer directement avec les Etats-Unis et le Japon comme avec l'URSS et le COMECON* ». Pour qu'elle situe davantage en Europe « *ses véritables intérêts et ses véritables solidarités* », la France « *doit, selon lui, apparaître comme un partenaire crédible et un ami sûr* ». Le maire et député de Belfort ajoute que cela suppose un « *dialogue* » entre les deux pays pour « *définir un concept commun de défense* » ainsi que « *la mise en œuvre des politiques de redressement* [économique] *indispensables* ».

### M. Delebarre : calme

M. Michel Delebarre, ancien ministre socialiste, a défendu, le vendredi 29 mai sur Antenne 2, l'hypothèse selon laquelle M. François Mitterrand attendrait le mois de mars 1988 pour annoncer sa décision de se représenter ou non. Pour le député du Nord, il est important pour la France d'être « *gouvernée dans le plus grand calme* » et qu'elle « *ne cède pas à cette tentation d'être toujours dans un traumatisme préélectoral* ». Il estime que « *quelques semaines suffisent pour que les Français confirment leur volonté de voir se poursuivre une évolution du pays dans le sens d'une plus grande solidarité telle que l'affirme le président de la République* ».

### M. Doubin : un candidat MRG ?

« *Si nous n'arrivons pas à persuader le candidat de notre mouvance politique, celle de la gauche, du bien-fondé de nos priorités qui tournent autour de la solidarité et de la formation, nous chercherons tous les moyens de soutenir nos thèses par nous-mêmes* », affirme M. François Doubin, dans une interview publiée le samedi *30* mai par *le Courrier de l'Ouest*. N'excluant « *pas du tout* » la candidature d'un radical de gauche, le président du MRG souhaite que l'élection présidentielle soit « *avant tout l'occasion de faire comprendre aux Français la nécessité du combat pour les idées* ». Il ajoute : « *Peu importe de savoir avec qui je pourrais siéger dans un gouvernement. Ce qu'il faudra voir, ce seront les objectifs sur lesquels se sera opéré le rassemblement majoritaire.* »

## M. Santini et le Front national s'intéressent aux harkis

Venu à Salbris (Loir-et-Cher) pour rencontrer M. Brahim Sadouni, parti le 23 mai de Rouen pour se rendre à pied en compagnie de quatre fils de harkis à Monte-Cassino (Italie), où vingt-cinq mille musulmans sont morts durant la seconde guerre mondiale, M. André Santini, secrétaire d'Etat aux rapatriés, a affirmé, le vendredi 29 mai, que « *la France a une dette vis-à-vis des harkis* ». Observant que les harkis avaient depuis longtemps opté pour la nationalité française, il s'est demandé « *comment la France pourra intégrer ses immigrés si elle n'a pas réussi à intégrer les fils de harkis et les harkis eux-mêmes, qui sont français et qui sont nos compatriotes* ».

D'autre part, trois députés du Front national, MM. Jean-Pierre Stirbois (Hauts-de-Seine), Roger Holeindre (Seine-Saint-Denis) et Jean-Pierre Reveau (Rhône), ont participé à un dépôt de gerbes, vendredi, à l'Arc de triomphe, à l'issue d'une journée d'action des harkis qui clôturait une marche sur Paris de douze fils d'anciens harkis, commencée le 1er mai à Avignon.

## POINT DE VUE

## Les convictions de M. Aurillac

par J.-J. Dupeyroux

Questionné par J.-P. Elkabbach sur le conflit opposant Mme Barzach au Front national, un autre ministre, M. Aurillac, a répondu qu'il fallait se déterminer à partir de ses propres convictions. Allons bon ! Voilà qui ne va pas clarifier la situation !

Le ministre de la coopération a en effet *développé ses propres convictions* dans un ouvrage (1) qui consacre au problème des immigrés des *pages égarées à côté desquelles les* diatribes de M. Le Pen sur le même sujet paraissent modérées.

Ainsi, pour M. Aurillac, qui rejette avec force l'idée d'une cohabitation de différentes cultures sur le territoire national, l'acquisition de la nationalité française suppose la francisation du patronyme (2). Des noms *à consonance étrangère ? Quelle* horreur !

Avec de telles convictions, M. Aurillac — nom bien de chez nous — a dû beaucoup souffrir face à *Elkabbach ! Et lorsque en conseil des* ministres il est contraint de prendre place aux côtés de M. Pasqua ou de *Mme Barzach, voire de M. Zeller*, sans doute use-t-il discrètement d'un mouchoir imprégné d'eau de Cologne...

Voyons, monsieur le ministre, *rappelez-vous ce que chantait* Brassens : « *Tout l'monde peut pas s'appeler Dupont !* »

(1) *Une Stratégie de gouvernement*, Club 89, sous la direction de Michel Aurillac, 1985, pp. 77-89.

(2) Page 87.



## LIVRES POLITIQUES, par André Laurens

## Mythes de secours

A quoi rêvent nos sociétés quand elles sont mal dans leur peau et dans leur temps ? Raoul Girardet, professeur d'histoire contemporaine à l'Institut d'études politiques de Paris, tente de répondre à cette question en explorant *l'imaginaire* politique de la France au cours des deux derniers siècles. Son *ouvrage s'organise autour de* quatre thèmes, quatre mythes récurrents de notre subconscient collectif : la conspiration, le sauveur, l'âge d'or et l'unité.

Le mythe du complot suppose l'existence d'une menace, réelle ou supposée, insidieuse, globale. Pour que le mythe prenne forme, il faut que ses ingrédients (la dénonciation d'une organisation secrète, de son rituel, de sa puissance) trouvent un écho dans la crédulité de l'opinion. Lorsque cela se produit, c'est, chaque fois, le masque de l'anti-France qui se dessine, avec les mêmes traits, les mêmes types de comparaison, la même propension au fantasme. On n'est jamais très loin de l'antique dénonciation du Malin et des pratiques de la sorcellerie.

De Napoléon Bonaparte à Philippe Pétain et à Charles de Gaulle, en passant par Boulanger, Poincaré ou Doumergue, le mythe *du sauveur n'a aucune difficulté à* s'illustrer, et, comme le souligne l'auteur, « *autour d'un personnage privilégié tend à se former une même constellation d'images* ». Raoul Girardet distingue trois modèles de sauveur : Cincinnatus, le vieil homme recru d'honneurs, tiré de sa retraite ; Alexandre, héros de la jeunesse et *du mouvement ; Solon, incarnation* du législateur de la Cité ; Moïse, le prophète. Dans la pratique de l'histoire, les personnages correspondant au mythe du sauveur peuvent procéder, successivement ou simultanément, de plusieurs de ces modèles. On voit bien, pour ne citer que lui, que Napoléon fut Alexandre et Solon et, d'une certaine manière, Moïse.

Le thème de l'âge d'or, celui du « *temps d'avant* » ou de la « *belle époque* », recoupe, explique Raoul Girardet, ceux du rêve rural, de la terre « *source de vérité* », de la ville lieu de perdition, de la fête perdue et à retrouver, de l'histoire, enfin, immobile.

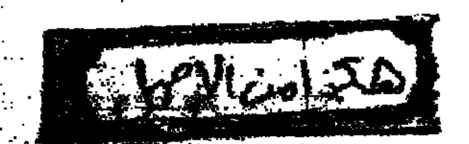
Cette forme de nostalgie resurgit, précisément, chaque fois que le cours de l'histoire bouscule les *anciens équilibres, dans des* conditions proches de celles qui favorisent le mythe de la conspiration : malaise social, angoisse collective, besoin de fuir le temps présent.

De la même façon, l'exaltation de l'unité, couplet obligé de tant de discours politiques, peut correspondre à un moment de l'histoire. « *Le développement de la mythologie de l'unité à travers tout le cours du dix-neuvième siècle*, écrit l'auteur, *ne constitue en fait qu'un indice supplémentaire, mais décisif, de ce phénomène capital — encore si mal perçu — de l'histoire précontemporaine des mentalités européennes ; et qui est celui du foisonnement de la religiosité.* »

Tous ces systèmes mythologiques, conclut l'auteur, se rattachent très directement à des crises : « *accélération brutale du processus d'évolution historique, ruptures soudaines de l'environnement culturel ou social, désagrégation des mécanismes de solidarité et de complémentarité ordonnant la vie collective* ». Ils trouvent généralement leur impulsion initiale à l'intérieur de groupes minoritaires « *sur qui pèse un sentiment de menace ou d'oppression* » et ils se développent « *à partir du moment où s'opère dans la conscience collective ce que l'on peut considérer comme un phénomène de non-identification. L'ordre établi apparaît soudain étranger, suspect ou hostile* ».

L'activité mythique remplit deux fonctions : l'une de restructuration mentale, car « *chaque mythe politique contient en lui-même une vision structurée du présent et du devenir collectif* » ; l'autre de restructuration sociale. Raoul Girardet estime que les « *puissances du rêve* » sont nécessaires à l'équilibre des sociétés, comme à celui des individus. Aussi convient-il de les intégrer et non de les éliminer au profit de la seule rationalité. Sinon, elles resurgissent en explosions anarchiques ou cauchemardesques.

★ *Mythes et mythologies politiques*, par Raoul Girardet. Seuil, 212 p., 89 F.





Ancien président-directeur général du casino Ruhl

# M. Jean-Dominique Fratoni est libéré par la Suisse avant d'être expulsé vers l'île de Saint-Domingue

**M. Jean-Dominique Fratoni, soixante-quatre ans, ancien président-directeur général du casino Ruhl de Nice, incarcéré en Suisse depuis le 20 mai pour *« séjour et activités illégaux »*, a été libéré par les autorités helvétiques le vendredi 29 mai et expulsé le même jour vers la République de Saint-Domingue dont il est ressortissant depuis octobre 1983.**

**Dès son interpellation à Lugano (canton du Tessin), la France avait demandé son extradition pour plusieurs condamnations par défaut – à treize ans de prison et 410 millions de francs d'amende – dont il avait fait l'objet, entre 1983 et 1985, à Nice, pour fraude fiscale, infraction à la réglementation sur les relations financières avec l'étranger et achat de vote.**

**Le département fédéral de justice et de police à Berne a indiqué que *« ces motifs n'étaient pas suffisants à l'égard de la législation helvétique pour justifier une extradition »*. Le porte-parole du ministère français des affaires étrangères a aussitôt *« regretté »* la décision des autorités helvétiques et précisé que *« le gouvernement français ne renoncera pas à traduire M. Fratoni devant la justice française »*.**

**De son côté, le ministère de la justice a estimé dans un communiqué *« qu'il avait fait le maximum de ce qu'il était possible de faire avec le maximum de célérité pour présenter la demande d'extradition de M. Fratoni aux autorités suisses compétentes. »***

## *Un pied de nez à la justice française*

*NICE*
*de notre correspondant régional*

Après sept ans de cavale, l'ancien PDG du Ruhl a donc fait à nouveau un pied de nez à la justice française. A qui la faute ? La France et la Suisse se renvoient mutuellement la balle en protestant l'une et l'autre de leur bonne volonté. Il semble en fait, au départ, que les autorités helvétiques étaient disposées à extrader l'ancien PDG du Ruhl. Dès le 21 mai, elles informent les autorités françaises de l'arrestation de M. Fratoni en leur demandant, par télex, de bien vouloir leur indiquer s'il est recherché en France et si, dans l'affirmative, une demande d'extradition sera déposée.

Elles indiquent que l'ancien PDG du Ruhl a déclaré être ressortissant dominicain en présentant un passeport délivré par la République de Saint-Domingue le 16 octobre 1983, valable jusqu'au 16 octobre 1989 (1).

Sur instruction de la chancellerie, le parquet de Nice lance alors, samedi 23 mai, par le canal d'Interpol, une procédure d'extradition consistant, dans un premier temps, en une demande d'arrestation provisoire de M. Fratoni. Cette demande est présentée, à l'appui de quatre mandats d'arrêt délivrés nationalement contre l'ancien patron du Ruhl, le 7 mars 1980 pour deux d'entre eux, les 3 juin 1983 et 6 janvier 1984 pour les deux derniers, tous exécutoires.

Le lundi 25 mai, les autorités helvétiques font savoir, par télécopie et télex, qu'il *« ne leur est pas possible de décider si les faits reprochés à M. Fratoni peuvent éventuellement être qualifiés comme infraction de droit commun »*. A leur demande d'informations complémentaires, le parquet de Nice répond, le même jour en fin d'après-midi, par un long télex exposant les faits en dix-neuf feuillets dactylographiés.

La demande d'extradition proprement dite partira de Nice, le lendemain, sous la forme d'un dossier comprenant toutes les pièces de justice et sera acheminée, par motard, jusqu'à la cour d'appel d'Aix-en-Provence puis, par un porteur spécial, qui empruntera le TGV pour arriver au ministère de la justice, mercredi soir, avant de repartir aussitôt vers la Suisse par la voie diplomatique.

### « Activités illégales »

Comme le déclare la chancellerie, *« le maximum »* a donc bien été fait dans les meilleurs délais. Le gouvernement français s'appuie, dans sa demande, sur la convention européenne d'extradition du 13 décembre 1957 ratifiée par les deux pays (par la Suisse en 1966 et par la France en 1986).

Il proposait aux autorités helvétiques un échange de lettres permettant l'extradition pour délits fiscaux et de change, comme le prévoit cette convention dans son article 5. Mais la Suisse n'a jamais donné de suite favorable à cette démarche et elle n'a pas une fois de plus fait exception à sa position.

Toutes les cartes ont-elles été jouées loyalement dans cette affaire ? Les autorités se sont, en fait, refusées à répondre à la justice française qui, dès l'origine, les a interrogées sur la *« situation exacte de Jean-Dominique Fratoni »*. A-t-il été retenu administrativement dans le cours d'une procédure d'expulsion pour infraction à la réglementation sur le séjour et l'établissement des étrangers en Suisse ? Ou détenu pour une autre affaire que la justice suisse a préféré ne pas approfondir ?

Le procureur général de Lugano n'a jamais précisé de quelles *« activités illégales »* l'ancien patron du Ruhl s'était rendu coupable. Il semble que le coup de filet de la police suisse visait les deux ressortissants italiens Paolo Giovannini, quarante-neuf ans, et Armando Magnelli, trente-neuf ans, arrêté en même temps que Fratoni, qui étaient recherchés depuis 1983 par la justice de leur pays à la suite d'un recyclage de capitaux frauduleux dans plusieurs casinos transalpins. L'ancien patron du Ruhl aurait été interpellé par hasard, victime en somme de ses mauvaises fréquentations.

Il n'était pas question que la Suisse l'autorise à continuer son séjour sur les rives du lac de Lugano, et elle a pu croire que la France lui fournirait des motifs *« sérieux »* d'extradition. Tel n'a pas été le cas aux yeux des autorités helvétiques, et elles ont préféré, purement et simplement, l'expulser.

Les deux Italiens ont été, eux, maintenus en détention et seront certainement extradés vers leur pays. Il reste que si Jean-Dominique Fratoni a pu s'envoler vers les Caraïbes, sa réputation s'est encore alourdie. La présence à ses côtés du sous-directeur des jeux du Ruhl, M. Louis-Joseph Altare, aura *fâcheusement mis en évidence* la permanence de ses liens avec la nouvelle société d'exploitation du casino Ruhl.

GUY PORTE.

(1) Sur ce document figure l'adresse de M. Fratoni à Saint-Domingue, via Torre Abacoana.



● **Un nouveau missile air-air « intelligent ».** – Un missile air-air avancé à moyenne portée *« AMRAAM » a été testé avec* succès, le 22 mai, au-dessus du golfe du Mexique, a annoncé l'armée de l'air américaine. Le missile, tiré d'un chasseur-bombardier F-15 Eagle, a *« suivi une trajectoire prédéterminée en effectuant les virages et les changements d'altitude programmés »*, l'AMRAAM fait partie de cette nouvelle génération de missiles « intelligents », capables, grâce à leur radar, de se diriger d'eux-mêmes sur leur cible sans être guidés par l'avion lanceur. – *(AFP.)*



En visite chez les gendarmes de Bourgogne

## M. Chirac annonce la création d'un nouveau service d'investigations criminelles

M. Jacques Chirac, en se rendant avec M. André Giraud, ministre de la défense, vendredi 29 mai à Dijon, auprès de la légion de gendarmerie de Bourgogne, achevait sa tournée des différentes forces armées françaises. La dernière rencontre de la gendarmerie avec un premier ministre remontait à 1975. Il s'agissait déjà de M. Chirac.

Cette visite, qualifiée par le chef du gouvernement de *« fête familiale »*, était aussi une occasion de rendre un hommage appuyé à la gendarmerie, encore troublée par le récent changement décidé à sa tête par le gouvernement (*le Monde* du 1er avril). Le nouveau directeur général de la gendarmerie, M. Régis Mourier, qui a remplacé M. Olivier Renard-Payen, a reçu au cours de cette manifestation les insignes d'officier de l'ordre national du mérite.

M. Chirac a annoncé *« la création, dès cette année, d'un nouveau service central d'investigations criminelles, doté de personnel qualifié et de moyens techniques performants »*. M. Régis Mourier a précisé que cette section technique sera, en plus de la recherche, chargée de former des unités qui procèdent sur le terrain aux opérations d'identité judiciaire. Elle sera placée sous la responsabilité du capitaine Caillet, actuellement commandant de la compagnie d'Angers.

Le premier ministre a confié à M. Pandraud, ministre délégué chargé de la sécurité, le soin de rechercher, avec le ministre de la défense, *« un meilleur équilibre dans la répartition des charges entre les différentes forces »* chargées du maintien de l'ordre public. Pour répondre aux mêmes objectifs d'accroissement de la capacité opérationnelle de la gendarmerie, *« cinq cents postes de gendarmes auxiliaires* (soldats du contingent) *seront créés, et l'encadrement sera renforcé par la transformation de trois cents postes de gendarmes en postes de gradés »*. Le nombre de gendarmes – auxiliaires exceptés – n'a pratiquement pas évolué depuis quatre ans.

P. K.

Après la déclaration de M. Charzat

## La mairie de Paris réprouve l'« utilisation politique » des incendies dans le vingtième arrondissement

La mairie de Paris *« réprouve avec vigueur l'utilisation à des fins politiques »* des incendies qui viennent *« d'endeuiller le vingtième arrondissement »*, en particulier celui de la rue Ramponeau, qui a provoqué la mort d'une femme et de deux bébés (*le Monde* du 30 mai).

*« Ces événements dramatiques ont amené certains élus à mettre en cause la responsabilité de la Ville de Paris »*, a indiqué la mairie dans un communiqué publié vendredi 29 mai. *« Avant même les conclusions de l'enquête, les élus en question ont de plus laissé entendre qu'il s'agissait d'un incendie criminel et ont ainsi contribué à ranimer la psychose de peur qui s'était installée dans cet arrondissement à la suite de plusieurs incendies récents. »*

La mairie relève que *« l'enquête vient de faire apparaître que cet incendie avait pour origine la maladresse de deux enfants »*.

Ce communiqué de la mairie de Paris vise la déclaration qu'avait faite, dans la matinée de vendredi, M. Michel Charzat, député et conseiller socialiste de Paris, et dont voici le texte : *« Par leur mutisme, les autorités municipales de Paris semblent dégager toute responsabilité devant la multiplication d'incendies criminels dans le vingtième arrondissement. Cependant, plusieurs questions peuvent être posées :*

» 1) *Est-il vrai que la Ville de Paris détienne près du tiers des locaux de l'immeuble du 49, rue Ramponeau ?*

» 2) *Est-il vrai que les appartements acquis ont été systématiquement murés et ne faisaient donc l'objet d'aucun entretien ?*

» 3) *Est-il vrai que l'incendie s'est développé du fait de la présence de nombreux détritus dans une partie commune de l'immeuble dont l'entretien incombe pour partie à la Ville en tant que copropriétaire ;*

» 4) *Pourquoi la Ville de Paris n'a-t-elle pris aucune mesure de protection et de prévention particulière dans les immeubles dont elle est ainsi copropriétaire et qui abritent une population immigrée désormais de plus en plus exposée aux agissements d'incendiaires ?*

» *Il n'est que temps que les pouvoirs publics municipaux sortent de leur mutisme et de leur inaction.* »

## ÉDUCATION

Les cinquante ans des maisons familiales rurales

## Un modèle d'adaptation pédagogique

Les maisons familiales rurales (MFR) viennent de fêter leurs cinquante ans à Annecy. De la première association lancée en 1937 dans le Lot-et-Garonne pour la formation des agriculteurs aux cinq cents maisons d'aujourd'hui, qui accueillent, avec un large éventail de filières, 39 000 jeunes et adultes, beaucoup de chemin a été parcouru. Il y a cinquante ans, il fallait pallier d'urgence les défaillances de l'enseignement public dans les zones rurales. Au fil du temps, la formule s'est pérennisée. Les maisons familiales rurales, imprégnées par la Jeunesse agricole chrétienne, représentent aujourd'hui le seul exemple, à cette échelle, d'enseignement autogéré.

Chaque maison dépend d'une association regroupant les familles, le plus souvent paysannes, intéressées par le développement de leur milieu. Les responsables ont eu la sagesse de fixer à 50% la proportion de parents effectifs parmi les membres des conseils d'administration, afin que l'institution ne devienne pas une affaire de grands-pères. Mais M. Decrombecque, président de l'Union nationale des maisons familiales rurales d'éducation et d'orientation (UNMFREO), a l'honnêteté d'avouer que, dans la réalité, les maisons familiales se heurtent aux mêmes difficultés de recrutement que l'ensemble du mouvement associatif.

Avec l'autogestion, l'originalité de la maison familiale rurale réside dans l'alternance entre des périodes passées dans un *« milieu de vie »* familial et des périodes de scolarité intensive. Les premières sont consacrées à l'observation et à la communication ; les secondes sont mises à profit pour théoriser à partir des observations et pour préparer le cycle suivant d'enseignement hors les murs. Autre originalité : chacun suit son propre rythme. Les MFR inscrivent en effet dans leur objectif le développement personnel. Les unités (80 élèves en moyenne) sont d'une taille qui permet de l'atteindre.

Ce système présente néanmoins un danger : la formation en circuit fermé à l'intérieur du milieu de vie risque d'être bien conformiste. D'où l'importance des moniteurs – terme un peu désuet que les MFR préfèrent cependant à celui de professeur – qui forment l'équipe pédagogique des maisons. Encore faudrait-il que ces moniteurs ne soient pas eux-mêmes autofermés...

Les responsables des MFR sont conscients des dangers de la consanguinité et cherchent, selon les endroits, à s'ouvrir sur l'extérieur. Mais cinq cents maisons, cinq cents pratiques...

Dans les années récentes, il leur a fallu batailler contre ceux qui pensaient que la formation s'effectue seulement à l'école. La question posée était : la pédagogie de l'alternance résiste-t-elle à l'élévation des niveaux de formation ? Valable pour un brevet d'études professionnelles, l'est-elle encore pour un brevet de technicien agricole ou de technicien supérieur ? En 1981, le service du ministère de l'agriculture, qui en doutait, a tenté une expérience. Celle-ci a montré que les résultats au BTA étaient aussi honorables dans le système de l'alternance que dans celui du plein temps. Le succès aux examens ne dépend donc pas du temps passé dans les murs de l'école. Du coup, la loi Rocard sur l'enseignement agricole a autorisé les MFR à préparer au BTA et au BTS.

### « Résolument modernes »

Cela correspond au souci de l'Union nationale d'élever le niveau général des futurs agriculteurs. Mais elle souhaite aussi conserver les filières moins ambitieuses des brevets d'études professionnelles qui permettent à certains d'accéder au BTA et au BTS, d'être un lieu d'accueil pour tous les futurs agriculteurs – qu'ils aient des parents exploitants ou salariés agricoles (50% du recrutement des MFR) ou d'autres origines – et de s'adapter enfin aux besoins du milieu rural.

Ce n'est pas un hasard en effet si, dès l'origine, on a parlé de maisons familiales rurales et non pas de maisons familiales agricoles.

Avant la loi sur l'apprentissage de 1972, les MFR avaient ouvert des maisons de métiers préparant à la mécanique auto, au bâtiment, à la charcuterie ou à la vente... En ce sens, les MFR sont *« résolument modernes »*, puisqu'elles préparent à la pluri-activité dont l'agriculture est une composante.

Le modèle des maisons familiales rurales a été adopté dans dix-neuf pays d'Europe et du tiers-monde. Une association internationale a été créée à Dakar en 1975. Au-delà des échanges linguistiques et professionnels, elle est aussi un soutien dans les pays où la liberté d'association *est le plus souvent considérée* comme une opposition au pouvoir en place.

JACQUES GRALL.

## Le budget de l'enseignement supérieur pour 1988

Une confusion s'est introduite dans la présentation du projet de budget de l'enseignement supérieur pour 1988 (*le Monde* du 20 mai). Les *« emplois budgétaires »* s'établissaient, pour 1987, à 95 334 personnes (54 608 enseignants et 40 726 autres personnels) correspondant à un budget de 14,8 milliards après ajustement. Les mesures nouvelles demandées (80,8 millions de francs) correspondent à une augmentation de 0,5 % et non 1,25 % comme nous l'avons écrit par erreur.

**Voici le tableau rectifié :**

| | 1987 | MESURES nouvelles demandées | EVOLUTION en % |
|---|---|---|---|
| **EMPLOIS BUDGÉTAIRES** | 95 334 | 1 296 | + 1,35 |
| dont : | | | |
| – enseignants et chercheurs | 54 608 | 1 156 | |
| – autres personnels | 40 726 | 140 | |
| **BUDGET** de l'enseignement supérieur (en millions de francs) | Budget voté et ajustements | Mesures nouvelles demandées | |
| **DÉPENSES ORDINAIRES** | 28 464,2 | 763,3 | + 3,7 |
| dont : | | | |
| – personnel | 14 875,7 | 80,8 | + 0,5 |
| – matériel et fonctionnement | 2 397 | 429,1 | + 17,9 |
| – aide sociale | 3 191,5 | 253,3 | + 7,9 |
| **INVESTISSEMENTS** | | | |
| – Autorisations de programme | 2 129,5 | 2 908,6 | + 36 |
| – Crédits de paiement | 2 020,5 | 2 314,3 | + 14 |
| **BUDGET TOTAL** | 1987 | 1988 | |
| – Dépenses ordinaires + crédits de paiement | 22 484,7 | 23 541,8 | + 4,7 |

## CATASTROPHES

## Un institut mondial de prévention des risques majeurs va être créé

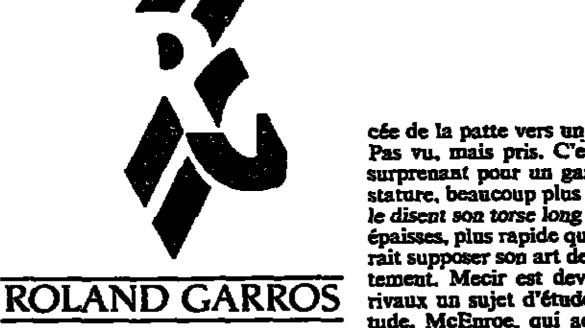
A l'issue de l'assemblée générale de l'association Métropolis, qui a eu lieu à Mexico du 19 au 21 mai, M. Michel Giraud, président de l'association et président du conseil régional d'Ile-de-France, a annoncé deux initiatives : la création d'un institut d'évaluation et de prévention des risques majeurs (épidémies, tremblements de terre, pollution) et un projet de bourse mondiale d'échanges de films de télévision sur les villes.

Par ailleurs, la région Ile-de-France a signé avec Brasilia, Rio-de-Janeiro, Sao-Paulo et Buenos-Aires des accords de coopération portant sur l'urbanisme, les transports, l'assainissement, la gestion des finances locales comparables aux opérations de coopération que développe déjà la région avec Le Caire et Pékin. Six nouveaux membres font partie de Métropolis, notamment Lyon, Athènes et Bamako.

# Sports

## TENNIS : les Internationaux de France

# Raminagrobis Mecir




***Dans le haut du tableau féminin toutes les têtes de série sont au rendez-vous des huitièmes de finale, sauf une, l'Américaine Kathy Rinaldi, dixième mondiale, qui a été éliminée par la Française Nathalie Tauziat, classée trente-troisième.***

Là-bas, sur le central, la foule, en houle, pouvait bien exiger l'extradition de l'arbitre. Sur le court *numéro un, Mecir, lui, ne se faisait* pas de mousse, il taquinait le goujon. Ne lui manquaient guère que son chapeau de paille et son pliant sur la ligne de fond. Il jouait, contre ou avec son gentil copain Srejber, une sorte de partie de campagne et de compagnonnage.

Le Tchécoslovaque Miloslav Mecir est un cas. On dit même, sur le circuit professionnel, qu'il est un chat, un gros chat paresseux et cruel, Raminagrobis, la terreur des rats des courts. Etonnant personnage, en tout cas.

Là, à deux pas, c'est l'avantage extrême du micro-central, croquignol Mecir baladait son long nez et son énorme nonchalance, plus affec*tée que réelle. Et revenait en* mémoire ce qu'un de ses collègues, pris au piège, disait de lui à *l'Equipe magazine : « Il se déplace si légèrement que vous ne le voyez même pas bouger. »*

Un chat, vraiment, la course coulée et silencieuse comme une avancée de la patte vers un nid d'oiseau. Pas vu, mais pris. C'est réellement surprenant pour un garçon de cette stature, beaucoup plus grand que ne *le disent son torse long et ses* cuisses épaisses, plus rapide que ne le laisserait supposer son art de se hâter lentement. Mecir est devenu pour ses rivaux un sujet d'étude et d'inquiétude. McEnroe, qui adore les gens atypiques, à commencer par lui-même, lancera : *« C'est un joueur que j'aime bien parce qu'il ne ressemble pas à un joueur de tennis. »*

C'est vrai. A le regarder sur l'avant-scène de Roland-Garros, on pense plutôt au rôle du pire neveu des Borgia *sur les planches du Châtelet* ou bien à celui d'un Méphisto au bois de Boulogne. Une de ses autres victimes – elles sont légion désormais, – exsangue et furibarde, aura même ce mot : *« Jouer contre Mecir, c'est un peu perdre son sang, goutte à goutte. »*

*Mecir le vampire, en somme.* Voilà qui serait séduisant, si ce n'était carrément injuste pour tout ce que représente ce joueur : l'incroyable talent d'un fameux toucheur de balle. Cette balle, que tous ou presque frappent, cognent, liftent, martyrisent, lui, il la cajole, la caresse dans le sens du poil, *l'enroule dans sa raquette*, la dompte comme un petit animal *jaune. Il en fait sa chose et l'envoie* lui rapporter des points extraordinaires. Mats Wilander, un autre expert, dira un soir de défaite, lorsque Mecir commençait à sévir : *« Je n'ai jamais pu savoir où il frappait la balle. Finalement, j'étais comme un spectateur, sauf que je n'avais pas eu à payer. »*

Tant de talent exaspère. Et il exaspère ses pairs, le brave Mecir, tennisman fainéant à la façon des rois, pêcheur à la ligne, gourmet et gourmand comme un vieux chat précisément, indifférent à la gloire. Et, en plus, fidèle à son pays. Tant de talent protège aussi. Et il le protège, lui, d'un service assez faible, d'un inconstant appétit de vaincre et d'une évidente *fâcherie avec les* marches forcées de l'entraînement. *Mecir joue assez bien pour se permettre* de n'être point parfait.

Sur le court numéro un, en une heure treize minutes – probablement *le temps qu'ils s'étaient* accordé avant d'aller déjeuner, bras dessus, bras dessous, – Mecir, griffes rentrées, expédia le brave soldat Srejber, son compatriote (6-1, 6-2, 6-1). La suite, pour les aventures de Raminagrobis, au prochain numéro.

### Le bonheur de Kuchna

Cette suite concerne un Français, Patrice Kuchna. Celui-là même qui, l'autre jour, scalpa le punk Agassi. Il a récidivé vendredi, sur le court *numéro neuf, en s'offrant la tête de* Jim Pugh, un Californien pur sang, centième joueur mondial (6-4, 6-2, 3-6, 6-2). De la belle et bonne ouvrage, qui ouvre au joueur de Lille le chemin inespéré des huitièmes de finale.

Et qui lui ouvrit d'abord la porte du saint des saints, celle de la salle de conférences où ne sont reçus que les grands. Ces conférences de presse dans les catacombes de Roland-Garros sont rarement d'un droiatique achevé. Ils n'ont pas grand-chose à dire, les préposés d'*office, sauf à user de clichés* sur la « pression », maître mot de la météorologie tennistique. Ou sauf à nous accabler de leur vague à l'âme et de leurs bleus à l'aine.

Patrice Kuchna avait des années d'indifférence *médiatique à venger.* Il tenait la presse. Il n'allait plus la lâcher, jusqu'à ce que celle-ci en demande encore. Tant tout cela fut drôle et tendre, l'art qu'avait ce garçon de la moquer et de se moquer lui-même.

Patrice Kuchna, qui marche sur les étoiles avec un grand rire et une saine lucidité, a raconté ce bonheur qui lui arrivait à lui, le *« provincial »*, le joueur moyen, ainsi propulsé à l'avant-scène. Il a tout dit de lui, avec humour et sans la moindre amertume : ses débuts prometteurs avec *Leconte et Tulasne, son licenciement* hors du giron fédéral pour *insuffisance de résultats. Le travail* ensuite, en solitaire, avec son père professeur de tennis. La montée dans le classement ATP, dans les cent *vingt premiers. Et, sur une série* de mauvais résultats et de *« tournois mal choisis »*, la chute, les années de pain sec et les oubliettes. Dix-neuvième Français, trois cent vingt-deuxième mondial.

Il était très drôle, vraiment, le récit de ses galères sur les circuits de seconds couteaux, au Portugal, en Belgique, presque à Bécon-les-Bruyères, pour tenter de grignoter des points ATP. *« Mais vous ne pouvez savoir ce que les joueurs moyens sont bons aujourd'hui ! »*

Il a parlé de *lui-même, de son jeu,* de ses moyens physiques, *« qui sont ce que vous voyez »*. A un journaliste américain lui demandant s'il n'avait pas peur de voir son bras partir avec la raquette un de ces jours, il rétorqua, dans un autre rire : *« Ah ! Vous le pensez, vous aussi ? »*

Patrice Kuchna jouera contre Raminagrobis Mecir. Il s'en délecte d'avance : *« Il ne m'a jamais battu,* dit-il en éclatant encore de rire. *Moi, si, dans un match de classement de la coupe de Galéa, il y a sept ans. Mais il est vrai que, depuis, il n'a plus osé jouer contre moi. »*

Alors, va pour Mecir. *« Je lui ferai faire des ronds, je le miterai au maximum. Et puis je tâcherai simplement de ne pas être ridicule. Il est tellement fort ! »*

Ce garçon de vingt-quatre ans jouera un huitième de finale à Roland-Garros, bonheur qu'il n'espérait plus. Alors, sur un ton farce, il a demandé à un officiel des *invitations et une place de parking* pour ses parents. Et, souriant encore, mais beaucoup plus sérieux, il a dit : *« Ce que j'aimerais bien, c'est changer de court, de voir un peu plus de monde. » « Dis-le, dis-le donc que tu veux le central ! »*, soufflèrent les journalistes. *« Oh ! ma foi, je ne sais pas. Des fois, si c'était possible... »*

*Un geste, messieurs les organisateurs...*

PIERRE GEORGES.

# Avantage à la RATP !

Elle court, elle court, la balle fluo... Même le ventre de Paris bat à son rythme : jusqu'au 7 juin, le métro, en accord avec TF 1 et Roland-Garros, offre en direct sur le réseau Tube et sur des *« murs écrans »* les passages des matches les plus marquants ! (1)

Il y a deux ans, la « deuxième voiture » *emmenait les mordus* du tennis à Roland-Garros. A présent, c'est le stade qui vient à elle. Et quel succès ! Il suffit que l'ombre de Lendl, de Noah ou d'une autre star de la raquette se profile sur le petit écran pour que des dizaines de voyageurs se transforment en poupées de cire. *Impossible de résister au clop-clop* lancinant.

*Salle d'échange de la station* Châtelet-Les Halles, le mur de téléviseurs a déjà ses habitués. Ils arrivent vers 14 heures, déplient leur quotidien favori et s'installent dessus. Des étudiants entre deux cours, des *livreurs entre deux livraisons*, des oisifs enfin occupés. Des *hommes essentiellement. Touristes*, amoureux, jeunes cadres... s'arrêtent et se succèdent le temps d'un échange de balles, parfois celui d'un set. Et pour peu qu'un joueur perde une balle stupidement ou en rattrape une *in extremis*, les clameurs du métro font écho à celles de Roland-Garros.

Des agents de la RATP inscrivent *sur des tableaux géants les* derniers résultats. Ils échangent *quelques mots avec les badauds* qui les interrogent et se lancent dans de timides commentaires. La RATP s'est donné un slogan : *« Le métro bouge la ville, bouge la vie. »* Avantage à la RATP !

CHRISTIANE CHOMBEAU.

(1) Murs écrans aux stations Châtelet-Les Halles, Gare-de-Lyon, Nation, Gare-du-Nord, Bastille, Miromesnil, Saint-Augustin, Montparnasse, Trocadéro, Porte-d'Auteuil. *Un court de tennis grandeur nature*, reconstitué à Auber, accueille pendant Roland-Garros les joueurs des ligues de Paris et d'Ile-de-France, qui feront des *démonstrations.*

# Impertinente Nathalie

Machisme ou sexisme ordinaire du *sport français, le résultat est là,* crevant les yeux, le tennis féminin n'est au public de Roland-Garros qu'un pis-aller entre deux matches masculins. Tribunes bondées pour les uns, aux deux-tiers vides pour les autres. Même les journalistes, ont du mal à s'intéresser à ces jeux de dames qui ne réservent guère de sur*prise jusqu'aux quarts de finale.* Et encore retrouve-t-on là toujours les huit premières mondiales plus ou moins dans le désordre.

Lors des conférences de presse, les questions dérapent donc vers les bas-côtés du jeu. Comment soutenir autrement l'attention des lecteurs ? Ils savent tout des mille et quelques matches remportés par Martina Navratilova. Mais savaient-t-ils que *l'ex-Tchécoslovaque est entourée* d'une petite ménagerie ? La championne du monde avait dû décliner l'identité des quatre chiens et du chat qui l'ont accompagnée à Paris. Vendredi, elle eut à s'expliquer sur un autre détail : la rumeur sur son éventuel mariage, dans deux semaines, à Eastbourne... avec un prétendant inconnu d'*elle. Mais* voilà de quoi alimenter les gazettes. De même que le retour prochain dans son entourage de Renée Richards.

Ce chirurgien ophtamologique avait fait scandale dans les années 70 en changeant de sexe et en obtenant de jouer sur le circuit féminin. C'est une forte personnalité qui suscite toujours l'intérêt. En *revanche, la victoire de Martina* Navratilova sur Petra Hubert ne méritait pas, vendredi, une édition spéciale : en une petite heure, l'Autrichienne n'a pu arracher que deux petits jeux à une Américaine en possession de tous ses moyens.

RAS également pour ce qui concerne Chris Evert, désormais séparée de John Llyod. Elle a battu, sans formalités particulières, la Suissesse Klap. *Cela se résume en* quatre chiffres : 6-2, 6-0. Heureusement que son nouveau compagnon, l'ancien champion de ski Andy Mill, fait, lui, un bon sujet d'article.

Tel est le pâle reflet du tennis féminin en ces temps ordinaires. Aussi c'est presque la panique quand, crime de lèse-majesté, une championne établie est battue, par surprise, on dirait presque par traîtrise. En l'occurrence, vendredi, ce fut Nathalie Tauziat qui porta le coup fatal. Cette Tropézienne de dix-neuf ans et demi s'est permis d'*éliminer la dixième joueuse mondiale*, Kathy Rinaldi. Valeur sûre du tennis américain, celle-ci figure au *Livre des records* pour une singulière performance : elle a signé un contrat professionnel à quatorze ans.

Elle en a désormais vingt, une jolie frimousse et elle joue toujours comme une peste. Donc, elle aurait dû gagner et elle aurait pu évoquer son prochain rôle au cinéma. Mais elle a perdu et elle a parlé d'une blessure à la cuisse. Une cheville bandée *mettait Nathalie Tauziat* à égalité de handicap. D'ailleurs, la domination de la Française ne souffrit pas de contestation : elle s'est imposée au filet, où l'Américaine n'est montée que pour lui serrer la main.

### Des années de galère

Surprenant ? Pas vraiment, si l'on sait que cette jeune fille *s'entraîne* d'arrache-pied depuis six ans avec Régis de Camaret, un ancien ingénieur en torpilles devenu expert en balistique tennistique. Elle avait gagné le National en 1985. Elle est désormais en tête des Françaises au classement mondial grâce à des performances, à Strasbourg et à Berlin *notamment, qui n'ont guère eu* d'écho.

Il est *vrai que, après ses années de* galère à Saint-Tropez, où elle s'était réfugiée une fois rejetée par le système fédéral, elle n'a pas encore autre chose à raconter que sa vie autour du filet. Cela ne devrait pas durer. Les maîtresses femmes de *l'Association internationale des* joueuses (WIT) conseillent à leurs adhérentes d'avoir toujours quelques anecdotes personnelles en réserve pour retenir l'attention.

Mais, pour l'instant, il faut se contenter de la bonne nouvelle : Nathalie Tauziat est la première Française en huitièmes de finale à Roland-*Garros depuis des lustres.*

ALAIN GIRAUDO.

## Coupe du monde de rugby

### Victoires européennes

Pour son deuxième match en Coupe du monde, l'équipe d'Ecosse a obtenu un succès, samedi 30 mai, à Wellington (Nouvelle-Zélande), *en battant le Zimbabwe* (60-21). Les Ecossais ont marqué onze essais et réussi huit transformations, à Gavin-Hastings. Dans le groupe 2, les Irlandais ont dominé le Canada (46-19), lors du match disputé samedi à Dunedin. Grâce à un sursaut dans le dernier quart d'heure de la partie, où ils ont marqué 27 points, les *coéquipiers* de Hugo McNeill ont préservé toutes leurs chances d'accession aux quarts de finale. A Sydney (Australie) pendant ce temps l'Angleterre a triomphé du Japon (60-7).



## Résultats du vendredi 29 mai

**SIMPLE MESSIEURS**
*(seizièmes de finale)*

● ***Premier quart de tableau.*** – Nyström (Suè., 18) b. Cahill (Aus., 164), 6-4, 7-6 (7-4), 6-4 ; Lendl (Tch., 1) b. **Tulasne** (Fra., 33), 7-6 (7-5), 6-2, 6-2 ; E. Sanchez (Esp., 19) b. De la Pena (Arg., 49), 6-4, 7-6 (7-4), 6-4 ; Gomez (Equa., 10) b. Berger (E-U, 33), 5-7, 6-4, 4-6, 6-3, 6-4.

● **Deuxième quart de tableau.** – Mecir (Tch., 5) b. Srejber (Tch., 46), 6-1, 6-2, 6-1 ; Novacek (Tch., 48) b. **Winogradsky** (Fr., 152), 6-1, 6-0, 2-6, 6-4 ; *Jaite (Arg., 15) b. Muster* (Aus., 52), 6-2, 3-6, 7-6 (13-11), 6-0 ; **Kuchna** (Fra., 342) b. Pugh (E-U, 96), 6-4, 6-2, 3-6, 6-2.

**SIMPLE DAMES**
*(seizièmes de finale)*

● **Premier quart de tableau.** – M. Navratilova (E-U, 1) b. Huber (Aus., 106), 6-1, 6-1 ; **N. Tauziat** (Fra., 31) b. K. Rinaldi (E-U, 13), 6-1, 6-3 ; S. Hanika (RFA, 19) b. L. Garrone (Ita. 48), 6-4, 6-3 ; C. Kohde-Kilsch (RFA, 10) b. C. Bassett (Can., 24), 7-5, 6-3.

● ***Deuxième quart de tableau.*** – C. Evert (E-U, 3) b. E. Krapl (Suè., 132), 6-2, 6-0 ; K. Maleeva (Bulg., 17) B. K. Gompert (E-U), 23), 7-6 (8-6), 6-1 ; H. Sukova (Tch., 5) b. N. Zvereva (URSS, 65), *6-1, 6-3* ; R. Reggi *(Ita., 22)* b. A. Minter (Aus., 61), 7-5, 6-2.



## FOOTBALL : Bordeaux champion de France

# L'implacable maître Jacquet

**En battant Saint-Etienne (1-0), vendredi 29 mai, les Girondins de Bordeaux ont remporté, à une journée de la fin de la compétition, leur troisième titre de champion de France en quatre ans. L'Olympique de Marseille, désormais à quatre points au classement après sa défaite contre Paris-Saint-Germain (2-0), ne peut plus les rejoindre. Il faudra attendre la dernière journée, vendredi 5 juin, pour savoir qui, d'Auxerre ou de Toulouse, obtiendra la troisième place qualificative pour une coupe d'Europe. En bas du tableau, l'incertitude règne toujours entre Sochaux et Nancy pour le maintien en première division.**

*BORDEAUX*
*de notre envoyé spécial*

La nuit bordelaise a résonné longtemps des échos de la fête. Pour une *fois, les Girondins avaient bien fait* les choses en s'adjugeant le titre à domicile. En 1984, *premier sacre* à Rennes. L'année suivante, c'était à Laval. Les supporters, une fois l'oreille décollée de leur transistor, n'avaient eu d'autre ressource que de se précipiter à l'aéroport de Mérignac pour attendre le retour des héros.

Vendredi soir, la liesse des quarante mille spectateurs du parc de Lescure a pu exploser dès la fin du match contre Saint-Etienne. Puis un énorme embouteillage l'a transportée en klaxonnant jusque la place Gambetta. C'est là que Bordeaux l'embourgeoisée, naturellement rétive aux enthousiasmes trop voyants, aime à se dévergonder dans les grandes occasions. Ce titre, arraché à Marseille, à Tapie et un peu aussi à Giresse, en est une.

### Travail et rigueur

L'histoire locale retiendra ce 29 mai comme un jalon supplémentaire de la grandeur du football bordelais. Le temps, en revanche, jet*tera un voile pudique sur le* médiocre match qui présida à ce troisième titre girondin. L'ayant réclamé sur tous les tons depuis le coup d'envoi, les ultras du virage sud obtinrent de Philippe Fargeon le but victorieux à la trente-quatrième minute : une reprise de la tête qui fusa à travers une forêt de défenseurs. C'était le quinzième but du jeune avant-centre depuis son arrivée en Gironde, le 5 décembre dernier, et le plus important.

Le reste – les quatre tirs de Bordeaux sur les poteaux, les cartons jaunes et le sifflet tatillon de l'arbitre – était déjà oublié, lorsque les joueurs entamèrent leur tour d'honneur en portant sur leurs épaules, leur entraîneur, dont le nom était scandé par la foule.

Au club depuis 1980, Aimé Jacquet a bien mérité l'ovation du public. Sept participations consécutives aux compétitions européennes, trois titres de champion de France, une Coupe de France et – peut-être – le doublé cette saison : les théories, la méthode et la psychologie de l'entraîneur ont permis de largement rentabiliser les énormes investissements consentis *par le club, ses* sponsors et les collectivités locales. Pourtant, Jacquet le discret se trouva porté en triomphe à son corps défendant : *« Je n'y tiens pas bien, mais j'ai été enlevé de force »*, expliquait-il après coup, sans fausse modestie.

Tandis *que le parc Lescure tout* entier battait encore la chamade, il se livrait déjà à l'analyse de la partie. D'un ton posé, assaisonné d'une pointe indélébile d'accent stéphanois, il décortiquait les phases de jeu, en abusant du jargon technique comme d'une langue de bois pour masquer son émotion. Jacquet est ainsi dans sa vie publique : à la fois précis et évasif, chaleureux et lointain, *communiquant et hermétique.* C'est un professionnel dont toute l'énergie est tournée vers l'efficacité.

Ce fils de boucher de Sail-sous-*Couzan (Loire)* a conservé de ses années d'usine à Saint-Chamond le goût de l'effort et du travail bien fait. Tout au long de sa carrière de joueur à Saint-Etienne, puis d'entraîneur à Lyon et à Bordeaux, il n'a pas dévié de ces principes : travail et rigueur. Plutôt boute-en-train – paraît-il – dans le privé, il ne se départ jamais de son sérieux pour parler foot. Pour lui, ce métier est un privilège qu'il ne s'agit pas de gâcher par frivolité.

### Une nouvelle finale en perspective

A l'écoute permanente de ses joueurs, il n'est pas pour autant leur copain. *Homme d'ordre*, il a instauré à Bordeaux des relations de hiérarchie, sinon d'autorité, basées sur le respect réciproque. Acceptée depuis *longtemps par les anciens, cette* conception a choqué certains joueurs arrivés à l'intersaison. Leur intégration s'est faite progressivement. Ce n'est pas la moindre des satisfactions d'Aimé Jacquet, lorsqu'il fait le bilan de la saison.

*« Elle a été très enrichissante,* dit-il, *car il a fallu beaucoup travailler pour donner une homogénéité à une équipe qui avait été bouleversée. Il y avait eu des changements de joueurs et une remise en cause sur le plan collectif. La Coupe de la Ligue, l'été dernier, nous a permis de roder les nouveaux et de prendre un départ rigoureux dans le championnat. Sans bien jouer, nous avons marqué des points précieux. Puis l'état d'esprit s'est installé. Après un passage à vide, en novembre, nous avons eu une très bonne période avant la trêve (sept points sur huit). »*

Depuis, les Bordelais ont joué vingt-six matches de haut niveau. Un parcours démentiel qui n'est pas terminé. Au soir de la victoire sur Saint-Etienne, les supporters ont ripaillé à la santé des Girondins, mais ceux-ci n'ont même pas débouché une bouteille. *« Nous ne voulons pas de relâchement sur le plan mental »*, expliquait Aimé Jacquet, dont l'esprit est déjà entièrement tendu vers la demi-finale retour de la Coupe de France contre Alès, mardi 2 juin. La perspective de retrouver l'OM en finale le 10 juin pour régler sur le pré la question de la suprématie entre les deux clubs est la meilleure stimulation pour ceux qui se croiraient déjà en vacances.

JEAN-JACQUES BOZONNET.

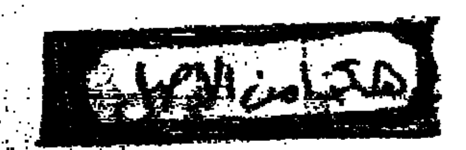
### Les résultats

| | |
|---|---|
| *Bordeaux b. Saint-Etienne | 1-0 |
| *Paris-SG b. Marseille | 2-0 |
| *Toulon b. Toulouse | 3-2 |
| Auxerre b. *Le Havre | 4-1 |
| *Lens et Monaco | 1-1 |
| Metz b. *Rennes | 1-0 |
| *Sochaux b. Brest | 3-0 |
| *Nancy b. Laval | 3-0 |
| *Nice b. Lille | 1-0 |
| RC Paris b. *Nantes | 3-2 |

● **Classement.** – 1. Bordeaux, 53 pts ; 2. Marseille, 49 ; 3. Toulouse, 46 ; 4. Auxerre, 45 ; 5. *Monaco*, 43 ; 6. Metz, 41 ; 7. Paris-SG, 41 ; 8. Brest, 38 ; 9. Lens, 37 ; 10. Nice, 37 ; 11. Laval, 36 ; 12. Lille, 34 ; 13. Nantes, 34 ; 14. RC Paris, 34 ; 15. Saint-Etienne, 32 ; 16. *Le Havre*, 32 ; 17. Toulon, 32 ; 18. Sochaux, 30 ; 19. Nancy, 29 ; 20. Rennes, 17.





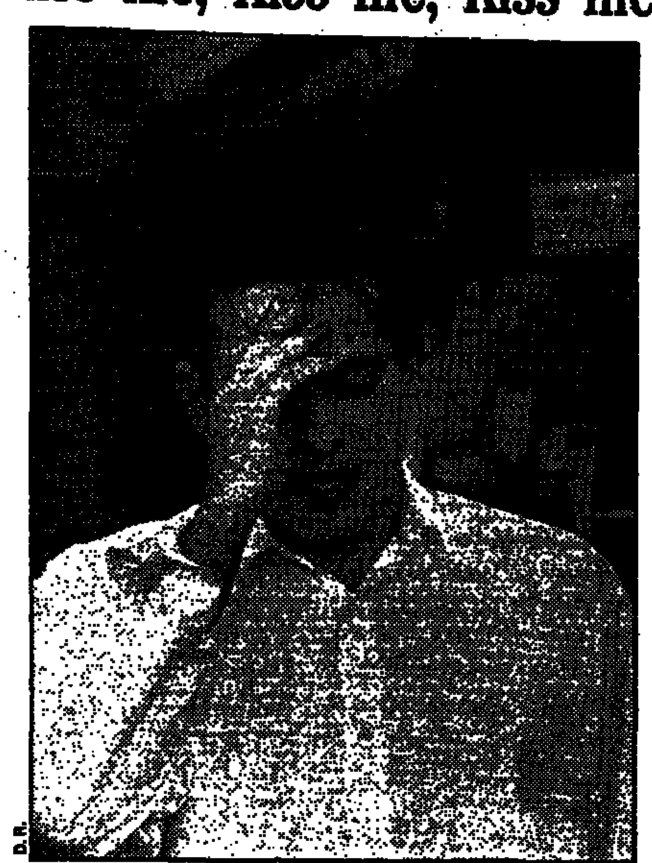




**ROCK**

*Le nouveau disque de Cure*

## « Kiss me, Kiss me, Kiss me »



D.R.

Robert Smith, le leader de Cure

*Un nouvel album du groupe rock le plus populaire en France. « Le succès rend fou », dit son leader, Robert Smith.*

*« Le métier de musicien,* dit Robert Smith le leader de Cure, *est un métier normal. Ce qui ne l'est pas, c'est celui de chanteur. Je n'aime pas l'idée d'être une pop star, même si je peux avoir du recul par rapport à ça. Si la musique de Cure était purement instrumentale, je crois que je serais plus heureux ».*

Pourtant, de son propre aveu, Robert Smith ne s'est jamais autant appliqué à chanter sur *« Kiss me, Kiss me, Kiss me »*, le nouvel album. *« Cela peut sembler paradoxal,* avoue-t-il, *mais je suppose que le comportement classique des insatisfaits est d'aller vers la douleur. »*

Un sixième membre va s'ajouter au groupe pour la prochaine tournée, qui débutera aux Etats-Unis cet été avant de visiter l'Europe au mois d'octobre. Il permettra à Robert Smith d'abandonner la guitare pour certains morceaux et de se concentrer sur le chant.

C'est à la demande de Robert Smith que les autres musiciens ont composé des chansons en vue de l'enregistrement. *« Il y a là,* dit-il, *la conjonction de deux facteurs : je crois que j'ai beaucoup moins de choses à me prouver à moi-même. Ça laisse forcément plus de place aux autres (...). «* Kiss me, Kiss me, Kiss me » *est le portrait fidèle du groupe tel qu'il se présente aujourd'hui. C'est un album charnière qui porte en lui les différents éléments qui ont marqué ses dix années passées tout en esquissant notre direction future. »*

Le futur c'est une ouverture sur les influences extérieures, soul, funk country and western. Choisissant la diversité, le groupe n'en a pas moins préservé son identité. Dix-huit titres occupent les quatre faces de ce double album étrangement construit en accent circonflexe. Enchaînant un morceau lent à un autre rapide, cassant systématiquement les ambiances, il est fait de rupture, presque en porte-à-faux avec le précédent, *The Head on the Door. « Je n'ai pas le sentiment de travailler sur une continuité,* dit Robert Smith. *Chaque album a sa propre vie et correspond à des moments précis de la mienne justement.* Kiss me, Kiss me, Kiss me *n'est pas le prolongement de* The Head on the Door, *dont le succès m'a d'ailleurs surpris car j'étais moyennement satisfait du résultat. En fait, le succès n'a jamais été un objectif, nous n'avons pas démarré pour être si célèbre. »*

Ce succès n'en reste pas moins phénoménal, dépassant le milieu étudiant pour toucher tous les publics. En tête des groupes de rock sur le marché français – c'est ici qu'il est le plus populaire, – Cure a vendu en 1986 plus de sept cent mille albums – *The Head on the Door* ayant eu un effet d'entraînement sur les disques précédents. Avant sa sortie, le nouvel album a fait l'objet de quatre-vingt mille précommandes chez les disquaires. Aujourd'hui, le phénomène Cure tourne à l'émeute : on l'a vu récemment à Paris, puis à Cannes pendant le Festival, où le groupe assurait la promotion du disque. Epiés par des centaines de fans, ses moindres déplacements provoquaient l'hystérie collective. *« Je crois qu'on accorde trop d'importance aux musiciens de rock,* dit Smith. *Si je devais être populaire partout ailleurs comme en France, je crois que je ne bougerais plus de chez moi. Il y a de quoi devenir fou. Mais je n'ai pas peur de me couper de la réalité, je l'ai abandonnée depuis longtemps... »*

**ALAIN WAIS.**

★ Disque Polydor, 832130-1.

*Sarrebruck : 10e Festival du théâtre français*

## Un bon état des lieux

*« Perspectives », le Festival du théâtre français de Sarrebruck, vient de fêter son dixième anniversaire. La sélection 1987 reflétait bien la disparité de la production artistique des jeunes compagnies de notre pays.*

En se mobilisant chaque année pendant une semaine pour le théâtre français, la ville de Sarrebruck fait preuve d'une belle constance. Et cela malgré la crise économique qui, ici aussi, frappe durement : il y a 18 % environ de la population au chômage.

Depuis la création du Festival en 1977, trois directeurs se sont succédé, et la personnalité de chacun a, bien sûr infléchi la ligne artistique. A Jochen Zoerner-Erb avait succédé, en 1986, Peter Hahn, le directeur de l'Antitheater fondé à Francfort par Fassbinder. Sa programmation de haute tenue (la Compagnie Renaud-Barrault avec Beckett, le Théâtre de la Huchette avec Ionesco) n'avait pourtant pas fait l'unanimité. La presse allemande, qui suit avec attention le Festival, avait même évoqué les *« vétérans du jeune théâtre français ».*

En fait, c'est par tradition, à Sarrebruck, on est avide de nouveauté, de découverte. Et dans les salles de spectacle bondées, on sent cette curiosité, cet appétit du public allemand pour la jeune création française.

Cette année, c'est un metteur en scène de trente-deux ans, Marc Adam, qui a pris la direction du Festival. D'origine strasbourgeoise, il a monté en Allemagne, en Australie et en France (à la Maison de la culture de Rennes) des spectacles pour la plupart consacrés à des auteurs contemporains : Michel Deutsch, Michel Tremblay, Patrick Süskind. Il a établi une programmation 87 tout entière consacrée aux compagnies indépendantes, aux *« jeunes compagnies »*, un label qui recouvre en France, on le sait, une situation très disparate, qu'il s'agisse des subventions ou de la qualité artistique.

L'ambition de Marc Adam, si son mandat est reconduit (comme c'est vraisemblable) en 1988, est de préserver la spécificité française du Festival, mais de l'ouvrir plus largement sur l'Europe. Ainsi dès cette année il a accueilli le Théâtre de Complicité, formé de trois comédiens anglais issus de l'école de Jacques Lecoq. Marc Adam souhaiterait également mettre en regard, à propos d'un même auteur (par exemple Botho Strauss ou Bernard-Marie Koltès), des mises en scènes françaises et allemandes.

Dès cette année, Marc Adam avait prévu, en liaison avec « Théâtrales », une série de mises en voix-mises en espace pour promouvoir les auteurs français contemporains en Allemagne – Philippe Minyana, Madeleine Laïc, Bernard Chartreux, – un projet qui, au dernier moment, n'a pu se concrétiser, faute d'un soutien financier suffisant du ministère de la culture français. Or le Festival de Sarrebruck, placé sous le haut patronage de M. François Mitterrand, dispose d'un budget assez restreint (1,4 million de francs), supporté aux deux tiers par des sponsors (dont Peugeot-Allemagne). Pour le dernier tiers, ce sont les tutelles allemandes qui financent à majorité le Festival, la participation du ministère français des affaires étrangères, de l'Institut d'études françaises de Sarrebruck ou de l'Association française d'action artistique, restant limitée.

### *Les anges déchus du Théâtre du Radeau*

Il avait tout de même bonne allure, ce cru 1987. Si les jeunes auteurs français étaient absents, en revanche Molière (avec le Studio classique) et Marivaux (avec la Compagnie Viviane Théophilidès) étaient dignement représentés. Et les spectacles du Scarface Ensemble (*le Prince et le Marchand*, adapté de Dostoïevski par Bernard Bloch) et du Théâtre de la Chamaille (d'après *Alice au pays des merveilles*, de Lewis Carroll) reflètent bien une des tendances actuelles du théâtre français : l'appropriation scénique de textes non théâtraux.

Pour le reste, le Festival a fait la part belle aux recherches se situant au carrefour de la danse, des arts plastiques, du théâtre et de la musique, en accueillant notamment le Fartov Studio Théâtre et son « audio-théâtre » Beaux-Quartiers, avec un spectacle, *la Patience*, inspiré du peintre Balthus, la Péniche-Opéra et deux compagnies de danse, Bouvier Obaldia et Philippe Découflé qui, avec *Codex*, a obtenu un véritable triomphe. Quant à la Compagnie Patrice Bigel-la Rumeur, dont les recherches gracieuses se situent à mi-chemin entre théâtre et danse, elle a eu droit à une véritable mini-rétrospective avec trois spectacles, dont *Circuits clandestins*, présenté cette saison à Paris.

Passons sous silence la médiocrité inutilement provocatrice du *Quatre Litres blues*, présenté par les Nancéiens de la Compagnie Quatre Litres douze, pour ne retenir d'un week-end festivalier que le très surprenant et fascinant *Mystère Bouffe*, de François Tanguy, par le Théâtre du Radeau, une troupe venue du Mans : un cérémonial lent et poétique, assez énigmatique, célébré par d'étranges personnages portant frac noir ou vagues de tulle blanc vaporeux, le visage bandé, susurrant entre leurs dents une sorte de litanie, manipulant derrière une série de pauvres rideaux de draps blancs s'ouvrant et se fermant à l'infini des marionnettes, des planches, des bougies. Parfois, au loin, on aperçoit un bout de ciel et des anges aux ailes tronquées chantant des musiques célestes. Il y a encore des chevaliers vêtus d'acier, un cheval de bois perdu sous une tempête musicale, lancé dans une fuite effrénée, un paysage sur lequel les comédiens désignent des emplacements et, à deux reprises, un petit couple figé dans une étrange et muette fixité. Cette dérive sans paroles sur le thème du paradis perdu, cette écriture dans la filiation de Kantor mais totalement personnelle, débouche sur un lyrisme de chambre poignant. Le spectacle, dit-on, devrait être programmé par le Festival d'automne à Paris. On a hâte de le revoir, d'en reparler.

**ODILE QUIROT.**

*A Paris, du 9 au 14 novembre prochain*

## Le premier marché international des arts de la scène

La France ne disposait pas jusqu'à cette année de marché international du spectacle vivant. Cette anomalie, que peuvent expliquer un certain conservatisme et l'isolement volontaire ou involontaire des créateurs, sera corrigée à l'automne par la réunion à la Grande Halle de La Villette à Paris (du lundi 9 au samedi 14 novembre 1987), du premier marché international des arts de la scène (MARS).

Sous le haut patronage du dieu de la guerre – que faut-il en conclure ? – mais aussi de la jeunesse et du renouveau, le théâtre, la danse, la musique classique et les variétés seront donc associés pour une manifestation commerciale destinée, selon ses promoteurs – Jean-François Millier et Olivier Gluzman, producteurs de spectacles, – *« à jeter les bases commerciales régulières pour les échanges artistiques et culturels entre la France, l'Europe et le reste du monde ».*

Initiative privée, le MARS a d'emblée été reconnu d'intérêt collectif par les pouvoirs publics, plusieurs associations et sociétés professionnelles (SACEM, SACD, etc.), ainsi que par des sponsors (la FNAC, Air France et la Banque centrale des coopératives et des mutuelles).

Pour la première année et afin d'asseoir les chances de succès de l'entreprise, les organisateurs ont pris sur eux d'inviter les principaux acheteurs ou programmateurs du monde – directeurs de festival, de théâtre, « tourneurs », agents, producteurs, – qui viendront de plus de vingt-cinq pays à la rencontre d'artistes essentiellement français, pour cette première édition. Deux types de participation sont offertes à ces derniers : la présentation d'extraits de spectacles sur le plateau de la Grande Halle, qui sera aménagé à cet effet, ou bien celle de spectacles complets – pour le théâtre, à l'Espace Jacques-Prévert d'Aulnay-sous-Bois ; pour la danse, sur la scène de l'Opéra comique, et, pour la musique, sur celle de la Cigale. Les spectacles seront sélectionnés par différentes commissions, composées de professionnels de chacun des secteurs, sur dossiers envoyés avant le 15 juin prochain.

De cent cinquante à deux cents stands seront à la disposition de tous les professionnels pour présenter leurs activités. Il leur en coûtera 3 500 francs, un même stand pouvant être partagé en deux.

**O. S.**

★ MARS : 2, rue de Lancry, 75010 Paris. Tél. : 46-07-00-27.

*« Dommage qu'elle soit une putain », par le Théâtre de la Roulotte*

## De bric et de broc

***Dommage qu'elle soit une putain*** est une tragédie élisabéthaine violente et sanglante de John Ford (à ne pas confondre avec le cinéaste du même nom). Le Bisontin Jean-Luc Lagarce en a fait une adaptation, qui met en valeur la poésie prenante et le romanesque de *la* pièce. On suppose donc qu'il aime cette écriture, cette histoire d'une passion d'un frère pour sa sœur, de leur révolte contre l'ordre établi et ses hypocrisies. Or, sa mise en scène ne cesse de manier la dérision à l'encontre des personnages. Il a choisi un comédien basané (Jean-Michel Martial) pour jouer Soranzo, l'époux d'Annabella fou d'amour et de jalousie : clin d'œil sans doute à Othello et à Shakespeare, contemporain de John Ford. Mais pourquoi le vêtir dans la première partie du spectacle façon Tarzan, puis ensuite en jeune homme des années 80 ? Soranzo ne passe pas, dans la pièce, de l'état naturel du bon sauvage à celui de civilisé découvrant la perversité, puisque lui-même a déjà trahi, et qu'il en mourra. Et tout est ainsi, à l'avenant : le domestique de Soranzo est un loubard, Bergetto, le soupirant éconduit enfourche un vélo. Le mélange de citations, d'époques, de géographies n'atteint jamais une démesure ample, baroque.

Marc François (Giovanni) prononce son texte face au public, comme une sourde incantation, avec parfois de brusques accès de folie furieuse. Il est maigre et fluet, les épaules tombantes, sorte de petit clone obstiné au royaume des adultes, mais à la fin, quand il manie la dague avec acharnement, on a du mal à y croire. Le couple qu'il forme avec Claire Fayolle (Annabella) est parfois empreint d'une fragilité juvénile assez belle, mais la mise en scène casse aussitôt le fil.

Dommage encore que Jean-Luc Lagarce qui signe avec François Berreur un dispositif scénique très simple ne sache ni l'utiliser de manière dynamique ni faire jouer la lumière sur l'immense drap de plastique rouge sang qui le recouvre.

**ODILE QUIROT.**

★ Au Théâtre du Lierre, 22, rue du Chevaleret (45-86-55-83).



**MUSIQUES**

*Rétrospective Scelsi à Royaumont*

## L'Italien le plus secret

*Avare de son œuvre, sévère avec lui-même, peu enclin à s'expliquer, ce compositeur également poète reste une énigme dont trois concerts tentent d'élucider quelques secrets.*

Depuis 1978, la Fondation Royaumont, installée dans l'ancienne abbaye cistercienne d'Asnières-sur-Oise, a concentré ses activités musicales autour de la voix : ateliers, concerts, rencontres, séminaires, stages, s'y déroulent régulièrement et ont acquis la double réputation de sérieux et de bonne humeur, à l'image de ce cadre tour à tour austère ou riant.

Chargé de la mission « voix nouvelles », Marc Texier a choisi, pour le week-end de l'Ascension, d'illustrer le thème « parler-chanter » de deux façon : d'une part à travers une série de communications, matin et après-midi du vendredi au dimanche, d'autre part en présentant trois concerts où l'œuvre du compositeur italien Giacinto Scelsi occupe une place de choix. Parmi les intervenants au colloque, on relève notamment la présence de musicologues : Sihma Arom, Harry Halbreich ; d'interprètes : Gérard Buquet, Caroline Gautier, Michiko Hirayama ; de compositeurs : Michel Chion, Pascal Dusapin et Tristan Murail.

Le concert du dimanche 31 mai (à 17 h 30), par les cuivres et percussions de l'Ensemble InterContemporain et l'Ensemble vocal Singcircle, comporte, outre les pièces pour cor solo et trombone solo de Scelsi, deux créations de Michaël Jarrell et Aldo Brizzi et la *Musique pour cuivres et percussions* de Philippe Manoury.

Le concert du samedi 30 mai devait tenir un peu de la performance puisqu'il sera consacré à trois œuvres pour voix de soprano solo de Scelsi, chantées par Michiko Hirayama, qui en fut la dédicataire et longtemps la seule interprète.

Le concert de jeudi, donné par le Nuovo ensemble italiano, qui réunissait sept œuvres, constituait, dans sa diversité, un portrait du plus secret des compositeurs contemporains. Né en 1905 à La Spezia, Scelsi n'a rien laissé subsister de ses nombreuses compositions écrites avant 1950, date à laquelle il estime avoir enfin mis un terme à ses années d'apprentissage. Depuis cette époque, il a composé plus de soixante-dix œuvres, généralement pour solistes et petites formations.

Parmi les pièces saillantes de ce concert, on remarquait un *Trio pour percussions* (1950) qui évoque un peu ce qu'écrivait John Cage à cette époque, *Trois études pour clarinette* (1954) qui semblent écrites d'hier, superbement interprétées par Roger Heaton (qui jouait aussi l'importante partie soliste de *Kya)*, de curieuses *Funérailles d'Alexandre* datées de 323 avant Jésus-Christ, sorte de marche funèbre pour tuba, contrebasse, contrebasson, orgue et percussions graves, et *I Presagi* (1958) pour cuivres et percussions. L'éblouissant final rappelle l'expression de Grétry : *« C'est à ouvrir la voûte du théâtre avec la tête des spectateurs ».* Un tel déchaînement étonne de la part d'un compositeur que l'on croyait surtout méditatif : on avait tort de le croire et il serait temps de le savoir.

**GÉRARD CONDÉ.**

★ Fondation Royaumont, le 30 à 21 h, et le 31 à 17 h 30. (Tél. : 30-35-30-16). *Deux disques consacrés* à Scelsi sont parus chez FY, sous les numéros 103 et 119.

# Spectacles

## théâtre

### *Les salles subventionnées*

**OPÉRA** (47-42-57-50), dim. à 15 h : le Vaisseau fantôme ; sam. à 14 h 30 et 20 h 30 : Spectacle chorégraphique américain : quatre solos de Schéma ; The enveloppe ; Pas de deux.

**SALLE FAVART** (42-96-06-11), sam. à 14 h 30 et 20 h 30 : Spectacle école de danse : Les deux pigeons ; Suite en blanc ; Dir. musicale : Michel Quéval.

**CHAILLOT** (47-27-81-15), Grand Théâtre : samedi (dernière) à 20 h 30 : Titus Andronicus ; Théâtre Gémier : sam. 20 h 30 ; dim. à 15 h : Capitaine Bada.

**ODÉON-COMÉDIE-FRANÇAISE**, (43-25-70-32), sam. 20 h 30, dim. à 15 h : la Ronde.

**TEP** (43-64-80-80), sam. 20 h 30 (dern.) : Partage de midi ; samedi à 14 h 30 ; dim. à 20 h : Le portrait de Dorian Gray, de A. Lewin (v.o.) ; Vous ne l'emporterez pas avec vous, de F. Capra (v.o.).

**BEAUBOURG** (42-77-12-33), Cinéma/Vidéo : Pour le cycle Cinéma brésilien, se reporter à la rubrique *Cinémas/Cinémathèque* ; Vidéo-Information : à 13 h, Chanel, Chanel, d'E. Herston ; 16 h, Salut glaciers sublimes, de P. Siegrist, H. Rossier ; 19 h, Paul Delvaux, d'A. Maben ; Vidéo/Musique : 13 h, Mary Stuart, de Donizetti ; 16 h, Il trittico, de Puccini ; 19 h, Répons : A propos de Pierre Boulez ; sam. 15 h et 18 h : Francesco Clemente ; dim. : Robert Combas ; Concerts/Spectacles : sam. à 17 h et 19 h : Invention, technique et langage en musique (séminaire de P. Boulez).

**THÉÂTRE MUSICAL DE PARIS** (42-61-19-83), sam. à 20 h 30 : Orchestre symphonique de Bamberg : Eugen Jochum (Direction), (Wagner, Bruckner).

**THÉÂTRE DE LA VILLE** (42-74-22-77), Danse : sam. à 20 h 45, dim. à 14 h 30 : Merce Cunningham.

**CARRÉ SILVIA MONFORT** (45-31-28-34), sam. (dern.) à 21 h : Suzanne Lenglen, la Diva du tennis (poème tennistique dansé, musical et théâtral, conçu et réalisé par Rachel Salik).

### *Les autres salles*

**ANTOINE** (42-08-77-71), 20 h 30, sam. 21 h, dim. 15 h 30 : Harold et Maude.

**ARCANE** (43-38-19-70), sam. 21 h : En ce palais obscur.

**ARTISTIC-ATHEVAINS** (43-79-06-18), sam. 20 h 30, dim. 16 h : les Criminels.

**ATALANTE** (46-06-11-90), sam. 20 h 30 : Ce qui est resté d'un Rembrandt déchiré en petits carrés bien réguliers, et foutus aux chiottes.

**ATELIER** (46-06-49-24), sam. 21 h, dim. 15 h : le Malade imaginaire.

**BOUFFES-PARISIENS** (42-96-60-24), sam. 18 h 30 et 21 h 30, dim. 15 h 30 : le Tourniquet.

**BOURVIL** (43-73-47-84), sam. 20 h 30 : Lady Penelope ; 22 h : Pas deux comme elle.

**CARTOUCHERIE, Aquarium** (43-74-99-61), sam. 20 h 30, dim. 16 h : Les heures blanches.

**CITÉ INTERNATIONALE** (45-89-38-69), *Galerie sam., dim. 20 h 30* : Nuit de guerre au musée du Prado (dern. le 30. Resserre, sam. 20 h 30 : Credo.

**COMÉDIE-CAUMARTIN** (47-42-43-41), sam. *21 h*, dim. *15 h 30* : *Reviens* dormir à l'Elysée.

**COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES** (47-20-08-24), sam. 20 h 30, dim. 17 h 30 : Fleur de cactus.

**COMÉDIE DE PARIS** (42-81-00-11), sam. 21 h, sam. 17 h, dim. 15 h 30 : Celluloïd.

**COMÉDIE ITALIENNE** (43-21-22-22), sam. 20 h 30, dim. 15 h 30 : Orlando Furioso.

**CRYPTE SAINTE-AGNÈS** (47-00-19-31), sam. 20 h 30 : le Misanthrope.

**DAUNOU** (42-61-69-14), sam. 21 h, dim. 15 h 30 : Une grande famille.

**DÉCHARGEURS** (42-36-00-02), sam. 18 h 30, dim. 15 h : le Premier Quart d'heure ; 22 h 15 : Verdun-Plage.

**DIX-HEURES** (42-64-35-90), sam. *20 h 30*, dim. *16 h* : *Maman* ; *22 h 30* : le Complexe de la carotte.

**ÉDOUARD-VII** (47-42-57-49), sam. 18 h 30 et 21 h 30, dim. 15 h 30 : les Clients.

**ESPACE MARAIS** (42-71-10-19), sam. 20 h., dim., 16 h 30 : Carquor, dern. le 31.

**ESSAION** (42-78-46-42), sam. *19 h* : le Chemin d'Anna Bargeton ; 21 h : Le sourire est sous la pluie ; II. sam. 20 h 30, dim. 17 h : L'amour sort en blouse blanche.

**FONDATION DEUTSCH DE LA MEURTHE** (43-79-81-96), sam. 20 h : Macbeth.

**FONTAINE** (48-74-74-40), *sam. 21 h* : Au secours, tout va bien.

**GAITÉ-MONTPARNASSE** (43-22-16-18), sam. 21 h, dim. 15 h : le Perfectionniste.

**GALERIE DE NESLE** (45-25-11-28), sam. 18 h 30 : l'Affirmation (dern. le 30).

**GRAND EDGAR** (43-20-90-09), sam. 20 h 15 : Palier de crabes ; 22 h : C'est ce soir ou jamais.

**GRAND HALL MONTORGUEIL** (42-96-04-06), sam. 20 h 30, dim. 18 h 30 : On ne badine pas avec l'amour, dern. le 31.

**GUICHET-MONTPARNASSE** (43-27-88-61), sam. 21 h : Mefie-toi Pheles.

**GYMNASE** (42-46-79-79), sam. 20 h 30, dim. 15 h 30 : la Famille Hernandez.

**HUCHETTE** (43-26-38-99), sam. 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon.

**LA BRUYÈRE** (48-74-88-21), sam. 21 h, dim. 16 h, : M. Jolivet.

**LIERRE-THÉÂTRE** (45-86-55-83), sam. 20 h 30 : Dommage qu'elle soit une putain (dern. le 30).

**LUCERNAIRE** (45-44-57-34), I : 19 h 30 : Baudelaire ; 21 h 15 : Moi zéro magnifique. – II : 20 h : le Petit Prince.

**MADELEINE** (42-65-07-09), sam. 17 h 30, dim. 15 h 30 : Antigone.

**MARIE-STUART** (45-08-17-80), sam. 20 h 30 : Mess ; 22 h : Notes d'un souterrain.

**MARIGNY** (42-56-04-41), sam. 20 h, dim. 15 h : Kean.

**MICHEL** (42-65-35-02), sam. 18 h 45 et 21 h 40, dim. 15 h 30 : Pyjama pour six.

**MICHODIÈRE** (47-42-95-22), sam. 18 h 30 et 21 h 30 : Double mixte.

**MOGADOR** (42-85-28-80), sam. 20 h 30, dim. 15 h 30 : Cabaret.

**MONTPARNASSE** (43-22-77-74), sam. 21 h, dim. 15 h 30 : Conversations après un enterrement.

**NOUVEAUTÉS** (47-70-52-76), sam. 18 h 30 et 21 h 30, dim. 15 h 30 : Mais qui est qui ?

**ŒUVRE** (48-74-42-52), sam. *20 h 45*, dim. 15 h : Léopold le bien-aimé.

**PALAIS DES GLACES** (46-07-49-93), sam. 20 h 30 : Elle lui dirait dans l'île.

**PALAIS-ROYAL** (42-97-59-81), sam. 20 h 45, sam. 19 h 15 et 21 h 45 : l'Amuse-gueule.

**POCHE** (45-48-92-97), sam. 21 h, dim. 15 h 30 : la Belle Famille.

**POTINIÈRE** (42-61-44-16), sam. 20 h 30 : Journal d'un curé de campagne.

**RANELAGH** (42-88-64-44), sam. 20 h 30, dim. 17 h : les Petites Filles modèles.

**ROSEAU-THÉÂTRE** (42-71-30-20), sam. 19 h : Hérodule ; 21 h : Ulrich Elger.

**SAINT-GEORGES** (48-78-63-47), sam. 20 h 45, dim. 15 h : les Seins de Lola.

**STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES** (47-23-35-10), sam. 19 h 30, dim. 14 h : Voyage au bout de la nuit ; sam. 21 h, dim. 15 h 30 : Beau rivage.

**STUDIO DES URSULINES** (43-26-19-09), sam. 20 h 45 : Taxi.

**TAC STUDIO** (43-73-74-47), sam. 20 h : la Double Inconstance.

**TAI TH. D'ESSAI** (42-78-10-79), sam. 20 h 30 : Antigone ; sam. 22 h : l'Écume des jours ; sam. 20 h 30 : Huis clos.

**TH. D'EDGAR** (43-22-11-02), sam. 20 h 15 : les Babas cadres ; 22 h + sam. 23 h 30 : Nous on fait où on nous dit de faire.

**TH. DU MARAIS** (46-66-02-74), sam. 20 h 30 : Nuits câlines, à partir du 1er.

**TH. DU ROND-POINT** (42-56-60-70), Maison internationale de théâtre, sam. 21 h : Oscar Lafleur régisseur.

**TH. DU TEMPS** (43-55-10-88), sam. 20 h 30 : Antigone.

**THÉÂTRE 13** (45-88-16-30), sam. 20 h 30, dim. 15 h : A pied.

**TOURTOUR** (48-87-82-48), sam. . 20 h 30 : Nous, Théo et Vincent Van Gogh.

**VARIÉTÉS** (42-33-09-92), sam. 20 h 30, dim. 15 h : C'est encore mieux l'après-midi.

### *Les chansonniers*

**CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE** (42-78-44-45), sam., 21 h, dim. 15 h 30 : l'Accroc-habitation.

**DEUX-ANES** (46-06-10-26), sam., 21 h, dim. 15 h 30 : Après la rose, c'est le bouquet.

### *La danse*

**OLYMPIA** (47-42-25-49), sam., 20 h 30 : Ballet Caracalla.

**SALLE PLEYEL** (45-63-88-73), dim., 20 h : Ecole de danse G. Rivière.

**18-THÉÂTRE** (42-26-47-47), sam., 20 h 30, dim. 16 h : Graves... les pierres du gué.

**TH. DE PARIS** (48-74-10-75), sam., 21 h, dim. 15 h 30 : Tango... Tango.

### *Opérettes Comédies musicales*

**MOGADOR** (42-85-28-80) sam., 20 h 30, dim 16 h : Cabaret.

**PALAIS DES CONGRÈS** (42-66-20-75) sam., dim. 15 h 30 et 20 h 30 : Dreamgirls.

**TLP DEJAZET** (42-74-20-50), sam. 17 h et 20 h 30, dim. 15 h : La fugue du bac.

### *Le music-hall*

**CINQ DIAMANTS** (45-70-84-29), 21 h, le 30 : Kazuko, le 31 : Diminga-Défense d'afficher.

**LA BRUYÈRE** (48-74-88-21), (Dim. soir et les 28, 29), sam., 21 h, dim. 16 h : M. Jolivet.

**LE MERLE MOQUEUR** (45-65-12-43), sam. à 21 h 30 : Tao.

**TH. GRÉVIN** (42-46-84-74), sam., dim.,20 h 30 : TSF, 22 h : Les privés.

**PALAIS DES CONGRÈS** (42-66-20-75) sam., dim. 15 h 30 et 20 h 30 : Dreamgirls.

**TROTTOIRS DE BUENOS AIRES** (42-33-58-37), sam. 22 h, 24 h : Sexteto Tango.

### *Les concerts*

**SAMEDI 30**

Salle Pleyel, 20 h : Nouvel orchestre philharmonique, dir. : M. Janowski (Strauss).



### *Samedi 30 - Dimanche 31 mai*

Eglise Saint-Merri, 21 h : Ashtead Choral Society, dir. : A. Diamond (Salieri, Mozart).

**DIMANCHE 31**

Eglise Saint-Merri, 16 h : A. Kremski.

Eglise des Billettes, 10 : J.-M. Verneiges, C. Bobesco (Bach, Haendel).

Conservatoire Rachmaninov, 16 h : L. Lazareff (Beethoven, Rachmaninoff, Chopin...)

Notre-Dame, 17 h 45 : G. Litaize (Vierne).

Théâtre du Rond-Point, 21 h : H. Delavault, Ens. Ars Nova.

## cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

### *La Cinémathèque*

**CHAILLOT (47-04-24-24)**

**SAMEDI 30 MAI**

15 h, Claudine à l'école, de S. de Poligny ; Festival de Cannes : 17 h 15 et 19 h, Quinzaine des réalisateurs ; 21 h, film présenté à « Un certain regard ».

**DIMANCHE 31 MAI**

15 h, Deanna et ses boys, de H. Koster (v.o.) ; Festival de Cannes : 17 h et 19 h : Quinzaine des réalisateurs ; 21 h, film présenté à « Un certain regard ».

**BEAUBOURG (42-78-35-57)**

**SAMEDI 30 MAI**

15 h, Comme les grands, de F. Borzage (v.o.) ; 17 h, le Code criminel, de H. Hawks (v.o.) ; Festival de Cannes : 19 h, film présenté à la Quinzaine des réalisateurs ; 21 h, film présenté à la Quinzaine des réalisateurs.

**DIMANCHE 31 MAI**

15 h, le Cycle Dayereh Mina, de D. Mehrjui (v.o., s.-t.f.) ; 17 h, la Califfa, d'A. Bevilacqua (v.f.) ; 19 h, Festival de Cannes : *film présenté* à la Quinzaine des réalisateurs ; 21 h, Drôle de jeu, de P. Kast.

**CENTRE GEORGES-POMPIDOU**
**Salle Garance (42-78-37-29)**
**Le cinéma brésilien.**

**SAMEDI 30 MAI**

14 h 30, Limite, de M. Peixote ; 17 h 30, *Vivendos os Tombos/Carvoeiros*, de D. Compos ; Mar de Rosas, d'A. Carolina ; 20 h 30, O Rei da Noite, de H. Babenco.

**DIMANCHE 31 MAI**

14 h 30, Sonho Sem Fim, de L.E. Filho ; 17 h 30, A Trama da Rede, de J.L. Parente ; Das Tripas Coraçao, d'A. Carolina ; 20 h 30, Eles Nao Usam Black-Tie, de L. Hirszman.

### *Les exclusivités*

**AFTER HOURS** (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) ; V. f. : UGC-Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59).

**AJANTRIK** (Ind., v.o.) : Républic-Cinéma, 11e (48-05-51-33) ; h. sp.

**ANGEL HEART** (*) (A., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (42-97-49-70) ; St-Michel, 5e (43-26-79-17) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; 14-Juillet-Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.o. et v.f. Gaumont-Opéra, 2e (47-42-60-33) ; mer. et jeu. v.f. : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).

**L'APICULTEUR** (Fr.-Gr.) (v.o.) : Forum-Horizon, 1er (45-08-57-57) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; St-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (43-57-90-81).

**ASSOCIATION DE MALFAITEURS** (Fr.) : Impérial, 2e (47-42-72-52) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont-Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40).

**AUTOUR DE MINUIT** (A., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).

***L'AUTRE MOITIÉ DU CIEL*** (A., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

**AUX PORTES DE L'AU-DELA** (*) (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; *Ermitage, 8e (45-63-16-16)* ; V.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Images, 18e (45-22-47-94).

**BASIL DÉTECTIVE PRIVÉ** (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).

**BIRDY** (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

***LES BISOUNOURS Nº 2*** (A., v.f.) : St-Lambert, 15e (45-32-91-68).

**BRAZIL** (Brit., v.o.) : Epée-de-Bois, 5e (43-37-57-47).

**BUISSON ARDENT** (Fr.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Cluny-Palace, 5e (43-25-19-90) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Biarritz, 8e *(45-62-20-40)* ; *UGC Boulevard, 9e* (45-74-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44).

***CHAMBRE AVEC VUE*** (Brit., v.o.) : Forum-Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; 14-Juillet-Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08).

**CHRONIQUE *DES ÉVÉNEMENTS* AMOUREUX** (Pol., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56) ; Cluny-Palace, 5e (43-25-19-90).

***CHRONIQUE D'UNE MORT ANNONCÉE*** (It.-Fr., v.it.) : Gaumont-Halles, 1er (42-97-49-70) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; 14-Juillet-Odéon, 6e (43-25-59-83) ; *Marignan, 8e* (43-59-92-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Gaumont-Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; St-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont-Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Gaumont- Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé-Clichy, 18e (45-22-46-01).

**LA COULEUR DE L'ARGENT** (A., v.o.) : Cinoches Saint-Germain, 6e (46-33-10-82) ; Marignan, 8e (43-59-92-82).

**CRIMES DU CŒUR** (A., v.o.) : Cinoches St-Germain, 6e (46-33-10-82).

***CROCODILE DUNDEE*** (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Bastille, *11e (43-42-16-80)* ; *Montparnasse-Pathé*, 14e (43-20-12-06).

**LA DAME DE MUSASHINO** (Jap., v.o.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (43-26-58-00), h. sp.

**LE DESTIN DE MADAME YUKI** (Jap., v.o.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (43-26-58-00), h. sp.

***LE DÉCLIN DE L'EMPIRE AMÉRICAIN*** (Can.) : UGC-Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC-Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC-Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59).

**DOUBLE MESSIEURS** (Fr.) : Denfert, 14e (43-21-41-01), h. sp.

**DOWN BY LAW** (A., v.o.) : St-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18).

**LES ENFANTS DU SILENCE** (A., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (42-97-49-70) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Bastille, 11e (43-42-16-80) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Convention St-Charles, 15e (45-79-33-00).

**L'ÉPOUVANTAIL** (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (45-44-28-80).

**L'ÉTÉ EN PENTE DOUCE** (Fr.) : Gaumont-Halles, 1er (42-97-49-70) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont-Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé-Wepler, 18e (45-22-46-01).

**FATHERLAND** (Ang., v.o.) : St-André-des-Arts, 6e (46-26-48-18).

**FAUX TÉMOIN** (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Normandie, 8e (45-63-16-16).

**FIEVEL ET LE NOUVEAU MONDE** (A., v.f.) (H. s.p.) : St-Ambroise, 11e (47-00-89-16) ; St-Lambert, 15e (45-32-91-68).

**LE FLIC ÉTAIT PRESQUE PARFAIT** (A., v.o.) : Triomphe, 8e (45-62-45-76).

**GAUGUIN, LE LOUP DANS LE SOLEIL** (Fr.-D., V. Ang.) : Elysées-Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

**GOLDEN CHILD** (A., v.o.) : Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; v.f. : Rex, 2e (43-36-83-93) ; Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06).

**GOOD MORNING BABILONIA** (It.-A., v.o.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; V.f. : Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).
(46-33-63-20) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont-Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; *Gaumont-Convention*, 15e (48-28-42-27) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé-Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Secrétans, 19e (42-06-79-79) ; Gaumont-Gambetta, 20e (46-36-10-96).

**HANNA ET SES SŒURS** (A., v.o.), Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52).

**L'HISTOIRE DU JAPON RACONTÉE PAR *UNE HOTESSE DE BAR*** (Jap. v.o.), Cluny-Palace, 5e (43-25-19-90).

**HOTEL DE FRANCE** (Fr.), Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Racine-Odéon, 6e, (43-26-19-68) ; Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

***INSPECTEUR GADGET*** (Fr.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) ; Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16).

**JEAN DE FLORETTE** (Fr.) : George V, 8e, (45-62-41-46).

**LAPUTA** (All., v.o.) : Epée-de-Bois, 5e (43-37-57-47).

**MACBETH** (Fr., v. it.) : Vendôme, 2e (47-42-97-52) ; Publicis Matignon, 8e (43-59-31-97) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (45-44-25-02).

**MANNEQUIN** (A., v.o.) : Marignan, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount-Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gobelins, , 13e (43-36-23-44).

**MANON DES SOURCES** (Fr.) : Élysées-Lincoln, 8e (43-59-36-14).

**MAUVAIS SANG** (Fr.) : Epée-de-Bois, 5e (43-37-57-47).

**MÉLO** (Fr.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).

**LA MESSE EST FINIE** (It., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-87-30).

**MIKEY ET NICKY** (A., v.o.) : Epée-de-Bois, 5e (43-37-57-47) ; Studio 43, 9e (47-70-63-40).

***LE MIRACULÉ*** (Fr.) : 7 *Parnassiens*, 14e (43-20-32-20).

**MISSION** (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (45-08-94-14) ; Elysées-Lincoln, 8e *(43-59-36-14)* ; *v.f. : Lumière, 9e* (42-46-49-07).

**LES MOIS D'AVRIL SONT MEURTRIERS** (Fr.) : Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

**LE MOUSTACHU** (Fr.) : Marignan, 8e (43-59-92-82).

**LE NOM DE LA ROSE** (Fr., v. angl.) : Balzac, 8e (45-61-10-60) ; v.f. : Français, 9e (47-70-33-88) ; Bastille, 11e (43-42-16-80) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).

**OVER THE TOP** (A., v.o.) : UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-10-94) ; Hollywood Boulevard 9e (47-70-10-41) ; Paris Ciné 10 (47-70-21-71).

**LA PELICULA DEL REY** (Arg., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

**PLATOON** (A., v.o.) (*) : Forum-Arc-en-ciel, 1er (42-97-53-74) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; v.o. et v.f. : George-V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Français, 9e (47-70-33-88) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; *Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06)* ; Mistral, 14e (45-39-52-43).

**POLICE DES MŒURS** (**) (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Maxéville, *9e (47-70-72-86)* ; Lumière, 9e (42-46-49-07) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

**POUSSIÈRE D'ANGE** (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC-Ermitage, 8e (45-63-16-16).

**QUATRE AVENTURES DE RAINETTE ET MIRABELLE** (Fr.) : Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

**RADIO DAYS** (A., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont-Opéra, 2e *(47-42-60-33)* ; Action Rive gauche, 5e (43-29-44-40) ; 14-Juillet-Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont-Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont-Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Mayfair, 16e (45-25-27-06) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; (v.f.) Rex, 2e (42-36-83-93) ; St-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Paramount-Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont-Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé-Clichy, *18e* (45-22-46-01) ; Secrétan, 19e (42-06-79-79) ; Gaumont Gambetta, 20e (46-36-10-96).

**ROSA LUXEMBURG** (All., v.o.) : Cinoches, *6e (46-33-10-82)*.

**SABINE KLEIST, 7 ANS** (All., RDA, v.o.) : Républic-Cinéma, 11e (48-05-51-33).

***STAND BY ME*** (A., v.o.) : *UGC Danton*, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).

**LA STORIA** (It., v.o.) : Forum Orient-Express, *1er (42-33-42-26)*.

**STRANGER THAN PARADISE** (A., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

**THAT'S LIFE** (A., v.o.) : Cinoches Saint-Germain, 6e (46-33-10-82) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

**LE THÈME** (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (45-44-28-80).

**THÉRÈSE** (Fr.) : UGC-Rotonde, 6e (45-74-94-94).

**37°2 LE MATIN** (Fr.) : Saint- Michel, 5e (43-26-79-17) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).

**TRUE STORIE** (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52).

**UN HOMME AMOUREUX** (Fr., v. angl.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Publicis St-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; St-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; (Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; *Pathé Clichy, 18e* (45-22-46-01) ; Secrétan, 19e (42-06-79-79).

**LA VEUVE NOIRE** (A., v.o.) : UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40).

### LES FILMS NOUVEAUX

**ARIA.** Film collectif britannique de N. *Roeg*, *J.-L. Godard*... vo : *Normandie*, 8e (45-63-16-16).

**ARIZONA JUNIOR.** Film américain de Joel Cohen, vo : Ciné-Beaubourg, *3e (42-71-52-36)* ; Biarritz, *8e* (45-62-20-40) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40).

***LA JEUNE FILLE XIAO XIAO.*** Film chinois de Xie Fei, vo : Utopia, 5e (43-26-84-65).

**LA MENAGERIE DE VERRE.** Film américain de Paul Newman, vo : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

**PIERRE ET DJEMILA.** Film français de Gérard Blain : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Colisée, 8e *(43-59-29-46)* ; *Gaumont Alésia*, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Wepler Pathé, 18e (45-22-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (46-36-10-96).

**LE RETOUR DE JEAN MAURICE.** Film français de Philippe Demontaut : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

**SWEET COUNTRY.** Film grec de Michael Cacoyannis, vo : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; *St-Germain Studio, 5e (46-33-63-20)* ; Mercury, 8e (45-62-96-82) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Convention St-Charles, 15e (45-79-33-00) ; vf : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; *Galaxie, 13e* (45-80-18-03).

**THE AMERICAN WAY.** Film américain de Maurice Philipps, vo : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Danton, 6e (42-25-10-30) ; Normandie, 8e (45-63-16-16) ; vf : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, *6e (45-74-94-94)* ; *UGC Boulevard*, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94).

**LE TRESOR DE SAN LUCAS.** Film américain d'Albert Pyun, vo : *Forum, 1er (45-08-57-57)* ; *Triomphe*, 8e (45-62-45-76) ; vf : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Galaxie, 13e (45-80-10-03) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Convention St-Charles, 15e (45-79-33-00) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Secrétan, 19e (42-06-79-79) ; Gaumont *Gambetta, 20e (46-36-10-96)*.

**UNE SALE PETITE GUERRE.** Film argentin d'Hector Olivera, vo : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; vf : Lumière, 9e (42-46-49-07) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40).

## PARIS EN VISITES

**DIMANCHE 31 MAI ET LUNDI 1er JUIN**

« Un quartier symbole d'une époque : l'Odéon et le dix-huitième siècle », 11 heures (dimanche), métro Odéon, sortie devant la statue de Danton (Monuments historiques).

« L'art de vivre au dix-huitième siècle retrouvé par un grand amateur du Second Empire : M. de Camondo », 15 heures (dimanche), 63, rue de Monceau (Monuments historiques).

« *Le Marais après vingt ans de restauration* : du plus vieux cloître à la vieille auberge », 14 h 30 22, rue des Archives (Monuments historiques).

« La Villette d'hier : de la place de Stalingrad à l'avenue Corentin Cariou », 15 heures (lundi), angle de la rue de Frandre et du quai de la Seine (Monuments historiques).

« Fêtes et traditions parisiennes : le triomphe de la légende des siècles ou les obsèques de Victor Hugo », 15 heures (lundi), au pied de l'Arc de Triomphe (Monuments historiques).

« La bibliothèque Marmottan », 15 heures (lundi), 19, rue Salomon-Reinach, à Boulogne (Monuments historiques).

« Le parc des Buttes-Chaumont », *14 h 30 (lundi), métro Buttes-*Chaumont (Mme Leblanc).

« Les salons du ministère de la marine », 15 heures (dimanche), 4, rue Royale (Tourisme culturel).

« L'Opéra », 15 heures (lundi), en haut des marches (Tourisme culturel).

« La civilisation grecque à travers les sculptures du Louvre », 11 heures (dimanche), porte Saint-Germain-l'Auxerrois (Christine Merle).

« Le Marais des hôtels Lamoignon et Sully, en passant par la place des Vosges », 15 heures (dimanche), métro Saint-Paul, sortie (Christine Merle).

« Ateliers d'artistes, jardins secrets et curiosités de Montparnasse », 15 heures (dimanche), métro Vavin (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Hôtel de Lauzun, de la féerie des boiseries Louis XIII au club des Hachichins », 14 h 45 (lundi), métro Pont-Marie (Marion Ragueneau).

« Magnifiques hôtels de l'île Saint-Louis. Evocation de Voltaire. Les amours de La Fontaine », 14 h 30 (dimanche), sortie métro Saint-Paul (Isabelle Hauller).

« La Mosquée : histoire de l'islam », 15 heures (dimanche), place du Puits-de-l'Ermite (Michèle Pohyer).

« Traversée croisième au fil de la Seine en forêt de Fontainebleau », 13 heures (dimanche), place de la Concorde, côté Tuileries (Paris et son histoire).

« La maison et le jardin de Monet à *Giverny* », 13 heures *(dimanche)*, place de la Concorde, côté Tuileries (Paris et son histoire).

« Le village d'Auteuil », 10 h 30 (dimanche), 5, rue Michel-Ange (Paris et son histoire).

« Les petites histoires insolites et extraordinaires du parc Monceau », 14 heures (dimanche), sortie métro Courcelles (Paris et son histoire).

« L'ancienne cour des Miracles et la rue Montorgueil », 15 heures (dimanche), sortie métro Sentier (Résurrection du passé).

« L'ancienne abbaye de Saint-Germain et son quartier », 15 heures (dimanche), sortie métro Saint-Germain-des-Prés (Présence du passé).

« Moulins et vieux village de Belleville », 14 h 30 (dimanche), métro Abbesses (Les Flâneries).

« Promenade dans le Pré-aux-Clercs », 15 heures (lundi), 22, quai de Conti, devant l'Institut (Mathilde Hager).

## CONFÉRENCES

**DIMANCHE 31 MAI**

60, boulevard Maubourg, 14 h 30 : « *L'Espagne musulmane et l'art musulman* » ; 16 h 30 : « Venise et le Carnaval » ; 18 h 30 : « La magie et la sorcellerie ».

24, rue des Archives, 10 heures, église des Billettes : « Concert Bach-Haendel ».

**LUNDI 1er JUIN**

23, quai de Conti à l'Institut de France, 14 h 45 : « La création humoristique », avec Philippe Bouvard.

*38, rue de Turenne*, CDPH, 20 heures : « Traitement organique de la dépression. Psychopharmacie ou thérapie du corps », avec le docteur Jérôme Liss. Inscriptions au 42-77-43-31

# Communication

## Les malheurs de « Libé » ou le poids des mots, le choc des images...

Décidément, un malheur n'arrive jamais seul ! Après les mots, les images. Après l'affaire des « lettres révisionnistes » publiées dans la page courrier de *Libération* du jeudi 28 mai (*le Monde* du 30 mai), voici l'affaire de « la danse du ventre » — de moindre importance, certes, mais dont le quotidien se serait bien passé en ce moment...

On avait choisi, pour illustrer un article sur la fin du ramadan, paru vendredi, une photo de jeune femme dévêtue avec comme légende : *« Danse du ventre à la Grande Mosquée de Paris : un événement rare dans ce lieu ».* Malheureusement, il y eut méprise sur le lieu, et les autorités musulmanes de la Grande Mosquée n'ont pas tardé à protester, en demandant *« réparation du préjudice moral résultant de cette erreur grave, qui porte atteinte à l'intégrité et à la réputation de la Grande Mosquée de Paris, ainsi que de ses fidèles ».* A *Libération*, on reconnaît qu'il s'agit d'une *« malencontreuse erreur ».*

A propos de la démission du rédacteur en chef de *Libération*, Dominique Pouchin, remise au directeur Serge July après la publication des lettres révisionnistes, des pressions continuent de s'exercer sur lui, de la part de la rédaction comme de la direction, afin de le faire revenir sur sa décision. Dominique Pouchin devait annoncer lundi s'il maintient ou non sa décision. Après un week-end de jeûne et de prière ?

A. W.

## Guerre du tiercé entre TF 1 et la 5

Après la guerre des stars et la guerre du foot, TF 1 et la 5 sont engagées dans une nouvelle bataille à coups de millions et de négociations discrètes : la guerre du tiercé. Le contrat d'exclusivité des organisations professionnelles hippiques — pour le trot et le galop — avec la Une vient en effet à expiration.

Dans la corbeille des sociétés de courses : le quarté du jeudi, les tiercés du samedi et du dimanche, les retransmissions des grands prix — Prix de l'Arc-de-Triomphe, Prix du président de la République, Prix d'Amérique, etc. — et un magazine hebdomadaire sur les courses et le cheval. En face, quatre candidats : la Une, qui souhaite conserver des émissions qui font partie, selon elle, de son patrimoine « historique », A 2, Canal Plus et surtout la 5, devenue dans chaque négociation sérieuse le grand adversaire de TF 1.

Jusqu'à présent, l'appétissant « packaje » était accordé à TF 1 sans contrepartie financière, les sociétés de courses accordant même quelques avantages financiers à la Une. Mais maintenant l'affaire a un prix : 10 millions de francs, selon plusieurs sources. Le PMU et les sociétés de course ne disposent plus du pactole du passé. La concurrence du *Loto* et du *Loto sportif* leur a porté un coup, et le monde des courses de chevaux a dû mettre sa pendule à l'heure de la modernisation, en particulier celle de l'informatique et, la télématique : *« Nous avons engagé de gros investissements afin notamment de pouvoir faire de la production de façon professionnelle*, explique un responsable du hippisme. *S'il ne s'agit pas forcément d'aller au plus offrant, nous irons au moins là où l'offre correspond à notre demande. »*

● **L'agence CLM/BBDO présentera la privatisation de TF 1.** — Le ministère des finances et celui de la culture et de la communication ont retenu l'agence CLM/BBDO, présidée par M. Philippe Michel, pour assurer la campagne publicitaire qui précédera la vente au public de 40 % du capital de TF 1 prévue fin juin. Cinq agences étaient en lice pour ce contrat de 13,5 millions de francs, précise-t-on. Le choix final du ministère des finances et du ministère de la culture s'est effectué entre Equateur, qui avait proposé une campagne *« bien bordée et très classique »*, et CLM/BBDO, une campagne *« originale, un peu provocante et pleine d'humour »*, précise-t-on au ministère des finances. L'agence CLM/BBDO est responsable, notamment, des campagnes novatrices et quelque peu provocatrices telles que Myriam (*« La semaine prochaine j'enlève le bas ! »*), Eram et Mamie Nova.

# Informations « services »

## MOTS CROISÉS

### PROBLÈME N° 4495

#### HORIZONTALEMENT

I. A de nombreuses heures de vol, ce qui ne l'empêche pourtant pas d'avoir une mauvaise conduite. Il est préférable de ne pas la prendre par la taille. — II. Gourde de faible capacité. On évite les explications quand elle est bonne. — III. Possessif. Où le comble serait de manquer de punch ! A maintes occasions d'entrer dans la danse. — IV. A la *meilleure part*. Titre réservé à de grandes personnes. — V. Fut amenée à se rapprocher du ciel. Marques. Circule à l'étranger. — VI. Fait monter le mercure. Refuge pour naufragé. — VII. A vécu en odeur de sainteté. Ne se pend pas au cou du premier venu. Souvent visible sur une nappe. — VIII. Il n'est pas rare que l'on y voit des ballons. Longue durée. Est utilisé lors de certains échanges. — IX. Avec eux, pas besoin d'avoir le pied marin pour tenir la barre. Possessif. Inversé : Ne saurait donc rire sous cape. — X. Ne meurt pas dans son pays de naissance. Peuvent faire partie d'un essaim ou d'une fourmilière. Loin d'être assez brillant pour pouvoir nous éclairer. — XI. Entre dans la composition de certaines pièces de charpente. Ne nous permet pas de nous abandonner entre des bras. — XII. Quelque chose de répugnant. Ecornée aux extrémités. Grossit des rangs. Réfléchi. — XIII. Atteinte de stérilité. Va bien avec lui. — XIV. Autorise de fulgurants départs. A un petit lit. Plus l'épuisement est important, plus elles sont fortes. — XV. Qu'il est facile de trouver au nid. Anéantissaient les efforts de celui qui avait décidé de frapper un grand coup.

#### VERTICALEMENT

1. N'aime pas davantage le tendron que le boudin. Sont à l'origine de ponctions pouvant faire du mal plutôt que de soigner. — 2. On peut l'appeler maxime. Qui ne risque pas d'avoir le sens des réalités. — 3. Représente plus d'une demi-borne. Est bien connue de celui qui a *l'habitude de prendre l'initiative* des opérations. Comme un hareng saur. — 4. Un homme habitué à l'odeur de l'essence. Pour lui, la chance finit par tourner. — 5. Sur un affluent de l'Escaut. Des hommes pour lesquels il n'est pas rare que s'impose une mise au point. — 6. Dans ses environs, on fait des réponses de Normand. Fut concerné par une réaction due à la peine. — 7. Rend aveugle. Note. — 8. Poire qu'il serait vain de garder pour la soif. Un drame le mena vers un autre drame. — 9. Proche du marteau et de l'enclume. Partie de baccara. La Terre. — 10. Dame de jeu. A le nécessaire pour entrer dans le vif du sujet. — 11. Ont donc fait grossir des effectifs. On peut en faire tout un plat. — 12. Conjonction. Cité. On la trouve chez soi ou bien à l'extérieur. — 13. Il en sort du jus. Ne fait certes pas grossir la liste. — 14. Parfois visibles dans un panier. Prix pour cible. — 15. Point de côté. Traîne en longueur. Evoque de bien tristes pages de notre Histoire.

#### Solution du problème n° 4494

*Horizontalement*

I. Migraines. — II. Aglossa. — III. Ruades. P.-S. — IV. Iéna. Upas. — V. Egueulé. — VI. Goret. Peu. — VII. Es. Odeur. — VIII. Serpe. — IX. Semoirs. — X. Totem. si. — XI. Reis. Eden.

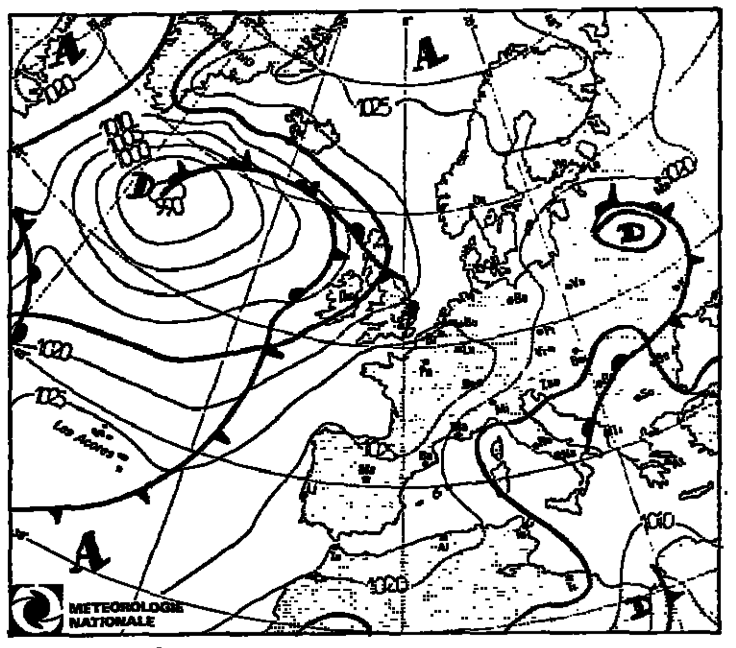
*Verticalement*

1. Mariage. — 2. Igue. Ossète. — 3. Glaner. Emoi. — 4. rodage. Rots. — 5. Ase. Utopie. — 6. Issue. Derme. — 7. Na ! Pupe. — 8. Pâleur. Se. — 9. Sasseur. Vin.

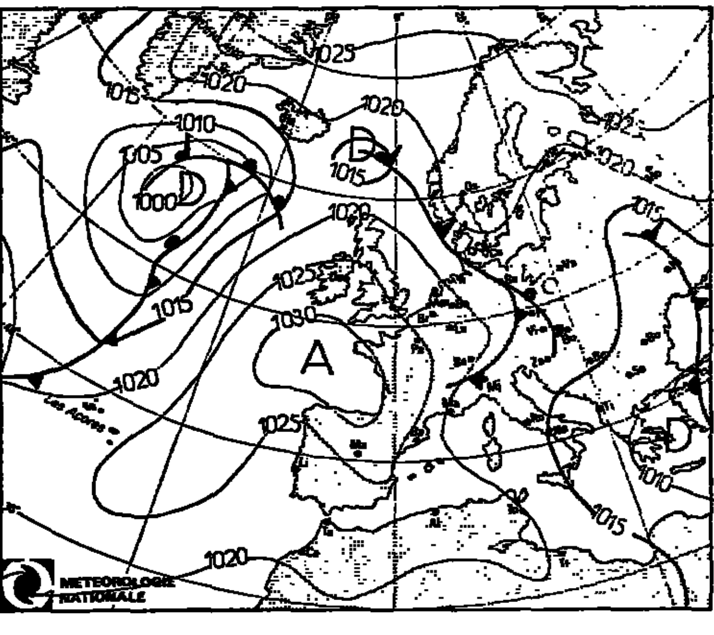
GUY BROUTY.

## MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 30 MAI 1987 A 0 HEURE TU




PRÉVISIONS POUR LE 1er JUIN A 0 HEURE TU




**Evolution probable du temps en France entre le samedi 30 mai à 0 heure et le dimanche 1er juin à 24 heures.**

L'air chaud d'une perturbation peu active va envahir l'ensemble du pays. La *journée de dimanche sera souvent douce* bien que nuageuse.

**Dimanche matin**, les nuages seront nombreux près de la Manche, sur la Picardie, *le Bassin parisien, la Lorraine*, la Bourgogne, l'Auvergne, le Lyonnais et les Alpes. Quelques petites pluies vont tomber sur les régions côtières et *proches des frontières du Nord.*

Sur les autres régions, des bancs de brouillard ou quelques nuages bas attendront le lever du jour pour se dissiper. Près de la Méditerranée, le ciel sera plus dégagé.

Dans le courant de la journée, les nuages prendront parfois le dessus sur les éclaircies, mais on aura en général souvent l'occasion de voir le soleil. Toutefois, quelques averses passagères seront encore possibles sur les régions du nord-est et le nord des Alpes.

*C'est encore sur le Sud-Est*, Roussillon, Languedoc, sud des Alpes et Corse qu'il fera le plus beau, avec un vent de nord qui se renforcera en fin de journée.

Les températures seront plutôt douces pour une fin mai : le matin, il fera 9 à 11 degrés de la Manche au Bassin parisien, au Nord-Est, à l'Auvergne et aux Alpes ; ce sera un peu plus frais au lever du jour des Pays de la Loire aux Pyrénées avec 6 à 8 degrés ; près de la Méditerranée, il fera 14 à 16 degrés au minimum. Dans l'après-midi, la température va monter jusqu'à 16 à 22 degrés du nord au sud, et même 22 à 24 degrés sur le Sud-Est.

LEGENDE : ENSOLEILLE — ECLAIRCIES PEU NUAGEUX — NUAGEUX COURTES ECLAIRCIES — TRES NUAGEUX OU COUVERT — PLUIE OU BRUINE — NEIGE — AVERSES — ORAGES — BRUMES ET BROUILLARDS — SENS DE DEPLACEMENT

METEOROLOGIE NATIONALE

TEMPS PREVU LE 31.05.87 DEBUT DE MATINEE

**TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé**
Valeurs extrêmes relevées entre le 29-5 6 h TU et le 30-5-1987 à 6 h TU — le 30-5-1987

| | Maxima | Minima | Temps |
|---|---|---|---|
| **FRANCE** | | | |
| AJACCIO | 21 | 10 | D |
| BIARRITZ | 17 | 9 | D |
| BORDEAUX | 20 | 8 | N |
| BOURGES | 19 | 6 | D |
| BREST | 17 | 10 | B |
| CAEN | 18 | 12 | C |
| CHERBOURG | 16 | 11 | C |
| CLERMONT-FERR. | 16 | 4 | D |
| DIJON | 18 | 5 | B |
| GRENOBLE St-M-H | 18 | 7 | D |
| LILLE | 17 | 9 | N |
| LIMOGES | 16 | 9 | D |
| LYON | 18 | 10 | N |
| MARSEILLE-MAR. | 23 | 11 | D |
| NANCY | 17 | 4 | B |
| NANTES | 20 | 9 | D |
| NICE | 23 | 17 | D |
| PARIS-MONTS. | 19 | 10 | D |
| PAU | 19 | 7 | D |
| PERPIGNAN | 20 | 15 | D |
| RENNES | 20 | 11 | D |
| ST-ÉTIENNE | 12 | 4 | D |
| STRASBOURG | 17 | 6 | N |
| TOURS | 19 | 7 | D |
| TOULOUSE | 19 | 7 | N |
| POINTE-À-P. | 33 | 23 | D |
| **ÉTRANGER** | | | |
| ALGER | 23 | 12 | N |
| AMSTERDAM | 14 | 7 | P |
| ATHÈNES | 27 | 16 | C |
| BANGKOK | 30 | 25 | C |
| BARCELONE | 24 | 14 | D |
| BELGRADE | 21 | 14 | P |
| BERLIN | 14 | 9 | P |
| BRUXELLES | 16 | 9 | C |
| LE CAIRE | 30 | 29 | D |
| COPENHAGUE | 11 | 6 | C |
| DAKAR | 28 | 23 | D |
| DELHI | 42 | 29 | N |
| DJERBA | 21 | 17 | O |
| GENÈVE | 15 | 5 | N |
| HONGKONG | 24 | 24 | C |
| ISTANBUL | 20 | 12 | N |
| JÉRUSALEM | 24 | 14 | N |
| LISBONNE | 29 | 13 | D |
| LONDRES | 20 | 13 | C |
| LOS ANGELES | 19 | 13 | D |
| LUXEMBOURG | 15 | 6 | N |
| MADRID | 29 | 10 | D |
| MARRAKECH | 33 | 16 | D |
| MEXICO | 28 | 13 | B |
| MILAN | 24 | 12 | D |
| MONTRÉAL | 28 | 17 | A |
| MOSCOU | 9 | 1 | P |
| NAIROBI | 26 | 26 | D |
| NEW-YORK | 35 | 22 | D |
| OSLO | 16 | 4 | N |
| PALMA-DE-MAL. | 26 | 10 | D |
| PÉKIN | 31 | 19 | A |
| RIO-DE-JANEIRO | 24 | 19 | C |
| ROME | 20 | 13 | N |
| SINGAPOUR | 31 | 28 | C |
| STOCKHOLM | 12 | 5 | C |
| SYDNEY | 19 | 10 | N |
| TOKYO | 23 | 18 | C |
| TUNIS | 24 | 15 | N |
| VARSOVIE | 15 | 5 | N |
| VENISE | 24 | 15 | C |
| VIENNE | 20 | 11 | P |

| A | B | C | D | N | O | P | T | * |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| averse | brume | ciel couvert | ciel dégagé | ciel nuageux | orage | pluie | tempête | neige |

★ TU = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

*(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)*

# Le Carnet du Monde

### Naissances

— M. et Mme Jacques DÉLAS

sont heureux d'annoncer la naissance de

Hugo,

au foyer de

Joëlle DÉLAS et Yves MONTOYA.

Pessac (33), le 19 mai 1987.

### Décès

— Lyon. Meximieux. Ajaccio.

Mme Antoine Casanova,
Toute sa famille,
Parents et alliés,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Antoine CASANOVA,
directeur UAP,
service groupe,

survenu dans sa quatre-vingt-cinquième année.

La cérémonie religieuse a eu lieu en l'église de Meximieux (Ain), le samedi 30 mai.

Cet avis tient lieu de faire-part.

32, rue Garibaldi,
69006 Lyon.

— La direction
Et tout le personnel de l'Institut de physique nucléaire de Lyon
ont le regret de faire part du décès de leur collègue et ami

M. André CHARVET,
chargé de recherches au CNRS,

survenu accidentellement le 28 mai 1987.

Ils présentent à sa famille leurs condoléances.

Les obsèques auront lieu le 1er juin, à 15 heures, à Saint-Franc, en Savoie.

Institut de physique nucléaire de Lyon, IN 2 P 3,
43, boulevard du 11-Novembre-1918,
69622 Villeurbanne-Cedex.

— Mme Jean Delay,
Le professeur et Mme Raoul Tubiana,
née Claude Delay,
Mme Florence Delay,
Sa famille et ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Jean DELAY,
commandeur de la Légion d'honneur,
de l'Académie française,
de l'Académie de médecine,

survenu le *29 mai 1987.*

La cérémonie religieuse aura lieu dans l'intimité, à la cathédrale de Bayonne, sa ville natale, mardi 2 juin, à 10 h 15.

Cet avis tient lieu de faire-part.

— Les membres de l'Académie française
ont la tristesse de faire part de la disparition du professeur

Jean DELAY,

décédé à soixante-dix-neuf ans, le 29 mai 1987, à Paris.

Ses obsèques seront célébrées le mardi 2 juin, à 10 h 15, à la cathédrale de Bayonne.

Selon la volonté du défunt, elles auront lieu dans l'intimité.

*(Le Monde du 30 mai.)*

*Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.*

— Annie-Moria Venetz,
Ainsi que sa famille
Et ses amis

ont le profond chagrin de faire part du décès de

Frédéric VENETZ,

survenu accidentellement le 26 mai 1987, dans sa vingt-cinquième année, à Genève.

L'inhumation aura lieu le vendredi 5 juin, au vieux cimetière de Sion, Valais, Suisse.
19, rue de la Cité, 1204 Genève.

### Communications diverses

— *M. Jean-Marc Léger à l'Académie* des sciences d'outre-mer. Au cours de sa séance du 22 mai, l'Académie des sciences d'outre-mer a procédé à la *réception officielle de M. Jean-Marc* Léger, commissaire général du Québec à la francophonie, par André Blanchet, vice-président de la Société eurafricaine de journalistes.

### Soutenances de thèses

— Université Paris-II, le 2 juin, à 15 heures, salle des Conseils, Mme Amsatou Sow/Sidibe : « Le pluralisme en droit sénégalais des successions ab intestat ».

— Université Paris-X-Nanterre, le 2 juin à 15 heures, à l'IUT de Ville-d'Avray, M. Panday Prabodh : « Contribution à l'étude de la condensation ».

— Université Paris-X-Nanterre, le 2 juin, à 14 h 30, salle C 24, M. Yves Durand (Doctorat d'Etat sur travaux).

— Université Paris-I-Panthéon-Sorbonne, le mardi 2 juin, à 17 h 30, salle B 15.01, au centre Pierre-Mendès-France, M. Ben Tah ar Hachmi : « Commerce interantionnal et comptabilité en temps de travail ».

— Université Paris-X-Nanterre, le 3 juin, à 14 h 30, salle C 24, M. Michel Vergé : « Les officiers généraux de la Marine royale (1715-1774) : origines, condition, services ».

— Université Paris-I, le 3 juin, à 14 heures, salle B 15.11, au centre Pierre-Mendès-France, M. Bandula Kothalawala : « Commerce de pauvreté : étude du commerce de produits alimentaires des pays en voie de développement à faibles revenus ».

— Université Paris-Sorbonne-Paris-IV, le jeudi 4 juin, à 14 heures, salle Louis-Liard, 17, rue de la Sorbonne, M. Pascal Vernus : « Edfou, du début de la XIIe dynastie au début de la XVIIe dynastie ».

— Université Paris-VIII, 2, rue de la Liberté, 93526 Saint-Denis Cedex 02, le jeudi 4 juin, à 14 h 30, salle F 288, M. François Orsini : « Le théâtre expressionniste de Pier Maria Rosso di San Secondo ».

— Université Paris-II, le 4 juin, à 14 h 30, salle des Conseils, M. Panayotis Panayotopoulos-Tsiros : « La qualification d'une entente aux fins d'application du droit communautaire de la concurrence ».

— *Université Paris-X-Nanterre*, le 5 juin, à 14 heures, salle C 24, M. François Boitel : « Approches épistémologiques de l'évolution ».

— *Université Paris-X-Nanterre*, le 5 juin, à 9 h 30, salle des Actes (bât F), Mme Fatiha Allab, née Messadi : « La classe ouvrière algérienne. Essai théorique *et pratique : le cas de la région* d'Annaba ».

— Université Paris-Sorbonne-Paris-IV, le vendredi 5 juin, à 14 heures, amphithéâtre Chasles, esc. E, 3e étage, M. Jean-Pierre Lozato-Giotart : « Le vignoble d'Asti : Etude géographique ».



## JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du samedi 30 mai :

UN DÉCRET

● N° 87-354 du 25 mai 1987 relatif au centre d'études supérieures de la sécurité des systèmes d'information.

UN ARRÊTÉ

● Du 12 mai 1987 relatif à la *nature des travaux pouvant être* financés par la prime à l'amélioration de l'habitat à titre expérimental.

Le Monde

# REGIONS

## BRETAGNE

### Diwan en péril

Afin de sauver les écoles en langue bretonne « Diwan », les élus bretons et les associations se mobilisent. Les écoles Diwan (« le germe »), dont le siège est à Treglonou, dans le Finistère, n'ont pu obtenir leur intégration à l'éducation nationale promise par les pouvoirs publics... L'association, qui gère trente écoles primaires et maternelles, doit 1 million de francs et n'a pu payer régulièrement ses enseignants depuis plusieurs mois. Le licenciement des quarantes salariés est prévu pour la fin de l'année scolaire.

Les élus bretons ont voté une motion de soutien à Diwan, et des associations lancent une campagne de souscription par des virements automatiques. Les associations vont également intervenir auprès des universités françaises et étrangères qui enseignent les langues celtiques.

## CENTRE

### Une vieille dame indigne

Toujours sur la brèche. A quatre-vingt-quatre ans, elle est sans doute la doyenne des présidentes d'associations de défense. Marcelle Voiret, ancienne enseignante en mathématiques, à la tête de l'Association de défense de la vallée de l'Allier qu'elle a créée, veut empêcher la construction du barrage du Veurdre en amont de Nevers, qui figure parmi les projets de l'EPALA (1), que préside M. Jean Royer.

Pas facile en effet de s'opposer au tout-puissant maire de Tours, apôtre infatigable de l'aménagement de la Loire, qui arrache un à un, « à la hussarde », ses barrages aux élus de l'amont du bassin en faisant miroiter la manne touristique avec des plans d'eau et des flottilles de planches à voile.

Pour les techniciens, la cuvette du Veurdre est le complément indispensable du dispositif contre les crues avec le barrage de Villerest, déjà construit. Une cuvette de riches terres d'embouche que les agriculteurs, qui ne veulent pas devenir des « loueurs de pédalos », entendent bien protéger.

Petite fille d'éleveur de ce bout de Nivernais, Marcelle Voiret s'est lancée dans le combat. *« Si tu laisses noyer la maison de ton grand-père, il viendra te « tirer par les pieds ». Le dicton me trotte dans la tête. » « Je ne suis pas écologiste. Ce qui me navre, c'est qu'on détruise les pierres et la nature. »*

Le Veurdre n'est pas son coup d'essai. *« Avant M. Royer, j'en ai fait voir de toutes les couleurs à bien des hommes politiques ! »* Marcelle Voiret anime depuis les années 70 l'ASEC (Association de sauvegarde des espaces verts et du cadre de vie) dans la banlieue sud de Paris. La lutte contre l'autoroute A-10, les actions pour la protection de la Vallée aux Loups, c'est elle depuis son PC de Châtenay-Malabry. Elle n'arrive plus à compter les recours déposés dans les tribunaux administratifs, *« peut-être une quinzaine »*, et les manifestations.

L'ancienne prof de maths décerne un « zéro » à tous les ministres de l'environnement. Enfin à tous ceux à qui elle s'est adressée pour sauver un bout d'espace vert, un coin de forêt. A part M. d'Ornano, qui échappe aux foudres : *« C'est le seul qui nous a reçus plusieurs fois, et en plus il nous offrait le petit déjeuner ! »*

(1) Etablissement public d'aménagement de la Loire et de ses affluents, créé en 1984.

## UN AQUALAND ET UN HOTEL A TOUT FAIRE

# Lille parie sur les nouveaux loisirs

SUR une étrange cloche de verre située dans la banlieue de Lille serpente un énorme tuyau jaune. C'est le toboggan de l'aqualand lillois qui va fêter son premier anniversaire cet été. En centre-ville, rue de Courtrai, le bâtiment rose de l'hôtel Urba Club, ouvert il y a un mois, s'intègre parfaitement à l'architecture locale. Avec ces deux « prototypes », la capitale du Nord devient une sorte de ville test du tourisme et des loisirs.

Selon l'INSEE, les Français consacreront à la fin du siècle 10 % de leurs revenus à l'organisation de leur temps libre. Un véritable marché s'ouvre donc aux investisseurs alors même que les élus et les pouvoirs publics renoncent à construire et à gérer ces équipements déficitaires. Pour ces nouveaux investisseurs ou gérants, il faudra donc trouver des formules afin de rentabiliser les mises de fonds en diversifiant leurs clients et en assurant leur rotation.

Pour la société Forest Hill spécialisée dans le tennis, l'aqualand est un pari. Les Français allaient-ils découvrir, après les Américains et les habitants de l'Europe du Nord, les loisirs de proximité (parcs récréatifs, aqualands, etc.) ? Michel Corbière, président de Forest Hill, a joué gros : 35 millions de francs d'investissements, dont 10 % pour le seul terrain.

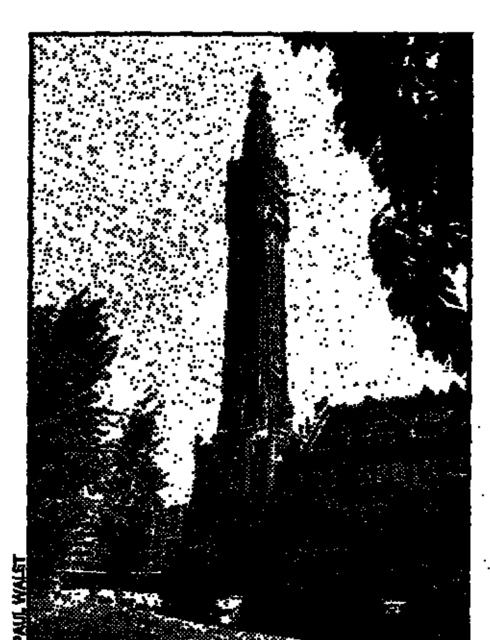
On est loin de la piscine traditionnelle. Température et plantes tropicales, eau à 30 degrés, l'architecture interne de l'aqualand a été minutieusement étudiée. Il s'agit d'un équipement récréatif et non seulement sportif, offrant aux habitants des villes de tout âge et de tout goût un certain dépaysement : un club de remise en forme et de bronzage, trois toboggans, une demi-douzaine de petits bassins à eau plus ou moins chaude ou « bouillonnante ». De véritables animateurs commentent les attractions : jets d'eau, vagues, musique.

Les principes de gestion sont ici les mêmes que ceux appliqués par Forest Hill sur les cours de tennis : les clients ne payent que ce qu'ils consomment (et non un forfait), mais l'ouverture tardive jusqu'à 22 heures ou 24 heures, selon les jours, permet la rotation des clients. *« Nous avons ici des chômeurs et des PDG »*, affirme Gérôme Dujardin, directeur de l'aqualand. Pour Michel Corbière, l'expérience est concluante en dépit des réticences des Français, qui *« ne sont pas encore habitués à ce type d'équipement. Nous devons sans cesse gagner de nouveaux clients mais aussi les fidéliser »*, affirme-t-il. Le nombre d'entrées (trois cent mille à ce jour) est conforme aux comptes d'exploitation prévus par le groupe. Mais il faudra encore plusieurs années avant que ces investissements soient rentables. Cependant Forest Hill croit à la formule et envisage d'installer des aqualands à Nîmes et à Paris.

L'Urba Club apparaît également comme une innovation dans le domaine de l'hôtellerie. Ce type d'établissement répond à un double impératif : d'une part, les associations de tourisme social qui gèrent (1) l'hôtel (Villages vacances familles, clubs Léo-Lagrange notamment) répondent aux demandes de leur clientèle des villages côtiers qui veulent connaître les villes du Nord.

D'autre part, devant la pénurie de subventions qui touchent directement le tourisme social (il n'y a plus d'aide à la pierre), les associations doivent rentabiliser leurs équipements en faisant payer ces « services » sociaux par les clients de l'hôtel. C'est ainsi que l'établissement, qui a coûté 20 millions de francs, vise plusieurs clientèles. En semaine, il accueille les hommes d'affaires ; durant les week-ends et les vacances, il reçoit les familles. Pour les premiers, l'établissement est implanté en centre-ville, proche de la gare et équipé d'un parking, le prix des chambres a été étudié (220 F la nuit).

Les deux salles de réunion ne désemplissent pas : *« Lille est une ville où peu d'hôtels sont équipés pour accueillir des séminaires, des petites expositions. Nous répondons à un besoin »*, affirme Bertrand Cuisinier, directeur de l'hôtel. Pour les familles, le prix de la chambre ne change pas (même si trois ou quatre personnes séjournent à l'hôtel). Une salle de jeux bien équipée et surveillée par la réception est mise à la disposition des petits. L'établissement propose également aux parents une liste de gardes d'enfants. Le restaurant offre des menus spéciaux. Enfin,


PAUL WALST

l'Urba Club veut conserver son caractère associatif. Il sert de siège social aux associations locales qui peuvent y louer un bureau à la demi-journée, et de lieux de rendez-vous pour tout le milieu associatif lillois.

Un mois après son ouverture, le taux d'occupation de l'hôtel atteint 35 %. Mais ici encore l'investissement est important et les coûts de fonctionnement alourdis par les services offerts aux associations, qui devront bien le payer. L'établissement lillois est le premier d'une chaîne : ceux de Paris-La Villette, de Montpellier, de Toulouse vont suivre. Les Urba Clubs seront trente à terme et devront atteindre un taux de remplissage de 65 %.

MARIE-CHRISTINE ROBERT.

(1) Ce sont les associations qui gèrent l'hôtel, mais les investisseurs sont des groupes d'assurances, la Caisse des dépôts, des mutuelles et... des investisseurs traditionnels dans ce secteur.

## FRANCHE-COMTÉ

### Un fromage pour l'Afrique

S'appuyant sur sa tradition laitière, la Franche-Comté développe une action d'aide alimentaire au Mali fondée sur le principe d'une utilisation des excédents au profit des populations sous-alimentées.

Dans l'immédiat, la région, qui parvient à vendre la quasi-totalité de sa production laitière, entend surtout exporter une technologie mise au point par l'Ecole nationale de l'industrie laitière de Mamirolle, dans le Doubs. Un fromage, spécialement élaboré pour convenir aux estomacs et au climat africains a, en effet, été créé. Il se fabrique instantanément à partir de lait frais ou de poudre de lait. Il sera produit au Mali, dans une laiterie-fromagerie-école dont l'équipement est financé par le conseil régional de Franche-Comté et l'Etat avec, espère-t-on, une aide de la Communauté économique européenne.

Parallèlement, un GIE constitué autour de l'école de Manirolle a engagé une prospection à caractère commercial dans divers pays, tels que l'Algérie, l'Egypte, l'Arabie saoudite, la Corée ou le Yémen afin d'y vendre la recette du nouveau fromage et d'y établir des ateliers de transformation du lait.

### Chez Mirabeau

Simple coïncidence si la Franche-Comté s'installe 2, boulevard de la Madeleine, à Paris, dans un ancien hôtel particulier qu'habita Mirabeau : ce n'est pas parce que l'illustre patriote fut un temps incarcéré dans une forteresse franc-comtoise que les instances régionales ont choisi cette adresse parisienne pour y donner rendez-vous.

La Maison de la Franche-Comté se veut non seulement une vitrine du tourisme, de l'industrie, de l'artisanat, de l'agriculture et de l'art franc-comtois, mais aussi un lieu de rencontre entre gens d'affaires.

Salons, service de secrétariat, restaurant, boutique, agence de voyages, librairie, constituent un ensemble dont les responsables de l'économie franc-comtoise attendent beaucoup. Même si le conseil général du Territoire de Belfort est une des rares instances à bouder le projet.

## ILE-DE-FRANCE

### La vidéo triomphe à Saint-Germain

A Saint-Germain-en-Laye vient d'être inaugurée la nouvelle salle Multimédia dont « Monsieur Cable », Michel Péricard, député RPR et maire de la ville, a doté son conseil municipal, dans les sous-sols de la mairie. Coût global, entre 12 et 20 millions de francs avec les cent vingt places de parking souterrain, dont 3,5 millions de francs pour les seuls équipements audiovisuels qui feraient pâlir d'envie un producteur de télévision privée.

Les moniteurs vidéo Sony (dix-sept en régie, vingt-neuf intégrés dans les pupitres des tribunes et bureaux des commissions ainsi que dix pour le public) sont partout dans cette superbe salle de marbre blanc prévue pour cent cinquante personnes, filmées en permanence par quatre caméras JVC tritube télécommandées de la régie, au milieu d'une mezzanine par un seul et unique employé municipal, René Métais, quarante-trois ans, un passionné de vidéo qui a le titre et la fonction de régisseur.

La construction de cette salle multimédia, dans laquelle pourront délibérer les trente-neuf conseillers municipaux (trente-quatre pour la majorité, trois PS-MRG, deux PC), est *« un pas important vers la démocratisation de la vie locale qui passe par l'information des citoyens »*, affirme Michel Péricard.

Outre les sources vidéo habituelles, cette salle dispose en effet d'un convertisseur de dispositives, d'un vidéodisque ayant en mémoire toutes les vues aériennes et plans de la ville, d'un vidéo-show ou générateur d'images graphiques associé à des micro-ordinateurs qui permettent, par exemple, d'effectuer des simulations en matière budgétaire.

Le tout est, bien évidemment, relié au réseau câblé de Saint-Germain (cent vingt mille prises réparties sur vingt-sept communes) dont la première tranche ouvrira en octobre prochain. Cela permettra aux habitants de l'arrondissement de suivre en direct ou en différé (un banc de montage U Matic permet en effet de réaliser des résumés) les séances du conseil municipal.

**UN COLLOQUE A DAUPHINE.** — « Droit budgétaire, comptabilité publique et gestion des collectivités territoriales » tel est le thème du colloque qui sera organisé conjointement par l'Université Paris-Dauphine (DESS 235 Gestion publique). Mairie 2000 et l'association des maires de France, au siège de l'université les 3 et 4 juin.

★ Place du Maréchal-de-Lattre-de-Tassigny, 75775 Paris Cedex 16. Tél. : 45-05-14-10, poste 22-13.

Cette page a été réalisée par nos correspondants : Claude FABER, Régis GUYOTAT et Alex LEROUX. Coordination : Jacques-François SIMON.

## L'AVENIR DES TECHNOPOLES

# Toulouse pousse ses chances

SI l'on prend au sérieux les projets annoncés à longueur de semaine, chaque ville de France de quelque importance disposera bientôt de son parc de loisirs et de sa technopole. La haute technologie et la détente organisée sont devenues les marottes de tout aménageur, de tout maire un peu dans le vent. L'intention est louable : mieux vaut parier sur les activités de l'avenir que s'accrocher aux traditions d'un autre siècle. Le danger est certain : il n'y a, hélas !, pas de panacée pour créer ces emplois nouveaux que tout le monde réclame, et les secteurs les plus avancés sont aussi les plus difficiles à conquérir et les plus disputés. Il y aura des déceptions et quelques cadavres dans cette bataille pour l'innovation.

D'où la nécessité de tenter de faire le tri, de dégager les réalités qui se cachent derrière les mots mirages et les solutions-miracles. Une occasion en a été donnée avec le débat organisé le 27 mai à Toulouse par la ville et *l'Express* sur le thème « Les technopoles au seuil de l'an 2000 ».

*« Il n'y a pas un modèle unique de technopole »*, prévient d'emblée Pierre Laffitte, l'inventeur, en 1969, à Sophia-Antipolis, près de Nice, du mot — qu'il met au féminin — et du concept. *« Chaque ville, chaque site, invente sa formule propre. »*

Cela dit, ce qui caractérise essentiellement une technopole c'est, toujours selon Pierre Laffitte, la rencontre, en un lieu aménagé à cette intention, d'universitaires, de chercheurs d'une part, d'entrepreneurs de l'autre, échangeant leur savoir et leur savoir-faire, se « fertilisant » mutuellement.

Pour ne parler que des réalisations sérieuses, qui ne sont pas que des projets sur le papier ou de simples zones industrielles rebaptisées d'un nom plus flatteur (1), ces échanges entre chercheurs et entrepreneurs peuvent être organisés de façon entièrement volontaire, sur un site vierge. Ainsi fut fait à Sophia-Antipolis, créée de toutes pièces sur quelques hectares de garrigue. Il est aussi possible de rapprocher des laboratoires et des entreprises travaillant de longue date côte à côte mais habitués à vivre de façon autonome en s'ignorant parfois. Bon exemple : Toulouse où, c'est vrai, tous les ingrédients existent depuis longtemps pour attirer ou simplement encourager les industries de haute technologie.

### 65 000 étudiants

Dominique Baudis, le maire de la ville, n'a pas de mal à défendre sa candidature au club très à la mode des grandes technopoles. 65 000 étudiants répartis dans trois universités, treize grandes écoles, de nombreux IUT ; 7 000 chercheurs, 300 laboratoires, cela fait une force de frappe intellectuelle de belle tenue. Une industrie qui crée 600 emplois par an dans l'aéronautique et l'espace bien sûr (Concorde, Airbus, Hermès, mériteraient de figurer dans les armes de la cité), mais aussi, et surtout maintenant, dans l'électronique et la fabrication des logiciels, la robotique, la chimie, la pharmacie, la biotechnologie... voilà une puissance économique de poids.

Une dizaine de parcs d'activité disponibles ou à l'étude, plus de 1 000 hectares mis en « réserve industrielle », une ville admirablement préservée et située au carrefour de ce Sud qui bouge... c'est un environnement qui peut favoriser l'éclosion des activités du futur. Dominique Baudis évoque volontiers ses projets — métro VAL en 1992, 150 000 prises de câble à partir de 1988, un véritable aéroport international, des liaisons routières plus faciles avec Barcelone, un inévitable palais des congrès... Il ne dissimule pas les faiblesses de son dossier : des PME encore trop peu nombreuses, une industrie encore trop peu tournée vers les produits de consommation, des capacités financières insuffisantes... Mais la volonté de dynamiser l'ensemble de l'agglomération — 650 000 habitants, 70 communes, dont une trentaine vont se réunir pour créer un organisme de promotion et d'animation économique — est évidente.

Dans les discours comme sur le terrain. Ainsi sur le campus de Rangueil, le Centre de transfert en biotechnologie et microbiologie associe une dizaine d'équipes de chercheurs venus de l'Université et de l'Institut national des sciences appliquées, travaillant sur des projets précis, souvent commandés et financés par des groupes industriels. Certains de ces chercheurs ont créé leur propre entreprise que l'on peut visiter sur la « zone » voisine.

Très concrètement, à mi-chemin entre le laboratoire et l'industrie, sont élaborés, par exemple, ces aliments nouveaux qui sont apparus ou vont apparaître sur toutes nos tables. Ici une maîtrise plus affinée des enzymes permet de créer à meilleur prix les édulcorants, ces sucres sans sucre, qui entrent dans la composition des boissons et des aliments « basses calories » si recherchés aujourd'hui. Là a été mis à l'étude un procédé permettant de confectionner des sandwiches qui ne rassiront jamais. Ailleurs est étudiée la possibilité d'utiliser le talc, grosse production de la région, comme « élément de charge », c'est-à-dire matière inerte sans aucun pouvoir calorique, dans la fabrication des aliments. Quelle cuisine !

Et dans ce pays du bien-vivre et de la bonne chair, comment ne pas citer les recherches entreprises sur l'initiative du célèbre chef Daguin, par ailleurs président de la chambre de commerce d'Auch, avec l'aide des laboratoires toulousains ? Premier objectif : comment utiliser les carcasses des canards dont on a retiré le foie et tiré les filets qui feront les magrets ? Mission accomplie : on sait aujourd'hui confectionner une sorte de hachis de canard que l'on a déjà baptisé le « hamburger gascon ».

### Foie gras maigre

Deuxième préoccupation : le foie gras, c'est bon, mais trop gras pour nos citadins attentifs à leur ligne. D'où l'idée d'inventer un foie gras... maigre. Elémentaire : il suffit d'enlever les graisses, quitte à réinjecter artificiellement les arômes qui auraient été ainsi perdus. On est sur le point d'aboutir.

Recherches qui peuvent paraître anecdotiques mais derrière lesquelles il y a bien évidemment d'importants enjeux économiques. Une technopole c'est aussi cela, on l'a plusieurs fois répété à Toulouse : un ensemble de moyens de recherche et de production très performants au service d'une ville et de sa région.

JACQUES-FRANÇOIS SIMON.

(1) *Le Monde Campus* du 18 décembre 1986 a publié un tableau classant les principales technopoles françaises.

## REPÈRES

### Commerce extérieur

#### Excédent croissant pour l'Afrique du Sud

La balance du commerce extérieur de l'Afrique du Sud a enregistré, en avril 1987, un excédent de 1,29 milliard de rands (640 millions de dollars), contre 980 millions de rands (470 millions de dollars) en mars 1987. Pour les quatre premiers mois de l'année, l'excédent est de 4,75 milliards de rands (2,3 milliards de dollars), en hausse de 35 % comparé à la même période de 1986.

### Pétrole

#### L'URSS diminue ses livraisons au Nicaragua

L'Union soviétique, qui fournissait jusqu'ici la quasi-totalité des importations de pétrole au Nicaragua, ne couvrira, en 1987, que 40 % des besoins du pays, en raison de ses propres problèmes énergétiques, a déclaré, le jeudi 28 mai, le ministre pour la coopération extérieure du Nicaragua, M. Henry Ruiz. D'autres pays du bloc socialiste, comme Cuba, la Hongrie, la RDA et la Bulgarie, se sont engagés à aider Managua, a-t-il précisé.

### Travaux publics

#### Conjoncture bien orientée

Le secteur des travaux publics pour le premier trimestre 1987 marque une progression de 10 % par rapport à la même période de 1986. *« Ce résultat, après un début d'année largement perturbé par les intempéries, montre le début d'un rattrapage et témoigne d'un retour à un niveau assez remarquable »*, note la Fédération nationale des travaux publics. Le montant des marchés conclus par les entreprises enregistre aussi une progression significative.

## ÉTRANGER

### 250 milliards de francs consacrés à la relance

# Un petit effort des Japonais

*(Suite de la première page.)*

*Il sembl*e clair cependant, avec ce nouveau programme de relance, que le Japon a finalement renoncé à son objectif de réduire progressivement la dette publique par une politique d'austérité budgétaire. Le gouvernement prévoit l'émission de bons d'Etat pour financer un programme de développement des infrastructures scolaires (350 milliards de yens). Un autre ensemble de projets de travaux publics (800 milliards de yens) devra être financé par les collectivités locales.




Pour le reste des dépenses prévues (450 milliards affectés aux projets de reconstruction nécessités par les catastrophes naturelles ; 700 milliards pour la construction de logements et 250 milliards pour la Régie des autoroutes publiques), les financements ne sont pas spécifiés. Il est toutefois affirmé que 92 % des 5 000 milliards de travaux publics seront déboursés au cours de l'année fiscale 1987 (mars 87-avril 88).

### L'aide au développement

Quant à la réduction des impôts annoncée, elle reste vague. Il est simplement précisé qu'elle s'inscrira dans le cadre d'une réforme générale du système fiscal. On peut se demander ce que le consommateur retirera de ce qui s'annonce comme une savante alchimie, le gouvernement reprenant d'une main ce qu'il a donné de l'autre. L'impact sur les importations restera en tout cas faible.

Affirmant hautement que les *« initiatives doivent commencer chez soi »*, le programme nippon précise que le gouvernement a adopté des mesures *« vigoureuses »* de promotion des importations. Un budget spécial de 1 000 milliards de yens sera affecté à l'achat par le gouvernement de matériel étranger (il s'agit essentiellement de gros ordinateurs de fabrication américaine : cette mesure avait déjà été annoncée lorsque éclata la « guerre » nippo-américaine sur les semi-conducteurs).

Le gouvernement Nakasone tient, en outre, à mettre l'accent sur la *« contribution du Japon à la communauté internationale »*. Le programme d'aide japonaise au développement, dont le montant doit doubler en sept ans, a été avancé de deux ans. En d'autres termes, dès 1990, l'aide au développement japonaise devra se chiffrer à 7,6 milliards de dollars (ce qui suppose une augmentation de 8 % en moyenne par an). Au cours des cinq prochaines années, le Japon aura déboursé au total 32 milliards de dollars en aide au développement. Un effort louable, certes, mais qui n'est pas démesuré, compte tenu du retard qu'avait le Japon en la matière et de la force actuelle de son économie. Il est prévu, par ailleurs, un « recyclage » de 20 milliards de dollars au cours des trois prochaines années sous forme de prêts privés et par l'entremise d'institutions financières internationales. Les mesures destinées à concrétiser ce projet sont actuellement discutées par le Japon et des organismes tels que la Banque mondiale.

PHILIPPE PONS.

● **La sidérurgie japonaise dans le rouge.** — Les cinq principaux sidérurgistes japonais ont vu leurs résultats virer au rouge au cours de *l'année fiscale qui s'achevait le* 31 mars, affichant des pertes totales de 58,67 milliards de yens (2,343 milliards de francs environ).

La baisse de la demande intérieure et la hausse du yen, qui a pénalisé les exportations expliquent les mauvaises performances de ces groupes, longtemps considérés comme un modèle dans la sidérurgie mondiale. *Leur production a chuté de* 8,4 %, alors que le prix moyen de l'acier baissait de 14 %. Les sidérurgistes nippons n'ont pas tardé à prendre des mesures : plus de 40 000 suppressions d'emplois sont prévues d'ici à 1990, soit une réduction d'un quart des effectifs de la branche (*le Monde* daté 8-9 mars).



# Les mesures d'urgence pour la Sécurité sociale : 21,3 ou 16,3 milliards ?

**Le gouvernement a annoncé, à titre de *« mesures d'urgence »*, 21,3 milliards de recettes nouvelles pour le régime général de Sécurité sociale.**

En fait, le supplément réel s'élève à 16,3 milliards de francs, 5 milliards correspondant au prélèvement de 0,4 % sur les revenus imposables déjà décidé en juillet 1986. Les mesures nouvelles « exceptionnelles » sont donc :

**1. — D'abord, les cotisations :**

● *Relèvement de 0,4 point de la cotisation salariale d'assurance-maladie*, dont le taux sera porté à 5,9 %. La mesure s'appliquera à compter du 1er juillet jusqu'au 30 juin 1988. Elle doit apporter 8 milliards de francs au total sur douze mois au régime général.

● *Relèvement de 0,2 point de la cotisaton salariale d'assurance-vieillesse*, portée à 6,6 % du 1er juillet prochain jusqu'au 30 juin 1988. Rendement prévu : 2,4 milliards de francs.

● *Relèvement des cotisations d'assurance-maladie et d'assurance-vieillesse des non-salariés* (agriculteurs, artisans, commerçants, professions libérales), de façon à ce que l'effort de ces catégories professionnelles soit semblable à celui des salariés indique-t-on. Mais ni les modalités d'application ni le rendement de cette mesure ne sont encore connus. Pour l'assurance-vieillesse des artisans et celle des commerçants, le relèvement sera identique à celui des salariés, ces deux régimes étant alignés sur le régime général.

**2. — D'autres mesures font appel à la fiscalité :**

● *Un prélèvement supplémentaire de 1 % sur les revenus du capital* financier et immobilier à compter du 1er août prochain et jusqu'au 31 juillet 1988. Pour le revenu des actions et des obligations, cela revient à doubler le prélèvement institué au 1er janvier 1983 par MM. Delors et Bérégovoy, et maintenu en 1985. La mesure s'appliquera à la source, pour les revenus soumis au prélèvement libératoire, par imposition supplémentaire pour les autres. Elle devrait rapporter 1,7 milliard de francs, qui seront versés à la Caisse nationale d'assurance-vieillesse.

● *Un relèvement de 2 % du prix des tabacs*, à compter du 1er août. Cette hausse entraînera 500 millions de francs de taxes, somme qui sera versée à la Caisse nationale d'assurance-maladie (CNAM).

● *Une baisse de la TVA sur les médicaments*, dont le taux sera ramené de 7 % à 5,5 % (*le Monde* du 27 mai). Cela économisera 500 millions de francs à la CNAM, et compensera l'effet sur l'indice des prix de la hausse des tabacs.

**3. — Enfin l'Etat reprendra à sa charge le coût de la « psychiatrie de secteur » (soins à l'extérieur de l'hôpital), soit 3,2 milliards de francs, qui avaient été tranférés à la sécurité sociale le 1er janvier 1986.**

*L'ensemble de ces mesures ne* devraient apporter au régime général que 8,5 à 9 milliards de francs au maximum en 1987 : la plus grande partie des dépenses liées à la sectorisation psychiatrique, mais seulement la moitié des recettes apportées par les cotisations salariales (5 milliards de francs environ) ainsi que par les modifications des taxes sur le tabac et les médicaments (500 millions de francs), et une part nettement plus faible du prélèvement sur le capital. Le reste sera perçu en 1988.

conséquence : il faudra faire appel aux avances de la Caisse des dépôts en décembre puisque le besoin de trésorerie sur cette année sera de 15 milliards de francs au 31 décembre, comme les Sages l'indiquaient dans leur rapport (*le Monde* du 20 mai). Pour la même raison, le régime général commencera l'année 1988 avec une trésorerie négative. Les recettes supplémentaires devraient permettre de tenir jusqu'à la fin du premier semestre, mais *il* faudra sans doute faire encore appel à des avances de la Caisse des dépôts et à un coup de main de l'Etat, par exemple, en avançant les gros versements (allocation aux adultes handicapés, Fonds national de solidarité, cotisation d'assurance-maladie des fonctionnaires) qui représentent près de 10 milliards de francs par trimestre.

Quant au déficit comptable de l'exercice 1988, il est évalué à 40 milliards de francs par le rapport des Sages, qui ne fait, en réalité, que reprendre les chiffres des administrations. Il faudrait donc en *l'absence de mesures nouvelles* trouver une trentaine de milliards de francs au cours du second semestre.

# *Une décision risquée*

OU veut aller le gouvernement ? Le cocktail de *« mesures d'urgence »* annoncé par le ministre des affaires sociales dans la soirée de vendredi soulève quelques questions sur sa stratégie en matière de prélèvements. Il ne lève pas les incertitudes sur la situation du régime général en 1988 et augure mal des états généraux de la Sécurité sociale prévus par le premier ministre.

Après le rapport des experts chargés de se prononcer sur les mesures d'urgence avant de lancer l'opération « états généraux », on avait dû reporter la décision primitivement annoncée pour le 20 mai. Certes, ce rapport avait surpris en proposant un prélèvement sur les revenus imposables comme celui de 0,4 % décidé en juin 1986, alors que tout le monde attendait une contribution générale sur tous les revenus. Assurément, la mesure à prendre était d'importance. Mais les incertitudes, les tâtonnements que l'on devinait depuis une semaine, malgré la volonté de discrétion des ministères intéressés, l'impréparation qui apparaissait, commençaient à « faire désordre ».

*Le gouvernement a tranché.* Mais a-t-il vraiment choisi ? Plus qu'à une logique économique, les décisions prises paraissent répondre d'abord à la recherche d'un compromis entre *des thèses opposées au sein même* du gouvernement, ensuite à celle d'une présentation susceptible de faire passer ce compromis dans l'opinion.

En demandant aux cotisations de fournir les deux tiers des recettes nouvelles, on permet à M. Balladur de tenir sa promesse de diminuer l'impôt sur le revenu en 1988. En imposant les revenus du capital — survivance du projet initial — et en faisant un peu appel au budget de l'Etat, on accorde une compensation à M. Séguin, qui voulait suivre les propositions des « sages ». *Faut-il* mettre aussi à l'actif du ministre des affaires sociales le maintien en 1988 du prélèvement de 0,4 % sur les revenus imposables, prévu depuis *l'an dernier et intégré dans* les comptes prévisionnels du régime général, en dépit de M. Balladur, *« le ministre d'Etat considérant que les arbitrages qui lui ont été défavorables n'ont pas eu lieu »*, comme le dit un membre du gouvernement ?

Le *résultat* est-il cohérent ? Tout se passe comme si le gouvernement avait renoncé à la baisse des prélèvements *obligatoires promise, mais* s'accrochait à celle des prélèvements fiscaux. Quitte à s'éloigner encore de la norme européenne en matière de financement de la protection sociale, *malgré les couplets sur le marché* unique de 1993.

De même ne revient-on que partiellement sur les *« débudgétisations »* décidées par le gouvernement de M. Fabius : l'Etat ne reprend à sa charge que 3,2 milliards de francs sur les 8 milliards transférés au régime général en 1986, dont la CFDT et la CFTC réclamaient la reprise intégrale.

En fait, cette mesure paraît plutôt destinée, comme le recours à l'imposition du capital, à « faire passer » *chez les salariés le relèvement des* cotisations.

Les autres mesures, de caractère largement symbolique, ont le même objectif. Symbolique, le relèvement des cotisations des non-salariés, qui ne réduira guère les versements du régime général au titre de la compensation interrégimes. Symbolique, le léger relèvement de la cotisation vieillesse qui, prélevée uniquement sur la partie des salaires au-dessous du plafond, pèse moins sur les cadres : clin d'œil désespéré à M. Paul Marchelli, président de la CGC. *Symbolique, enfin, le relève*ment du prix du tabac, limité à ce qu'autorise la baisse de la TVA sur l'indice des prix.

### Une bombe à retardement

La contribution généralisée envisagée initialement par le gouvernement, le prélèvement fiscal suggéré par les « sages » répondaient à deux objectifs : faire participer tout le monde aux *« mesures d'urgence »*, *épargner les plus défavorisés. Le pro*jet gouvernemental mettait plus l'accent sur le premier, la proposition des « sages » sur le second. Mais ils obéissaient à une logique. Ce n'est pas le cas des mesures prises. Celles-ci n'épargnent pas les « smicards », puisque ces derniers cotiseront deux fois. Les cadres n'y trouveront pas vraiment leur compte, *puisque le plus gros du financement* provient de la cotisation maladie portant sur l'ensemble des salaires. M. Marchelli, qui avait menacé de retirer les administrateurs CGC des conseils d'administration des caisses si l'on décidait un prélèvement fiscal, a considéré que *« le gouvernement s'efforçait de mieux répartir la charge »*. Mais qu'en penseront ses troupes ?

Ne reprenant les suggestions des « sages » qu'à dose homéopathique, la mixture choisie ne garde guère trace de leurs préoccupations, sanitaires et financières autant que sociales. Qui peut croire que le maigre relèvement du prix du tabac puisse avoir un effet dissuasif sur sa consommation ?

*Il n'est pas question en outre de* toucher au prix des alcools ni, pour l'instant, à la publicité sur ces deux produits. Le gouvernement s'est encore plus éloigné des vœux des « sages » dans sa construction financière. Désireux de tenir jusqu'à l'élection présidentielle sans trop demander aux Français, il étale les mesures : il ne prévoit sur l'exercice 1987 que 8 milliards ou 9 milliards de francs au lieu des 15 milliards jugés nécessaires par les « sages ».

Cette décision risque d'accroître le scepticisme déjà fort (1) sur l'issue des états généraux, avant même que ceux-ci aient commencé : on peut craindre que le gouvernement ne tienne pas davantage compte de leurs propositions que de celle des « sages ».

Surtout, elle laisse peser une menace redoutable sur les comptes du régime général l'an prochain. En effet, à moins de recettes nouvelles *décidées à la fin de cette année* — hypothèse politiquement peu vraisemblable, — ce sont plus de 30 milliards de francs qu'il faudra trouver pour boucler l'exercice 1988 : sur six *mois, cela représente l'équivalent* d'un relèvement de quatre points au moins de la cotisation d'assurance-maladie.

Un redressement de cette ampleur *n'est pas impossible. L'ensemble* des recettes nouvelles, des économies et des mesures de trésorerie prises par le gouvernement de M. Mauroy à la fin de 1982 et au début de 1983 ont permis, à partir d'un déficit de plus de 7,6 milliards de francs sur 1982, de revenir à un excédent de près de 11,2 milliards à la fin de 1983. Mais le redressement a pris plus de six mois. Surtout, il venait après un fort *relèvement des prestations en* 1981-1982. Aujourd'hui, le gouvernement prépare une belle « bombe à retardement »...

GUY HERZLICH.

(1) 55 % des salariés interrogés par Ipsos pour la lettre *Gestion sociale*, entre le 4 et le 11 mai, n'espéraient rien des états généraux. Un tiers seulement croyaient à leur efficacité.

## Vers une septième semaine de grève des contrôleurs aériens

Le trafic aérien devait être encore perturbé à partir du lundi 1er juin — sauf négociations positives pendant le week-end, — les *aiguilleurs du ciel entamant une* septième semaine de grève. Les arrêts de travail auront lieu de 6 h 30 à 10 heures.

La réunion de vendredi à la direction générale de l'aviation civile n'a donné aucun résultat. Les contrôleurs réclament l'intégration de leurs primes dans le calcul de leur retraite (cinquante-cinq ans *pour les contrôleurs*, soixante ans pour les électroniciens). Les propositions faites par les syndicats (attribution de points d'indice supplémentaires pour tous les agents avant l'âge légal de la retraite) ont été repoussées.

Air France annonce qu'il doit décaler d'une demi-heure ou d'une heure certains vols moyens-courriers le 1er juin au départ de Roissy. Air Inter informe les passagers qu'il n'annulera aucun vol.

★ **Renseignements.** — Air France : (1) 43-20-13-55 pour les départs ; (1) 43-20-12-55 pour les arrivées ; Air Inter : (1) 45-39-25-25.

### Privatisations

## Appel d'offre pour le choix d'un audit pour l'UAP et le GAN

Le ministre de l'économie a lancé, le vendredi 29 mai, un appel d'offre pour le recrutement d'un cabinet d'audit-conseil de l'Etat *« pour la préparation de la restructuration puis de la privatisation »* de l'UAP et du GAN.

En outre, il a demandé aux cabinets GDV (Guerard, Delbor, Vallas) et ACL-Audit (correspondant de Coopers), qui avaient déjà été choisis en octobre 1986 pour les AGF, *« une mission complémentaire du même contenu »*.

En novembre dernier, rappelle-t-on, le ministre de l'économie avait décidé de reporter la privatisation des AGF, notamment en raison des difficultés posées par la structure juridique de la compagnie : la société centrale, holding du groupe, ne dispose pas de capitaux propres et il est impossible, pour des raisons juridiques, de mélanger le capital des filiales assurance-vie et assurance-dommages (incendie, *accidents, risques* divers (*le Monde* du 26 novembre). D'où la nécessité pour les assurances d'opérer une restructuration préalablement à leur privatisation.

## A TRAVERS LES ENTREPRISES

### Allegis s'endette pour éviter une OPA

Le groupe Allegis, qui contrôle la seconde compagnie aérienne américaine United Airlines, la société Hertz et les chaînes d'hôtels Westin et Hilton, a annoncé un *« plan de recapitalisation »* destiné en fait à décourager toute tentative d'OPA (offre publique d'achat) sur son capital. Pour ce faire, le groupe, qui a fait l'objet de plusieurs attaques de *« raiders »*, a décidé de verser à ses actionnaires un énorme dividende (60 dollars par action, soit 3,5 milliards de dollars au total), en s'endettant d'un montant correspondant.

Transformant ainsi la plus grande partie des capitaux propres du groupe en dettes, elle décourage à l'avance les acquéreurs potentiels, qui ne peuvent plus gager leur OPA sur lesdits actifs. Cette technique, autorisée par la loi, n'est toutefois pas sans danger pour l'entreprise puisque Allegis verra ses frais financiers alourdis de 300 millions de dollars par an environ, ce qui amputera sa marge d'autofinancement et ses *bénéfices* à venir.

### Le Koweït acquiert 15 % de la Compagnie espagnole des pétroles

Le bureau koweïtien d'investissements (KIO), qui gère les participations de l'Etat koweïtien dans le monde, a acheté 15 % des actions de la Compagnie espagnole des pétroles (Cepsa). La Cepsa est le second raffineur du pays, avec deux raffineries d'une capacité totale de 16 millions de tonnes par an. Contrairement à ce qui a été indiqué à Madrid, il ne semble pas que cette prise de participation soit assortie d'un contrat de fourniture de brut koweïtien à l'Espagne, la Compagnie koweïtienne du pétrole (KPC) assurant n'avoir pas été impliquée dans cette opération.

### Automates programmables : *Renault Automation cède* à Merlin-Gerin ses parts dans April

Renault Automation a cédé à *Merlin-Gerin la participation de* 55 % qu'elle détenait dans April, numéro un français et numéro deux européen des automates programmables, filiale commune des deux groupes créée en 1983.

L'apport des parts détenues par Renault Automation sera rémunéré par la création de 105 000 actions nouvelles de 100 F de Merlin-Gerin. Le capital de Merlin-Gerin sera ainsi porté de 168 409.500 F à 178 909 500 F.

Selon les dernières données connues, April a réalisé en 1985 un *chiffre d'affaires de 588 millions de* francs, et un résultat avant impôt de 105 millions de francs pour un *effectif* de 481 *salariés employés* dans deux usines (Castres et Grenoble).

### Claude-Noël Martin *au conseil de surveillance* de Buitoni-France

Vice-président du CNPF, ancien PDG de Générale Biscuit et grand européen, Claude-Noël Martin est aujourd'hui pressenti pour le conseil de surveillance de la filiale agro-alimentaire de Carlo de Benedetti. Egalement président de l'IDIA (Institut de développement des industries-agro-alimentaires), il a précisé qu'il n'aura pas dans Buitoni de *« position opérationnelle »*.

### Car-ferry de la BAI : un pas en avant

Le président du Conseil régional des Pays de Loire, M. Olivier Guichard (RPR), est prêt à participer *pour 15 millions de francs au capi*tal de la Sabemen (société d'économie mixte bretonne), ce qui pourrait débloquer la situation pour la commande du nouveau car-ferry de la compagnie BAI aux Chantiers de Saint-Nazaire. M. Guichard lie cependant cette proposition *« au lancement d'études préalables à la création d'une ligne fret et passagers entre Saint-Nazaire et l'Espagne du nord »*. Or la BAI a l'intention de créer une liaison Bretagne-Espagne, mais Lorient est candidat pour devenir tête de pont *de cette nouvelle ligne.*

# Revue des valeurs

## BOURSE DE PARIS

**Semaine du 25 au 29 mai**

RAMENÉE à quatre séances en raison du chômage de l'Ascension, la semaine boursière a réservé des surprises plutôt agréables à ceux qui ne voulaient plus croire à un sursaut des cours. Après les accès de faiblesse répétés du marché depuis la mi-mai, les observateurs n'attendaient rien de bon à la corbeille avant l'été. Sans anticiper sur les prochaines séances, constatons simplement que le marché a connu ces jours-ci une belle éclaircie, accompagnée d'inévitables points noirs. Avant la pause du 28 mai, la cote *affichait un gain de 3 %, à la suite* de trois hausses successives. Vendredi, alors que l'indicateur s'effritait, le bilan hebdomadaire restait positif *de 2,8 % environ.*

Accablés ces derniers temps par une pluie de mauvaises nouvelles concernant tout à la fois la conjoncture française et la conjoncture internationale, *les boursiers n'avaient,* lundi, aucune raison de se réjouir. En soutenant que la tendance avait touché un seuil de résistance à la baisse, les opérateurs sur graphiques ne rassuraient *personne.* C'est des Etats-Unis qu'un vent plus favorable a soufflé. Le dollar a amorcé une nette remontée pour s'établir en bout de course *bien au-dessus de la barre des 6 F.* Wall Street a salué dès mardi ce retour en force du billet vert en gagnant d'un coup près de 55 points. Il n'en fallait pas davantage pour redonner *aux habitués de* la rue Vivienne quelques couleurs.

Les achats ont alors repris à Paris, émanant d'investisseurs français et étrangers. *Le repli de l'or et des* autres métaux précieux ainsi que la détente observée sur les marchés obligataires étaient reçus comme autant de signaux positifs. Certains appréhendaient *la séance de* vendredi, coincée entre l'Ascension et le week-end. Mais rien ne s'est produit. Vivant au jour le jour, en essayant *d'oublier que juin est souvent un mauvais mois pour le* marché, les professionnels ont aussi cherché, et trouvé, quelques raisons d'espérer sous les lambris.

### Une résistance surprenante

L'opération de privatisation de la CGE a, comme les précédentes, attiré le chaland. A l'issue de l'offre publique de vente, la Compagnie générale d'électricité compte désormais deux millions d'actionnaires. Un salarié sur deux du groupe a, en outre, souscrit des actions de son entreprise. Ces chiffres confirment que, indépendamment des fluctuations boursières, les privatisations restent aux yeux des petits porteurs un placement attrayant, une sorte de loto qui donne l'assurance au participant de gagner quelque chose. Les observateurs estiment que cette population d'actionnaires n'est pas définitivement vouée aux privatisées, mais qu'elle pourra bientôt diversifier ses choix en puisant plus largement dans la cote. L'actionnariat populaire est un vivier qui conforte les boursiers dans leurs certitudes : au moment où l'épargne traditionnelle (Ecureuil) recule, alors que les placements concurrents des actions ne sont pas vraiment très redoutables, la corbeille reste le point de ralliement de toutes les liquidités en quête d'un emploi correctement rémunéré. Sauf à voir la Bourse s'écrouler, l'analyse tient debout. L'annonce des bons résultats du groupe *Suez* pour 1986 a aussi bien disposé les opérateurs. Avec un bénéfice net consolidé de 2,37 milliards de francs, l'établissement présidé par M. Renaud de *La Genière a éliminé tous les* « canards boiteux » qui grevaient auparavant ses résultats.

Peugeot a, de son côté, fait l'objet cette semaine d'une attention particulière. Le groupe, qui doit procéder à une augmentation de capital de 2,6 milliards de francs, offre des conditions tenues par la place pour « attrayantes ». (Il s'agit d'une émission de 1,57 million d'actions à bons de souscription d'actions à 1 700 F, valable jusqu'en 1990. *Les actionnaires ont un droit de priorité.*) Le titre a figuré parmi les valeurs les plus demandées au cours des dernières séances.

L'OPA lancée sur Duffour et Igon a enfin fourni un sujet supplémentaire de discussion et d'animation. Lundi, la firme allemande Linde portait les enchères à 4 200 F pour une action de cette société. Le lendemain, le suédois Aga relevait la barre à 4 410 F par titre et semblait sur le point de l'emporter : l'espagnol Carburos Metalicos, autre prétendant, s'est engagé à lui céder 6 % des actions de Duffour et Igon. Il lui a en outre donné une option sur *les* 9 % restants qu'il détient. Quant à l'IRDI Midi-Pyrénées, propriétaire de 20 % du capital de Duffour et Igon, il a aussi décidé de *présenter ses titres à Aga. Mais,* vendredi, une rumeur courait sur le marché, laissant penser que l'affaire risquait encore de rebondir...

*Au bout du compte, la seule fausse note de la semaine* est venue des valeurs pétrolières, dont le repli a été quasi général. Il est vrai que les propos tenus mardi par le *président* d'Elf-Aquitaine, M. Michel Pecqueur, ont jeté un certain froid. La marge brute d'autofinancement du groupe *« devrait être un peu inférieure à 7 milliards de francs au premier semestre 1987 ».*

Sur l'ensemble de l'année précédente, elle avait atteint 16,48 milliards de francs. *« Il y a retournement de la situation et les résultats sont mauvais »,* a indiqué M. Pecqueur à propos du secteur aval (raffinage). Dans un marché redevenu très sélectif, l'ensemble des pétrolières a payé cet accès de morosité, accentué par la mauvaise tenue des cours du brut.

Pour le reste, la Bourse est revenue, au dire des spécialistes, *« dans une zone d'achats ».* Elle ne conserve pas moins des traces de fragilité. La prudence devrait, semble-t-il, l'emporter sur l'audace. Oublier juin en attendant juillet serait, à en croire certains habitués, une preuve de sagesse.

ERIC FOTTORINO.

### *Banques, assurances sociétés d'investissement*

| | 29-5-87 | Diff. |
|---|---|---|
| Bail Équipement | 426 | + 12 |
| Bancaire (Cie) | 715 | + 18 |
| Cetelem | 891 | + 62 |
| Chargeurs SA | 1 460 | – 25 |
| CFF | 1 280 | + 55 |
| CFI | 620 | + 15 |
| Eurafrance | 2 611 | + 11 |
| Hénin (La) | 817 | + 7 |
| Imm. Pl.-Monceau | 460 | + 28 |
| Locafrance | 668 | + 17 |
| Locindus | 896 | + 11 |
| Midi | 1 525 | + 35 |
| Midland Bank | 429 | + 9 |
| O F P | 1 700 | + 30 |
| Paris. de réesc | 721 | – 4 |
| Prétabail | 1 350 | + 6 |
| Schneider | 573 | + 12 |
| UCB | 337 | + 11,80 |

### *Bâtiment, travaux publics*

| | 29-5-87 | Diff. |
|---|---|---|
| Auxil. d'entrepr. | 1 408 | + 13 |
| Bouygues | 1 166 | + 25 |
| Ciments Français | 1 082 | + 32 |
| Dumez | 2 256 | + 125 |
| GTM | 708 | + 3 |
| J. Lefebvre | 2 710 | + 110 |
| Lafarge | 1 576 | + 51 |
| Maisons Phénix | 123,70 | + 0,40 |
| Poliet et Chausson | 2 349 | + 176 |
| SCREG | 810 | + 60 |
| SGE-SB | 81,90 | + 2,80 |

### *Filatures, textiles, magasins*

| | 29-5-87 | Diff. |
|---|---|---|
| André Roudière | 332 | + 2 |
| Agache (Fin.) | 1 993 | + 98 |
| BHV | 551 | + 11 |
| CFAO | 1 924 | + 44 |
| Damart-Serviposte | 3 030 | + 130 |
| Darty | 426,50 | + 6 |
| DMC | 610 | + 19 |
| Galeries Lafayette | 1 305 | + 35 |
| La Redoute | 3 255 | – 5 |
| Nouvelles Galeries | 686 | + 17 |
| Printemps | 781 | + 28 |
| SCOA | 127 | + 0,60 |

### *Pétroles*

| | 29-5-87 | Diff. |
|---|---|---|
| Elf-Aquitaine | 368 | – 14 |
| Esso | 512 | – 17 |
| Exxon | 534 | + 7 |
| Petrofina | 1 740 | – 10 |
| Pétroles B.P. | 113,50 | – 15,50 |
| Primagaz | 815 | + 80 |
| Raffinage | 133,80 | – 9,21 |
| Royal Dutch | 759 | + 2 |
| Sogerap (1) | 442 | – 5,50 |
| Total | 529 | + 7 |

(1) Coupon 22 F.

### *Mines d'or, diamants*

| | 29-5-87 | Diff. |
|---|---|---|
| Anglo-American | 134,20 | – 12,80 |
| Amgold | 645 | – 74 |
| Buf. Gold M. | 131 | – 7,50 |
| De Beers | 69,70 | – 7,80 |
| Drief. Cons. | 142,50 | – 19,30 |
| Gencor | 102 | – 9,10 |
| Gold Field | 101,60 | – 9,20 |
| Harmony | 89 | – 9,71 |
| Randfontein | 845 | – 90 |
| Saint-Helena | 110 | – 19 |
| Western Deep | 377 | – 39 |

### *Mines, caoutchouc, outre-mer*

| | 29-5-87 | Diff. |
|---|---|---|
| Géophysique | 617 | – 8 |
| Imétal | 123,60 | + 7,10 |
| Michelin | 3 380 | + 85 |
| Min. Penarroya | 54 | + 1,50 |
| RTZ | 101,30 | – 8,21 |
| ZCI | 1,29 | + 0,01 |

### *Produits chimiques*

| | 29-5-87 | Diff. |
|---|---|---|
| Inst. Mérieux | 5 130 | + 20 |
| Labo. Bell. | 2 070 | + 110 |
| Roussel UC | 1 528 | – 2 |
| BASF | 927 | + 27 |
| Bayer | 1 038 | + 34 |
| Hoechst | 928 | + 26 |
| Imp. Chemic. | 145 | + 5,20 |
| Norsk Hydro | 178,50 | – 1,80 |

### *Matériel électrique services publics*

| | 29-5-87 | Diff. |
|---|---|---|
| Alcatel | 2 562 | – 39 |
| Alsthom-Atlantique | 423,80 | – 12,20 |
| Crouzet | 319 | + 8 |
| Générale des Eaux | 1 301 | + 7 |
| IBM | 990 | + 43 |
| Intertechnique | 1 408 | – 52 |
| ITT | 336 | + 23 |
| Legrand | 5 710 | + 350 |
| Lyonnaise des Eaux | 1 538 | – 7 |
| Matra | 2 481 | + 66 |
| Merlin-Gérin | 2 430 | + 70 |
| Moteurs Leroy-Somer | 795 | + 35 |
| Moulinex | 113,40 | + 5,50 |
| PM Labinal | 759 | + 10 |
| Radiotechnique | 1 559 | + 159 |
| Schlumberger | 262,50 | + 9,50 |
| SEB | 850 | + 50 |
| Siemens | 2 298 | + 40 |
| Signaux | 545 | + 5 |
| Télémée. Electrique | 2 970 | + 119 |
| Thomson-CSF | 1 510 | + 30 |

### *Alimentation*

| | 29-5-87 | Diff. |
|---|---|---|
| Béghin-Say | 505 | + 5 |
| Bongrain | 2 800 | – 50 |
| BSN | 5 220 | + 250 |
| Carrefour | 3 399 | + 149 |
| Casino | 1 960 | + 10 |
| Euromarché | 3 700 | + 80 |
| Guyenne et Gasc. | 710 | + 40 |
| Lesieur | 1 785 | + 15 |
| Martell | 2 050 | – 25 |
| Moët-Hennessy | 2 520 | + 170 |
| Nestlé (1) | 35 700 | – 420 |
| Occidentale (Gle) | 1 200 | + 89 |
| Olida-Caby | 210 | + 17 |
| Pernod-Ricard | 1 077 | + 65 |
| Promodès | 2 200 | + 190 |
| St-Louis-Bouchon | 1 129 | + 39 |
| C.S. Saupiquet | 1 287 | – 93 |
| Source Perrier | 794 | + 41 |

(1) Coupon 380 F.

### *Valeurs à revenu fixe ou indexé*

| | 29-5-87 | Diff. |
|---|---|---|
| 4 1/2 % 1973 | 1 850 | – 28 |
| 7 % 1973 | 8 860 | – 231 |
| 10,30 % 1975 | 102,10 | – 0,20 |
| PME 10,6 % 1976 | 102,30 | – 0,20 |
| 8,80 % 1977 | 126,20 | + 2,22 |
| 10 % 1978 | 102,55 | – 0,40 |
| 9,80 % 1978 | 101 | – 1,80 |
| 9 % 1979 | 100,25 | + 0,10 |
| 10,80 % 1979 | 103,75 | – 1 |
| 13,80 % 1980 | 102 | inch. |
| 16,75 % 1981 | 102,27 | – 0,08 |
| 16,20 % 1982 | 117,10 | + 0,55 |
| 16 % 1982 | 118,78 | + 0,48 |
| 15,75 % 1982 | 114,45 | + 0,55 |
| CNE 3 % | 4 355 | – 15 |
| CNB bq. 5 000 F. | 101,60 | – 0,05 |
| CNB Paribas 5 000 F | 101,70 | – 0,20 |
| CNB Suez 5 000 F | 101,75 | – 0,25 |
| CNI 5 000 F | 101,65 | + 0,15 |

### *Valeurs diverses*

| | 29-5-87 | Diff. |
|---|---|---|
| Accor | 481 | + 10 |
| Arjomari (1) | 2 645 | + 198 |
| Bic | 741 | + 32 |
| Bis | 1 450 | + 130 |
| CGIP | 1 490 | + 43 |
| Club Méditerranée | 656 | + 15 |
| Essilor | 3 720 | + 250 |
| Europe 1 | 754 | – 1 |
| Hachette | 3 059 | + 29 |
| L'Air liquide | 702 | + 7 |
| L'Oréal | 4 340 | + 220 |
| Navigation Mixte | 1 080 | + 41 |
| Nord-Est | 178,80 | inch. |
| Presses Cité | 3 538 | + 198 |
| Saint-Gobain | 444 | + 23 |
| Sanofi | 795 | + 2 |
| Skis Rossignol | 1 270 | + 20 |

(1) Droit : 263 F.

### *Métallurgie construction mécanique*

| | 29-5-87 | Diff. |
|---|---|---|
| Alspi | 513 | + 23 |
| Avions Dassault-B. | 1 220 | + 15 |
| Chiers-Châtillon | 88 | + 1 |
| De Dietrich | 2 460 | + 95 |
| FACOM | 1 710 | – 6 |
| Fives-Lille | 281 | + 7 |
| Marine Wendel | 513 | + 25 |
| Penhoët | 1 530 | + 5 |
| Peugeot SA | 1 595 | + 98 |
| Poclain | 17,40 | – 1,1 |
| Sagem | 3 798 | + 18 |
| Strafor | 695 | + 5 |
| Valéo | 580 | + 19 |
| Vallourec | 89,50 | – 5,10 |

### LES PLUS FORTES VARIATIONS DE COURS HEBDOMADAIRES (RM)

| Valeurs | Hausse % | Valeurs | Baisse % |
|---|---|---|---|
| Nvlles Galeries | + 12,8 | Mine Salsigne | – 15 |
| Alsac. Superm. | + 12,2 | BP France | – 12 |
| CCMC | + 11,7 | Saupiquet | – 6,7 |
| Promodes | + 11,5 | Raffinage distr. | – 6,4 |
| Radiotechnique | + 11,4 | Silic | – 6 |
| Sodeco | + 11,1 | Poclain | – 5,9 |
| Primagaz | + 10,9 | Vallourec | – 5,4 |
| Comptoirs mod. | + 9,5 | Alsthom | – 3,7 |
| Olida et Caby | + 8,8 | Elf | – 3,7 |
| BIS | + 8,3 | Esso | – 3,6 |
| Poliet | + 8,1 | Intertechnique | – 3,6 |
| Générale occid. | + 8 | SFIM | – 3,5 |

### MARCHÉ LIBRE DE L'OR

| | Cours 22 mai | Cours 29 mai |
|---|---|---|
| Or fin (kilo en barre) | 88 950 | 87 900 |
| – (kilo en lingot) | 89 950 | 88 550 |
| Pièce française (20 fr.) | 526 | 527 |
| Pièce française (10 fr.) | 345 | 340 |
| Pièce suisse (20 fr.) | 515 | 506 |
| Pièce latine (20 fr.) | 520 | 500 |
| ● Pièce tunisienne (20 fr.) | 512 | 498 |
| Souverain | 540 | 527 |
| Souverain Elizabeth II | 551 | 540 |
| ● Demi-souverain | 381 | 382 |
| Pièce de 20 dollars | 3 180 | 3 160 |
| – 10 dollars | 1 480 | 1 470 |
| ● – 5 dollars | 850 | 850 |
| – 50 pesos | 3 445 | 3 275 |
| ● – 20 marks | 625 | 615 |
| – 10 florins | 530 | 521 |
| ● – 5 roubles | 345 | 331 |

### MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 29 mai 1987

| COURS | ÉCHÉANCES | | | |
|---|---|---|---|---|
| | Juin 87 | Sept. 87 | Déc. 87 | Mars 88 |
| Premier | 104,80 | 105,30 | 105,10 | 104,85 |
| + haut | 105,10 | 105,40 | 105,25 | 104,85 |
| + bas | 104,70 | 105,05 | 104,85 | 104,85 |
| Dernier | 105,10 | 105,40 | 105,25 | 104,85 |
| Compensation | 105,10 | 105,40 | 105,25 | 105,05 |

Nombre de contrats : 20 367.

### LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en milliers de francs)

| | 25 mai | 26 mai | 27 mai | 28 mai | 29 mai |
|---|---|---|---|---|---|
| RM | 1 476 708 | 1 584 929 | 1 930 910 | – | – |
| Comptant R. et obl. | 6 411 414 | 10 780 158 | 11 150 269 | – | – |
| Actions | 212 292 | 616 224 | 645 112 | – | – |
| Total | 8 100 414 | 12 981 311 | 13 726 291 | – | – |
| **INDICES QUOTIDIENS (INSEE base 100, 31 décembre 1985)** | | | | | |
| Françaises | 105 | 106,3 | 106,5 | – | – |
| Étrangères | 115 | 115,3 | 115,6 | – | – |
| **COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE (base 100, 31 décembre 1985)** | | | | | |
| Tendance | 106,4 | 106,9 | 107,9 | – | 107,5 |
| **(base 100, 31 décembre 1981)** | | | | | |
| Indice gén. | 427,3 | 430,1 | 433,8 | – | 431,8 |

### BONS DU TRÉSOR

**Séance du 29 mai 1987**

| Echéances | Plus haut | Plus bas | Cours compensation | Variation (jour/veille) en pts |
|---|---|---|---|---|
| Juin 86. | 92,42 | 92,40 | 92,40 | – 0,02 |
| Sept. 86. | 92,42 | 92,42 | 92,42 | – |
| Déc. 86. | 92,41 | 92,40 | 92,40 | – 0,02 |
| Mars 87. | (1) | (1) | 92,43 | – |

(1) Non traité.

### VALEURS LE PLUS ACTIVEMENT TRAITÉES AU RM (*)

| | Nbre de titres | Val. en cap. (F) |
|---|---|---|
| CCF | 1 012 585 | 134 280 636 |
| Peugeot | 70 382 | 110 620 375 |
| Michelin | 22 189 | 75 555 950 |
| Moet | 21 731 | 54 573 675 |
| Elf | 143 778 | 52 955 190 |
| Saint-Gobain | 118 435 | 52 405 094 |
| Lafarge | 28 994 | 46 191 432 |
| BSN | 8 377 | 43 738 460 |
| CSF | 26 457 | 40 362 235 |
| Printemps | 44 690 | 34 879 035 |
| Dumez | 13 891 | 31 637 096 |
| Générale occid. | 24 274 | 29 296 565 |
| Saint-Louis | 25 195 | 28 591 130 |

(*) Du 21 au 27 mai 1987 inclus.

## Pargesa étend son réseau de relations

*« Nous avons l'ambition d'être reconnus comme une institution européenne à vocation mondiale »,* a déclaré, mercredi 27 mai à Genève, M. Gérard Eskenazi, administrateur délégué de Pargesa, et qui vient d'en être nommé président pour mettre fin à une fiction juridique. Commentant le bilan de l'exercice 1986 (146 millions de francs suisses de bénéfices consolidés, soit près de 600 millions de francs *français, en progression de* 41,7 %, et 3,5 milliards de dollars d'actifs nets, soit 21 *milliards de francs français),* M. Eskenazi a reconnu que les fondateurs de Pargesa, il y a cinq ans, même dans leurs moments de plus grand optimisme, n'envisageaient pas un développement de cette ampleur.

Faisant état de résultats *« très satisfaisants »* pour le premier trimestre 1987, le nouveau président veut travailler avec les grandes entreprises et leurs actionnaires sur ce qui devient aujourd'hui l'essentiel : les fonds propres. Pour lui, après une phase qui a connu l'explosion des dettes comme moyen de financement, d'abord fourni par les banques commerciales, puis par *les marchés, seules survivent* les entreprises qui auront su se doter de capitaux propres suffisants *et les mériter. Déjà,* Pargesa détient une part significative du capital dans des entreprises majeures comme Petrofina, Schneider, CLT, Wagons-Lits, Royale belge.

Dans ce dernier cas, on a pu voir, tout récemment, fonctionner le réseau de relations que Pargesa et sa filiale, le groupe Bruxelles Lambert (GBL), ont su créer en France. Pour bloquer la montée de M. Claude Bebear, l'ambitieux patron du groupe d'assurances Axa, dans le capital de la Royale belge, GBL, codirigé par MM. Frère et Eskenazi, a mobilisé le concours de l'UAP, numéro un français de l'assurance, et de son président Jean Dromer, que voilà solidement installés outre-Quievrain. L'UAP est par ailleurs le deuxième actionnaire de GBL et le deuxième également, à 35 %, de Parfinances, holding qui regroupe les intérêts français de Pargesa-GBL.

Une autre relation, toute récente, est celle qui réunit les Assurances générales de France, numéro deux de la profession, et Pargesa, dont elles détiennent maintenant 3 % du capital. Que voilà des groupes de *« culture commune »,* selon M. Eskenazi, aptes à se mobiliser très vite dès qu'un sujet d'intérêt commun dépasse la seule compétence de l'un d'entre eux. On n'a pas fini d'en entendre parler.

F. R.



## BOURSES ÉTRANGÈRES

### NEW-YORK

**Optimisme prudent**

Un optimisme prudent a régné à Wall Street la semaine passée, dans un marché relativement calme. L'indice Dow Jones des valeurs industrielles, qui avait repassé, jeudi, la barre des 2 300, a terminé la semaine au-dessous de ce niveau, à 2 291,56, mais avec des gains de 48,36 points par rapport à la clôture de vendredi dernier.

*La semaine a débuté en fanfare* au lendemain de la fermeture du marché, lundi, pour le Memorial Day. Les milieux boursiers ont réagi avec enthousiasme à une bonne remontée du dollar, accompagnée d'une détente des taux d'intérêt obligataires.

La déclaration du principal conseiller économique du président Reagan, indiquant que la crainte d'une accélération de l'inflation était mal fondée, a favorisé la demande. Mardi, l'indice enregistrait sa troisième hausse record (+ 55 points).

| | Cours 22 mai | Cours 22 mai |
|---|---|---|
| Alcoa | 47 3/8 | 47 3/4 |
| Allegis (ex-UAL) | 71 1/4 | 86 1/2 |
| ATT | 25 1/2 | 25 3/4 |
| Boeing | 43 1/4 | 45 1/4 |
| Chase Man. Bank | 37 1/4 | 38 5/8 |
| Du Pont de Nemours | 109 | 112 3/4 |
| Eastman Kodak | 79 | 79 3/4 |
| Exxon | 86 3/4 | 87 |
| Ford | 90 5/8 | 91 |
| General Electric | 100 1/2 | 51 3/4 * |
| General Motors | 84 1/4 | 85 1/4 |
| Goodyear | 62 | 66 3/4 |
| IBM | 156 5/8 | 160 3/8 |
| ITT | 53 | 55 1/2 |
| Mobil Oil | 46 1/4 | 46 5/8 |
| Pfizer | 62 7/8 | 65 1/8 |
| Schlumberger | 43 | 42 1/2 |
| Texaco | 37 1/4 | 37 7/8 |
| Union Carbide | 27 3/4 | 28 3/4 |
| US Corp. | 30 7/8 | 30 1/8 |
| Westinghouse | 58 7/8 | 59 5/8 |
| Xerox Corp | 75 3/4 | 79 1/8 |

* Division par deux du titre.

### LONDRES

**Irrégulière**

La tendance est demeurée irrégulière la semaine passée au Stock Exchange, où beaucoup d'investisseurs ont préféré attendre les élections générales anticipées du 11 juin. Les valeurs se sont d'abord repliées, à la suite du long week-end férié outre-Manche.

La publication d'une série de sondages d'opinion indiquant une érosion de l'avance du gouvernement sur les partis d'opposition a pesé sur le marché. Mais, ensuite, les résultats de la balance commerciale et de la balance des paiements courants britanniques en avril, plus encourageants que prévu, ont dopé les cours.

Indices FT du 29 mai : industrielles, 1 712,1 (contre 1 686,7 le 22 mai) ; mines d'or, 388,6 (contre 434 le 22 mai) ; fonds d'Etat, 92,43 (contre 92,67 le 22 mai).

| | Cours 22 mai | Cours 29 mai |
|---|---|---|
| Beecham | 526 | 545 |
| Bowater | 530 | 528 |
| Brit. Petroleum | 354 | 354 |
| Charter | 368 | 353 |
| Courtaulds | 457 | 469 |
| De Beers (*) | 12 3/4 | 11 1/4 |
| Free Gold | 18 1/4 | 15 1/2 |
| Glaxo | 15 27/32 | 16 3/32 |
| Gt. Univ. Stores | 20 1/8 | 19 7/8 |
| Imp. Chemical | 13 25/32 | 14 23/64 |
| Shell | 12 61/64 | 13 1/32 |
| Unilever | 29 61/64 | 30 15/64 |
| Vickers | 212 | 208 |
| War Loan | 39 25/32 | 40 1/16 |

(*) En dollars.

### FRANCFORT

**Amélioration**

*La hausse du dollar, qui a repassé* la barre de 1,8 DM en milieu de semaine, a profité à la Bourse de Francfort, en progression de 2% cette semaine. Les valeurs de sociétés exportatrices ont effectué de beaux écarts, BMW, Daimler, Linde, AEG et Siemens ont été très recherchées. les titres bancaires étaient aux aussi bien orientés.

Indice de la Commerzbank du 29 mai : 1759,6 (contre 1730,5 le 22 mai).

| | Cours 22 mai | Cours 29 mai |
|---|---|---|
| AEG | 309 | 312,50 |
| BASF | 272,90 | 281,50 |
| Bayer | 302,70 | 313 |
| Commerzbank | 255,50 | 259 |
| Deutschebank | 583 | 603,50 |
| Hoechst | 272,20 | 281 |
| Karstadt | 430 | 430 |
| Mannesman | 158,20 | 164,50 |
| Siemens | 681 | 699 |
| Volkswagen | 360 | 375 |

### TOKYO

**Au plus haut historique**

Après avoir commencé la semaine en forte hausse, la Bourse de Tokyo a repris son souffle jusqu'à jeudi, jour de la liquidation. Elle est ensuite repartie de plus belle, dans le sillage de Wall Street, dopée surtout par l'annonce du plan de relance de l'économie japonaise d'un montant de 42,9 milliards de dollars *(6 000 milliards de yens).* Samedi, l'indice Nikkei touchait son plus haut niveau de tous les temps, à 24 901,59 yens.

L'indice général du 30 mai s'établissait à 2 146,26.

| | Cours 22 mai | Cours 29 mai |
|---|---|---|
| Akaï | 409 | 428 |
| Bridgestone | 880 | 985 |
| Canon | 790 | 897 |
| Fuji Bank | 3 820 | 3 810 |
| Honda Motors | 1 310 | 1 400 |
| Matsushita Electric | 1 650 | 1 920 |
| Mitsubishi Heavy | 583 | 558 |
| Sony Corp. | 2 850 | 3 130 |
| Toyota Motors | 1 700 | 1 820 |

# Crédits, changes, grands marchés

## L'EUROMARCHÉ

## Il s'agirait d'un presque-rien

*« L'erreur d'un centième de pouce au départ entraînerait un décalage de mille lis à la destination. »* Ce proverbe chinois s'applique désormais aux émissions d'actions ou plus précisément à la manière dont leurs prix doivent être déterminés lorsqu'il s'agit de titres nouveaux. La rectification récemment apportée aux sommets vertigineux atteints plus tôt cette année par les principales Bourses mondiales, et tout particulièrement par celle de Tokyo, conjuguée avec une avalanche d'émissions d'actions nouvelles au cours des cinq premiers mois de 1987 et avec la remontée des taux d'intérêt américains, a rendu les investisseurs plus prudents en la matière. Leur appétit n'a pas fléchi mais leur estomac s'est rétréci. Heureusement, l'euro-intérêt pour les privatisations françaises demeure élevé.

D'une part, les acquéreurs potentiels savent qu'elles continueront d'être effectuées sur la base de décotes appréciables. D'autre part, la qualité des candidats à la privatisation demeure de tout premier ordre. Dans ce domaine, la Société générale, dont les actions vont bientôt être offertes en France et à l'étranger, est assurée d'un excellent accueil à l'extérieur comme à l'intérieur de l'Hexagone. « Socgen », comme on la surnomme familièrement à l'étranger, est non seulement une banque à caractère universel telle que l'est la très impériale Deutsche Bank en Allemagne, elle est aussi en France la plus profitable des « trois vieilles » et a l'énorme avantage d'être également celle dont le nombre d'employés est le plus faible. Ce dernier élément lui permet de dégager un revenu brut par tête d'employé qui est d'un tiers plus important que celui de la BNP ou du Crédit lyonnais. Malgré ces atouts, le prix de l'action Société générale devra être très méticuleusement défini. Dans le climat présentement plus incertain que pendant les quatre premiers mois de l'année, *il suffirait d'un presque-rien*, une erreur d'un centième de pouce, pour ralentir la demande potentielle qui, elle, est très grande.

Lors de la suspension de leur cotation, les certificats d'investissement de la Société générale se traitaient à 1 900 francs français. C'est là un cours peut-être trop élevé — parce que porté à la hausse par l'approche de la privatisation — pour servir de base à l'évaluation du prix de l'action. En fait, la valeur réelle du certificat d'investissement semble plus proche de 1 700 francs. Si l'on applique à ce prix une décote de 10 % à 15 %, le prix de l'action, qui va être divisée par 4, semble *a priori* osciller dans la fourchette des 360-380 francs. La décision finale dépendra évidemment de la situation du marché boursier. Si ce dernier se raffermit en ce mois de juin, la partie supérieure de la fourchette en sortira renforcée. Si par contre il perd encore de 3 % à 5 %, la partie inférieure de la fourchette pourrait s'abaisser aux environs de 350 francs.

L'une des grandes forces de la Société générale est d'avoir fortement provisionné ses créances au cours des dernières années. Dans la foulée de la sage Citicorp aux Etats-Unis, imitée cette semaine par la Chase Manhattan, le monde des euro-investisseurs est extrêmement sensibilisé par cet aspect. Avec 26,5 milliards de francs de provisions qui représentent 9,2 % de la totalité de ses prêts, « Socgen » est dans une excellente situation et à l'abri des remous périodiquement soulevés par des débiteurs déficients, qu'ils soient d'Amérique latine ou d'ailleurs. De plus, ces provisions, qui sont plus élevées que les 21,7 milliards de francs de fonds propres du groupe, renforcent indirectement ces derniers. Si à ceux-ci, qui sont relativement faibles chez les banques françaises, on ajoute les provisions élevées qu'elles ont constituées, la situation des « trois vieilles » se rapproche étroitement de celle des grandes banques privées commerciales britanniques. Celles-ci, à l'inverse, disposent de fonds propres extrêmement faibles. Toutefois, si sur ces bases la BNP peut se comparer à Barclays, la Société générale, en revanche, est dans une position bien meilleure que la Midland Bank par suite du niveau nettement trop insuffisant des provisions de la banque britannique. Londres, où « Socgen » est fortement implantée, ne s'y est pas trompé, qui attend avec impatience le début de la privatisation de la Société générale dont, il faut le rappeler, le premier président fut un Britannique : le très honorable E. A. Archdeacon.

### Peugeot et le beaujolais

La persistance de l'euro-engouement pour les actions internationales lorsque leur qualité est reconnue ne pouvait être mieux démontrée que par le triomphe remporté par Peugeot à la recherche de 2,6 milliards de francs français par le canal d'une émission de 1 573 861 « unités », dont 524 620 réservées au marché international des capitaux. Chaque « unité » offerte à un prix de 1 700 francs français se compose d'une action et d'un warrant-action donnant au porteur la possibilité d'acquérir au cours des quarante-deux mois à venir une action supplémentaire Peugeot à un prix de 1 700 francs également. Par rapport à un cours de 1 535 francs avant le lancement de l'émission, le prix offert sur les actions nouvelles représente une prime de 11,47 %. Celle-ci n'a pas découragé les investisseurs étrangers. La tranche internationale était déjà sursouscrite avant même son lancement officiel sous l'effet d'une demande venue de tous les coins du monde, excepté des Etats-Unis où, selon le désir de Peugeot, aucun placement direct n'a été effectué. En fin de compte, l'intérêt étranger dans Peugeot sera encore plus important puisque environ 25 % des actionnaires actuels ne sont pas français et qu'ils auront la possibilité de participer à la tranche domestique qui, elle, fait l'objet d'un droit de priorité à raison d'une action nouvelle pour seize anciennes. La transaction est réalisée sous l'égide de Paribas, qui tient la plume pour les tranches tant françaises qu'internationales.

Le raffermissement cette semaine du dollar — phénomène en grande partie dû à la demande faite par les autorités de Tokyo aux banques et institutionnels nippons de ne plus spéculer contre la devise américaine — a immédiatement provoqué la sortie d'euro-émissions à taux fixe libellées dans la monnaie des Etats-Unis.

Cette renaissance a été confortée par l'espoir de voir les acheteurs japonais encouragés, après la récente hausse des taux d'intérêt en dollars, par le différentiel de 540 points de base qui maintenant existe entre les rendements des emprunts gouvernementaux japonais et américains (respectivement 3,27 % et 8,68 % pour le papier à dix ans). Malheureusement, les investisseurs internationaux n'ont pas paru convaincus par cet argument et les offres successives ont trouvé peu de preneurs, voire aucun. All Nippon Airways, par exemple, qui s'étaient aventurées à proposer 100 millions de dollars sur dix ans, durée actuellement par trop longue en quelque devise que ce soit, à un prix de 101,25 avec un coupon annuel de 9,375 %, ont vu leur emprunt immédiatement envoyé au tapis des émissions perdues. Sur le marché gris, les euro-obligations ont rapidement dérivé pour atteindre une décote proche de 4 %. A ce niveau, le rendement devient particulièrement intéressant.

Le beaujolais est, cette semaine, venu très opportunément à la rescousse du marché de l'ECU qui continue de souffrir du manque d'intérêt à son égard de la part des institutionnels et d'un très faible support du dentiste belge. La région Rhône-Alpes, la première région française à solliciter le marché international des capitaux, et plus particulièrement celui de l'ECU, a connu un beau succès en offrant 50 millions d'ECU sur sept ans à un prix de 100,75 sur un coupon annuel de 7,75 %. L'opération, qui sera cotée sur les Bourses de Luxembourg et de Lyon, a fait l'objet d'une très vive demande dans la région lyonnaise. Lancée, bien évidemment, sous la direction du Crédit lyonnais, elle a été rapidement surnommée « émission beaujolais ».

CHRISTOPHER HUGHES.

## LES DEVISES ET L'OR

## Hausse surprise du dollar

A la veille du week-end, les opérateurs se perdaient en conjectures sur les causes, la nature et la durée du mouvement de hausse du dollar déclenché au début de la semaine, qui s'est consolidé les jours suivants sans faiblir, au point de faire retrouver au billet vert ses cours en vigueur au moment de l'accord du Louvre, le 22 février dernier, soit 1,82 DM et 6,07 F. A Tokyo, toutefois, malgré une belle remontée de 140 yens à 144 yens, au plus haut depuis le 9 avril après une chute à 137 yens il y a un mois, on est encore à quelques points des 152 yens cotés il y a trois mois.

Tout avait commencé le vendredi 22 mai, en fin d'après-midi, lorsque les opérateurs notèrent un léger raffermissement du dollar, bien affecté les jours précédents puisqu'il avait plongé à 1,7680 DM et 5,92 F. La publication de données chiffrées sur la conjoncture américaine, jugées plus favorables que prévu, avait atténué un peu le pessimisme ambiant. Par ailleurs, la rumeur persistante d'un relèvement imminent du taux d'escompte de la Réserve fédérale contribuait à doper un peu le billet vert. Mais c'est à partir du lundi suivant que le mouvement de hausse se déclencha, sur des achats massifs d'obligations du Trésor américain par les investisseurs japonais sur la place de Tokyo.

Paradoxalement, c'est la rumeur d'un refus qu'opposerait la Réserve fédérale à tout relèvement de son taux d'escompte qui motiva, dit-on, ces achats, effectués essentiellement sur les obligations à trente ans du Trésor, les « long bonds » à échéance 2016 et, surtout, 2017. Sur cette dernière échéance, le taux de rendement était passé des 8,75 % de l'émission, quinze jours auparavant, à plus de 9 % (9,11 %). Le cours de l'obligation, qui était monté, peu après son lancement, à 102, chutait à 98 puis à 96. Une telle remontée des rendements était due à la crainte d'une reprise de l'inflation et aux anticipations sur une nouvelle hausse des taux, notamment celle du taux d'escompte fédéral. Mais si cette hausse ne devait pas se produire, alors l'emprunt 2017 devenait une véritable aubaine pour les Japonais, qui ne peuvent trouver que du 4 %, et même moins, à Tokyo. Ils bénéficieraient d'un écart de plus de 5 points, suffisant pour rendre un tel placement intéressant jusqu'à une parité de 35 yens pour 1 dollar. Résultat : les investisseurs nippons se jetèrent littéralement sur le 2017, ce qui fit automatiquement remonter son cours au voisinage de son nominal de 100, et fléchir son rendement, ramené de 9,11 % à 8,65 % à la veille du week-end.

Cette baisse des taux entraîna celle des cours des matières premières sur les marché à terme, et, aussi, celle de l'or, le cours de l'once passant de 463 dollars à moins de 450 dollars (huit jours auparavant, il avait touché 480 dollars).

La spéculation sur une reprise de l'inflation tournait court et, du coup, les opérateurs renversèrent leur position sur le dollar, rachetant ce qu'ils avaient vendu. Ils le firent d'autant plus rapidement que les cours du billet vert franchissaient, l'un après l'autre, les seuils de résistance sur les graphiques : 141,50 yens, 142,80 yens, 143,20 yens enfin.

En outre, la proximité du sommet de Venise, du 8 au 10 juin prochain, faisait supposer que les efforts pour la stabilisation du dollar seraient poursuivis et accentués. De fait, le chancelier allemand Kohl a expliqué qu'il attendait de ce sommet un renforcement de la coopération économique entre les participants pour enrayer la chute du dollar. Ces déclarations ont été relayées par le président de la Bundesbank, qui a affirmé que la stabilité du mark passait avant tout.

Une chose est sûre : la remontée surprise du dollar soulève bien des interrogations. Pour les sceptiques, nombreux à Tokyo, cette remontée ne devrait pas durer au-delà du sommet de Venise. Nomura, première maison de titres du Japon, estime que la devise américaine sera retombée à 130 yens au mois d'août.

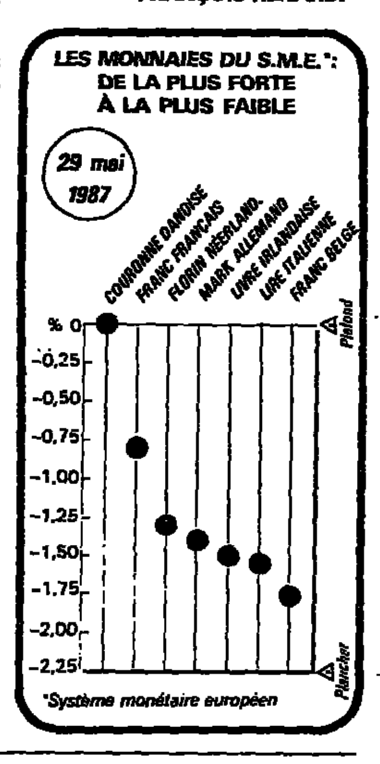
Pour les optimistes, au contraire, une telle remontée, par sa vigueur, qui ne doit rien aux interventions des banques centrales, inexistantes, indique que le billet vert est arrivé à un palier auquel il peut se stabiliser pendant un certain temps, de façon à laisser aux changements de parités monétaires le temps d'agir sur les balances commerciales.

La Maison Blanche juge « *improbable* » un nouveau dérapage du dollar, et le chef des conseillers économiques du président Reagan a jugé « *inopportune* » la crainte d'une reprise de l'inflation outre-Atlantique. Selon lui, l'accélération de la hausse des prix constatée aux Etats-Unis de janvier à avril est un phénomène provisoire, limité à certains produits importés. Ajoutons qu'un des administrateurs de la Réserve fédérale a exprimé le même avis *(voir en rubrique « Marchés monétaires et obligataires »)*. En tout cas, un tel retour de flamme sur le billet vert rend désormais prudents les opérateurs, qui n'excluent plus tout à fait une stabilisation, temporaire ou non, de la devise américaine, à moins que la situation du commerce extérieur des Etats-Unis ne donne aucun signe d'amélioration dans les prochains mois.

En Europe, la livre sterling, après avoir fléchi sur un sondage ne donnant plus que 6 % d'avance aux conservateurs lors des élections législatives du 11 juin prochain, s'est raffermie sur un autre sondage plus favorable, et surtout sur les chiffres de la balance commerciale britannique, meilleurs que prévu.

En France, le raffermissement du dollar a permis au cours du mark, à Paris, de redescendre en dessous de 3,34 francs, revenant à 3,3340 francs pour la plus grande satisfaction de la Banque de France.

FRANÇOIS RENARD.




### COURS MOYENS DE CLOTURE DU 25 AU 29 MAI

*(La ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente.)*

| PLACE | Livre | $ E.U. | Franc français | Franc suisse | D. mark | Franc belge | Florin | Lire italienne |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Londres | – | – | – | – | – | – | – | – |
| | – | – | – | – | – | – | – | – |
| New-York | 1,6250 | – | 16,4609 | 66,8938 | 54,8546 | 2,6504 | 48,7092 | 0,0759 |
| | 1,6690 | – | 16,7700 | 68,2593 | 56,0695 | 2,7173 | 49,7883 | 0,0775 |
| Paris | 9,8719 | 6,0758 | – | 401,52 | 333,24 | 16,1012 | 295,91 | 4,6163 |
| | 9,9522 | 5,9630 | – | 407,83 | 334,34 | 16,2838 | 296,88 | 4,6260 |
| Zurich | 2,4586 | 1,5130 | 24,9053 | – | 82,9951 | 4,0101 | 73,6970 | 1,1497 |
| | 2,4450 | 1,4650 | 24,5682 | – | 82,1418 | 3,9809 | 72,9400 | 1,1365 |
| Francfort | 2,9624 | 1,8230 | 30,0082 | 120,49 | – | 4,8317 | 88,7969 | 1,3853 |
| | 2,9766 | 1,7835 | 29,9896 | 121,74 | – | 4,8464 | 88,7976 | 1,3836 |
| Bruxelles | 61,3113 | 37,73 | 6,2107 | 24,9372 | 206,97 | – | 18,3780 | 2,8670 |
| | 61,4192 | 36,80 | 6,1713 | 25,1194 | 206,33 | – | 18,3221 | 2,8549 |
| Amsterdam | 3,3361 | 2,0530 | 33,7942 | 135,69 | 112,62 | 5,4413 | – | 1,5600 |
| | 3,3521 | 2,0085 | 33,6836 | 137,10 | 112,61 | 5,4578 | – | 1,5581 |
| Milan | 2138,50 | 1316 | 216,63 | 869,80 | 721,89 | 34,8794 | 641,01 | – |
| | 2151,34 | 1289 | 216,17 | 879,86 | 722,73 | 35,0271 | 641,77 | – |
| Tokyo | 233,84 | 143,90 | 23,6872 | 95,1091 | 78,9358 | 3,8139 | 70,0925 | 0,1093 |
| | 234,99 | 140,80 | 23,6127 | 96,1092 | 78,9452 | 3,8260 | 70,1020 | 0,1092 |

A Paris, 100 yens étaient cotés, le vendredi 29 mai, 4,2217 F contre 4,2250 F le vendredi 22 mai.

## LES MATIÈRES PREMIÈRES

## Perspectives favorables pour le nickel

*Après une chute de 13 % en 1986*, provoquée à la fois par le recul du dollar, la stagnation de la demande et la progression des ventes soviétiques en Europe, les cours du nickel ont nettement remonté la pente depuis le début de l'année. Tombés à 2 430 livres en janvier, ils ont frôlé courant mai la barre des 2 700 livres. Le 29 mai, après quelques prises de bénéfices, ils s'établissaient à 2634 livres par tonne.

Pour l'année en cours, les analystes de Shearson Lehman Brothers estiment que le raffermissement du métal va se confirmer. Dans leur étude annuelle consacrée au nickel, ils estiment que la consommation mondiale (hors pays de l'Est) en 1987 sera supérieure de 13000 tonnes à la production occidentale. L'an passé, l'inverse s'était produit. Un excédent de 10 000 tonnes était venu grossir les stocks mondiaux.

Le marché cueille actuellement les fruits d'ajustements entre l'offre et la demande qui se sont mis en place dès 1986. Découragées par la médiocrité des cours, nombre d'unités industrielles ont ralenti leur activité, voire fermé. A telles enseignes que, pour la première fois depuis 1983, la production de nickel s'est établie au-dessous de 500 000 tonnes, contre 518000 tonnes un an plus tôt. Les américains Amax et Hanna, qui avaient raffiné 33000 tonnes en 1985, ont pratiquement renoncé en 1986 (à peine 500 tonnes produites). Des difficultés financières ont poussé la firme Nonoc (Philippines) à réduire de 14 800 tonnes à 2 500 tonnes sa production, tandis que Nippon Mining stoppait la fabrication dans sa principale raffinerie. Les conflits sociaux qui ont éclaté chez Falconbridge, Western Mining et Impala ont aussi permis une contraction involontaire des quantités disponibles. Seul le canadien Inco, premier producteur mondial, a accru sensiblement son activité (+ 8 %). Cuba, dans des proportions plus modestes, a aussi augmenté sa production. Si INCO et Falconbridge ont annoncé pour 1987 une utilisation plus soutenue de leurs capacités, les réductions prévues parallèlement par Outokumpu et la SLN devraient permettre d'en atténuer les effets sur l'offre globale.

*Quant* à la consommation occidentale, qui avait reculé de 1,9 % en 1985, puis de 3,3 % l'an passé, elle devrait selon Shearson Lehman progresser de 2 %, pour s'établir à 563 000 tonnes. Une nouvelle augmentation de 1,8 % pourrait même suivre en 1988, d'après les analystes de Londres.

Un redémarrage de la fabrication d'aciers inoxydables (plus de la moitié des débouchés de nickel) est déjà à l'origine de la hausse des prix du métal depuis le début de l'année. Les déchets d'inox ne sont plus récupérés, en raison de leur faible prix. Cette situation, qui incite à produire du « neuf », et favorise le nickel.

Autre élément encourageant s'il se confirme, Shearson Lehman estime qu'en 1987 l'Union soviétique réduira ses ventes en Europe, les ramenant de 50 000 tonnes en 1986 (1), elles devraient retomber à quelque 40 000 tonnes. Mais dans le passé, Moscou s'est montré imprévisible sur le marché du nickel, vendant inopinément des quantités considérables pour répondre à certains besoins pressants de devises. Chargée d'écouler du métal cubain en sus de sa propre production, l'Union soviétique reste une inconnue. Ces derniers mois, les courtiers en métaux ont cependant remarqué sa très faible contribution aux stocks du London Metal Exchange. Mais l'année n'est pas finie...

E. F.

(1) *Ce chiffre confirme l'estimation du rapport Cyclope (Cycles d'observation sur les produits et les échanges mondiaux) de MM. Chalmin et Gombeaud (Economica, 1987, 248 p.).*

| PRODUITS | COURS DU 29-5 |
|---|---|
| Cuivre h. g. (Londres) Trois mois | 987,5 (+ 10,5) Livres/tonne |
| Aluminium (Londres) Trois mois | 883 (+ 38) Livres/tonne |
| Nickel (Londres) Trois mois | 2 634 (+ 84) Livres/tonne |
| Sucre (Paris) Août | 1 125 (– 20) Francs/tonne |
| Café (Londres) Juillet | 1 368 (+ 4) Livres/tonne |
| Cacao (New-York) Juillet | 1 881 (– 56) Dollars/tonne |
| Blé (Chicago) Juillet | 274,25 (– 13,5) Cents/boisseau |
| Maïs (Chicago) Juillet | 198,75 (– 2,25) Cents/boisseau |
| Soja (Chicago) Juillet | 168,10 (+ 0,40) Dollars/t. courte |

*Le chiffre entre parenthèses indique la variation d'une semaine sur l'autre.*

### Consommation et production occidentales de nickel

(en milliers de tonnes)

| | Consommation 1986 | Consommation 1987 (prév.) |
|---|---|---|
| Amérique du Nord | 140 | 150 |
| Europe de l'Ouest | 228 | 226 |
| Japon | 125 | 123 |
| Autres | 54 | 64 |
| TOTAL | 552 | 563 |
| | **Production 1986** | **Production 1987 (prév.)** |
| Amérique du Nord | 123 | 127 |
| Amérique latine | 55 | 43 |
| Europe de l'Ouest | 108 | 113 |
| Asie | 100 | 94 |
| Afrique | 34 | 42 |
| Australie-Nouvelle-Calédonie | 74 | 71 |
| TOTAL hors pays de l'Est | 499 | 510 |
| Importations nettes en provenance des pays de l'Est | 50 | 40 |
| TOTAL | 549 | 550 |

Source Shearson Lehman Brothers.

## LE MARCHÉ MONÉTAIRE ET OBLIGATAIRE

## Paris à contre-courant

La semaine a été plutôt mauvaise sur le marché de Paris, qui s'est tout à fait désolidarisé des autres marchés, et notamment de celui des Etats-Unis, en très forte reprise après sa profonde dépression de la semaine précédente. Les cours sur le MATIF, tombés à 104 il y a huit jours, au plus bas depuis le début de l'année, soit un rendement supérieur à 9 % sur les emprunts d'Etat, ont bien esquissé une remontée à 105,75, pour retomber vendredi un peu au-dessus de 105, c'est-à-dire aux environs de 8,80 % de rendement sur les emprunts d'Etat en question.

« *Désespérant* », soupirait un opérateur en regardant ses écrans, sur lesquels les cours de l'obligation du Trésor américain à trente ans bondissaient allègrement à la faveur d'achats japonais (*voir en rubrique « Les devises et l'or »*). Le marché de Paris a été entraîné à la baisse par ceux de New-York et de Chicago, mais ne les a pas suivis à la remontée. L'État allemand a eu beau émettre un emprunt sur dix ans, à 5,50 %, en nouvelle diminution, la France reste déprimée par la crainte d'une stabilisation de ses taux au niveau actuel, considéré comme élevé. Pour les opérateurs parisiens, la défense du franc interdira à la Banque de France de baisser sa garde, c'est-à-dire de laisser filer vers le bas les taux à court terme. Et tout espoir en ce sens est donc perdu, tout au moins, d'ici à la fin de 1987.

On observera néanmoins qu'une stabilisation du dollar rendrait ce raisonnement caduc, le franc se raffermissant alors par rapport au mark, ce qu'il a fait cette semaine. Par ailleurs, l'INSEE, si pessimiste sur la France, prévoit tout de même une inflation de 1,5 % pour l'Allemagne contre 3,5 % en France en 1987, soit un écart ramené à 2 %. Or, à l'heure actuelle, l'écart des taux entre les marchés allemand et français atteint 4,5 % à 5 % à court terme, ce qui est beaucoup trop, et 3,50 % à long terme, ce qui est un peu excessif.

Pour suivre l'évolution des taux en France, il suffira donc d'observer celle des cours du dollar, et la remontée surprise de cette devise pendant la période sous revue donne à réfléchir.

Ajoutons qu'aux Etats-Unis M. Robert Heller, membre du conseil des gouverneurs de la Réserve fédérale, a déclaré que les craintes concernant une accélération du rythme de l'inflation étaient excessives. Notant que la croissance de la masse monétaire américaine s'était considérablement ralentie pendant les premiers mois de 1987, il a affirmé que de nouveaux changements dans les parités du dollar et un resserrement de la politique monétaire n'étaient plus nécessaires pour corriger les déséquilibres commerciaux mondiaux. De tels propos, tenus peu de temps après la dernière réunion, à la Réserve fédérale, de son comité de l'Open market, ont été très remarqués.

A Paris, sur le front des émissions, rien de nouveau, à part l'emprunt de 1,5 milliard de francs des caisses d'épargne, qui sera placé dans leurs réseaux. Jeudi prochain aura lieu l'adjudication mensuelle de l'obligation assimilable du Trésor, qui constituera un test pour le marché.

Sur le front des taux à court terme, la Banque de France a maintenu à 7 3/4 % le taux de son adjudication cette semaine, ne servant que 10 % des demandes. Conséquence : le loyer au jour le jour de l'argent sur le marché interbancaire s'est maintenu un peu en dessous de 8 %, à 7,7/8 % – 7.15/16 %. On rappellera qu'en Allemagne ce taux est de 3,50 %.

F. R.

Le Monde





L'atterrissage d'un Cessna sur la place Rouge

# Comment Mathias Rust a-t-il trompé les défenses aériennes soviétiques ?

Une bonne part de mystère entourait encore, le samedi 30 mai, l'étonnante aventure du jeune pilote ouest-allemand qui s'est posé jeudi soir sur la place Rouge, en plein cœur de Moscou, aux commandes d'un petit avion de tourisme.

Avec vingt-quatre heures de retard, dans la soirée de vendredi, l'agence Tass a fait état de l'événement sur un ton ne suggérant nullement que les autorités soviétiques soient disposées à le traiter avec humour. « *Un petit avion de tourisme piloté par Mathias Rust, citoyen de la RFA*, indique l'agence, *a violé jeudi dans l'après-midi l'espace aérien de l'Union soviétique dans la région de Kohtla-Jarve* (environ 200 kilomètres à l'ouest de Leningrad). *Le vol de l'avion au-dessus du territoire de l'URSS n'a pas été arrêté et il a atterri à Moscou. Les organismes compétents enquêtent sur ce fait.* »

Il se confirme, d'autre part, que le Cessna est bien celui qui avait décollé jeudi d'Helsinki et qui avait été ensuite porté disparu par les autorités finlandaises (*le Monde* du 30 mai). La capitale finlandaise était la dernière étape d'un voyage entrepris le 13 mai par le jeune pilote ouest-allemand qui, après son départ de Hambourg, l'avait déjà conduit dans les îles Shetland (au nord de l'Ecosse), aux îles Feroe, en Islande, de nouveau aux Shetland et enfin à Bergen (sud de la Norvège).

A Hambourg, les parents de Mathias Rust (dix-huit ans) le décrivent comme « *un jeune homme calme et d'un merveilleux caractère, animé d'une passion pour l'aviation* ». Ils expriment leur totale surprise, car leur fils ne leur « *avait jamais rien dit qui puisse faire croire qu'il avait un tel projet* ». Mathias ne parle pas russe, et on ne lui connaît aucun contact en URSS.

Un premier point de fait n'a pas encore été éclairci. Des témoins assurent avoir vu Mathias Rust descendre de son appareil, sur la place Rouge, en compagnie d'une passagère, qui a été arrêtée en même temps que lui. Or il était encore seul, affirme-t-on à Helsinki, à son départ de cette dernière ville. A-t-il pris sa compagne à son bord au cours d'une ultime escale, non signalée, entre la capitale finlandaise et Moscou ?

Beaucoup plus étranges cependant sont les circonstances dans lesquelles l'appareil a pu pénétrer dans l'espace aérien soviétique, voler sans être, semble-t-il, repéré sur plus de 1 000 kilomètres au-dessus du territoire de l'URSS et parvenir jusque dans le ciel de Moscou pour se poser finalement sous les murs du Kremlin. La première impression est que les puissants systèmes de surveillance aérienne qui protègent l'Union soviétique – et particulièrement sa capitale – ont été défaillants et que leurs responsables auront à fournir sur ce point de délicates explications.

## Faible vitesse, basse altitude

Divers experts occidentaux font toutefois observer que, en dépit des systèmes de détection les plus perfectionnés, il reste difficile de repérer un petit appareil volant à faible vitesse et à basse altitude. Ce mode de pénétration est au demeurant celui des missiles de croisière. Reste, au cas même où l'avion serait repéré, à prendre la difficile décision de l'abattre, au risque de commettre une terrible « bavure » – comme pour le Boeing sud-coréen détruit en septembre 1983 par la chasse soviétique au-dessus de la mer d'Okhotsk – ou de le faire s'écraser sur une agglomération.

En atterrissant sur la place Rouge, le pilote a manifestement réussi à prendre par surprise jusqu'aux derniers instants de son vol les autorités soviétiques qui, dans le cas contraire, auraient pu le faire intercepter par des appareils militaires – si ces derniers avaient été en alerte – et le contraindre à se poser en un lieu plus discret. C'est notamment sur la manière dont il a réalisé cet exploit, en même temps que sur ses motivations encore totalement mystérieuses, que le jeune Mathias Rust est actuellement interrogé par les services de sécurité soviétiques.

# Lisbonne et Washington condamnent le raid sud-africain sur Maputo

Selon l'agence de presse du Mozambique, l'opération lancée, le vendredi 29 mai, par des commandos sud-africains sur Maputo (*le Monde* du 30 mai) a fait trois morts : le gardien d'un immeuble « *habité par des réfugiés sud-africains en transit* » et un couple mozambicain tué dans une maison du quartier résidentiel de Polona. Selon l'agence de presse portugaise Lusa, il s'agirait d'Antonio Pateguana, ancien ambassadeur du Mozambique au Portugal, et de son épouse, sœur d'un officier mozambicain de haut rang.

Des commandos formés de quatre hommes ont attaqué en même temps quatre habitations du quartier résidentiel où se trouvent des ambassades et aussi le siège de l'ANC, qui a été grenadé. Ces hommes, arrivés en voiture, sont repartis par la mer, indiquent les premiers témoignages. « *Disparais, nous avons un travail à faire* », a simplement dit en portugais un membre du commando surpris par un passant.

Les autorités portugaises ont immédiatement condamné cet « *acte barbare* » dans un message adressé au président Joaquim Chissano. Le ministre des affaires étrangères, M. Pedro Pires de Miranda, attend des informations complémentaires pour « *prendre éventuellement des initiatives adéquates* ». A Washington, le porte-parole du département d'Etat a également condamné cette action. « *Les informations disponibles désignent clairement l'Afrique du Sud comme instigateur de cette attaque préméditée et particulièrement brutale.* »

A Pretoria, un porte-parole militaire a qualifié ces propos d'« *allégations sans preuves* ». Il a dit qu'il y avait eu dans le passé « *des tentatives similaires pour impliquer l'Afrique du Sud dans ce genre d'incidents* », et qu'on faisait jouer à Pretoria « *le rôle de bouc émissaire* ».

On remarque néanmoins que ce raid a eu lieu après que la presse sud-africaine eut publié des informations selon lesquelles la bombe qui a tué quatre policiers à Johannesburg le 20 mai avait été assemblée à Maputo.

## Le premier depuis trois ans

Ce raid est le premier de cette nature depuis la signature de l'accord de Nkomati en mars 1984. Ce pacte de non-agression avait été conclu après un raid aérien sur la banlieue de Maputo, qui avait fait six morts en 1983. Après cet accord, l'ANC avait accepté de se faire plus discrète à Maputo. En janvier, elle avait retiré son chef de mission, M. Jacob Zuma, à la suite de discrets avertissements de Pretoria aux autorités mozambicaines.

Ces derniers mois, l'Afrique du Sud a lancé plusieurs opérations de représailles contre l'ANC en Zambie, au Botswana et au Zimbabwe. Pretoria avait revendiqué le raid du 25 avril sur la ville de Livingstone, dans le sud de la Zambie, mais les Sud-Africains démentent avoir fait sauter un appartement à Harare, le 11 mai, comme les en accuse le Zimbabwe.

Un journaliste de la télévision britannique, M. Tim Leach, a été arrêté à Harare et inculpé, vendredi, pour « *implication* » dans plusieurs raids sud-africains dans les pays de la « *ligne de front* ». – *(Reuter, AP, AFP.)*

PSA augmente son capital

# La famille Peugeot souscrira à l'opération

**Attendue depuis l'annonce des résultats du groupe, le 11 mai dernier, l'augmentation de capital de Peugeot SA sera lancée le 1er juin. Une nouvelle plutôt bien accueillie à la Bourse de Paris, où le titre Peugeot cotait 1 595 F le vendredi 29 mai (contre 1 575 F, lors de la précédente séance, le 27 mai).**

L'augmentation de capital de 2,67 milliards de francs – dont le tiers sera collecté sur le marché international – prendra la forme d'une émission de 1,5738 million d'actions en bons de souscription d'actions (ABSA). Chaque bon permet de souscrire à une action jusqu'en 1990, procurant à terme à PSA un apport de fonds propres égal à l'émission présente. L'avantage des ABSA est d'autoriser une émission supérieure au cours de Bourse grâce à la valeur intrinsèque du bon de souscription. L'opération conduite par Paribas s'effectuera à 1 700 F l'ABSA, avec un droit de priorité pour les anciens actionnaires (jusqu'au 10 juin inclus), qui leur permettra de souscrire à une nouvelle action pour seize actions détenues.

Cette émission va favoriser le renforcement des fonds propres du groupe automobile privé. Comme nombre d'entreprises françaises, PSA souffre d'une structure financière déséquilibrée, caractérisée par des fonds propres insuffisants (10,5 milliards de francs à fin 1986) et un endettement élevé (30,5 milliards de francs), qui lui coûte cher en frais financiers (3,5 milliards, soit 3,4 % de son chiffre d'affaires).

La précédente augmentation de capital (925 millions) datait de juillet 1985. Depuis cette date, la direction de PSA s'était refusée à renouveler l'appel au public tant que le groupe n'aurait pas repris le versement de dividendes. Ce sera le cas au titre de l'exercice 1986 pendant lequel PSA a enregistré un bénéfice de 3,6 milliards de francs contre 543 millions en 1985.

Prudent, l'état-major de PSA a apparemment résisté aux sirènes de certains banquiers qui préconisaient une émission d'un montant double de celui décidé. Le montant choisi représente environ 10 % de la capitalisation boursière du groupe et n'entraîne pas une trop forte dilution du résultat par action. Il facilite, en outre, le maintien de la participation de la famille Peugeot à son niveau actuel. La famille, qui constitue avec 23 % du capital le principal actionnaire, devant Michelin (7 %) et divers institutionnels (détenant chacun de 2 % à 4 % du capital), a en effet décidé de suivre l'augmentation de capital. Pour ce faire et compte tenu de moyens limités, elle mettrait en place une nouvelle structure juridique – avec la transformation d'une des sociétés familiales en holding permettant l'entrée d'investisseurs institutionnels – à l'instar de ce qui se passe dans le groupe Fiat avec la famille Agnelli. Cette formule lui permettra de conserver une position importante dans le capital de PSA sans pour autant débourser l'argent correspondant. Jusqu'à présent, la famille Peugeot et le groupe Michelin détenaient la majorité des droits de vote (plus de 50 %) pour seulement 30 % du capital grâce au système des droits de vote doubles pour les actions détenues depuis plus de deux ans. A la fin de cette année cependant et indépendamment de l'augmentation de capital, ils n'auraient plus détenu qu'environ 48 % des droits de vote.

CLAIRE BLANDIN.

Après une collision en mer du Nord

# Un pétrolier en feu est remorqué vers Rotterdam

Un pétrolier libérien, le *Skiron*, était en feu, le samedi 30 mai, en fin de matinée en mer du Nord, au nord du détroit du Pas-de-Calais. Transportant 137 000 tonnes de brut, ce navire était entré en collision, vers 5 heures du matin, avec un cargo polonais, le *Hel*. En milieu de matinée le pétrolier, des cuves duquel s'étaient échappées quelques tonnes de fuel, se trouvait à 40 miles nautiques (70 km) au nord-est de Ramsgate, un port britannique situé à l'embouchure de la Tamise.

Des bâtiments de plusieurs nationalités, civils et militaires, se sont portés au secours des navires. La collision n'a pas fait de victimes.

Trois remorqueurs munis d'équipements de lutte contre le feu étaient à proximité du pétrolier et l'un d'eux avait réussi à passer une remorque au pétrolier pour l'empêcher de dériver et le conduisait vers Rotterdam.

Au secrétariat d'Etat à la mer, on précisait que la situation était suivie heure par heure par les autorités françaises, notamment le préfet maritime de Cherbourg et les responsables du centre régional opérationnel de sauvetage du cap Gris-Nez.

En l'absence d'une délégation des Fidji

# Le Forum du Pacifique sud ouvre sa conférence annuelle

Apia (Samoa occidentales). – Les dirigeants des treize pays du Forum du Pacifique sud, qui regroupe l'Australie, la Nouvelle-Zélande et onze micro-Etats insulaires de la région (1), ont ouvert, le vendredi 29 mai, leur dix-huitième conférence annuelle à Apia, capitale des Samoa occidentales, dans une ambiance alourdie par l'instabilité régnant dans l'archipel des Fidji depuis le coup d'Etat du 14 mai. Les problèmes économiques, auxquels les membres du Forum voulaient donner une place importante dans leurs discussions, passeront vraisemblablement au second plan du fait de l'inquiétude née des événements aux Fidji comme de plusieurs autres problèmes surgis dans la région, notamment les relations avec la Libye et la question de la Nouvelle-Calédonie.

Le sommet devait être présidé par Fidji, mais une incertitude régnait toujours, samedi, sur la représentation de l'archipel, où la crise politique et constitutionnelle se poursuit. Deux ministres du gouvernement fidjien renversé, MM. Krishna Dutt (affaires étrangères) et Tupeni Baba (éducation) ont été refoulés vendredi alors qu'ils tentaient de pénétrer dans la salle de réunion.

Une autre figure politique controversée du Pacifique sud, M. Walter Lini, premier ministre de Vanuatu, est également absent de cette réunion à laquelle assistent notamment les chefs des gouvernements australien et néo-zélandais, MM. Bob Hawke et David Lange. M. Lini, auquel l'Australie et la Nouvelle-Zélande reprochent une attitude complaisante envers les approches libyennes, souffre depuis plusieurs mois des suites d'une congestion cérébrale. – *(AFP, Reuter.)*

(1) Cook, Fidji, Kiribati, Nauru, Niue, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Salomon, Samoa occidentales, Tonga, Tuvalu, Vanuatu.

RÉPUBLIQUE SUD-AFRICAINE

# Libération de 1 500 jeunes Noirs détenus en vertu de l'état d'urgence

Johannesburg *(Reuter)*. – Les autorités sud-africaines ont libéré quelque mille cinq cents enfants ou adolescents noirs détenus sans jugement, ont annoncé, le vendredi 29 mai, deux mouvements de défense des droits de l'homme, le Comité de soutien aux familles des détenus (DPSC) et l'Alliance Libérez les enfants (FCA).

Le mois dernier, les autorités avaient déclaré que mille quatre cent vingt-quatre Noirs âgés de douze à dix-huit ans étaient détenus aux termes de l'état d'urgence proclamé le 12 juin 1986. Charleen Smith, une responsable de la FCA, a estimé que ces libérations avaient été décidées parce que « *cette détention est devenue une source d'embarras pour le gouvernement* ».

Parmi les libérés, figure Cleopatra Molefe, quatorze ans, dont la détention avait été à l'origine d'une saisine infructueuse de la Cour suprême visant à déclarer illégale l'arrestation de mineurs. Cleopatra Molefe a été relâchée, mardi, après huit mois de détention. La police l'avait accusée d'appartenir à un mouvement de jeunes radicaux se livrant à une campagne de terreur pour empêcher les Noirs de fréquenter des magasins blancs.

M. Adriaan Vlok, ministre de la loi et de l'ordre, a défendu le principe des détentions d'enfants, qui ont suscité des campagnes de protestation dans le pays et à l'étranger, affirmant qu'elles étaient nécessaires pour protéger ceux-ci de la violence.

Les mouvements de défense des droits de l'homme estiment que plus de vingt-cinq mille personnes de tous âges ont été détenus à un moment ou un autre, en vertu de l'état d'urgence.

L'après-cohabitation selon M. Laurent Fabius

# Une présidence plus « arbitrale »

M. Laurent Fabius affirme notamment, dans une interview accordée au *Quotidien de Paris* du vendredi 29 mai, à propos des conséquences, après 1988, de la période de « cohabitation » : « *Il en restera des traces. Il est probable que la fonction présidentielle demeurera plus arbitrale qu'avant. Le rôle du premier ministre sera renforcé. La cohabitation aura permis le développement de nouvelles zones d'accord qui lui survivront. Mais beaucoup dépendra en fait du président qui sera élu en 1988. Si François Mitterrand est réélu, la fonction présidentielle sera davantage arbitrale. Il a déjà conduit l'évolution en ce sens. Il voudra probablement la confirmer. Si Raymond Barre l'emportait, nous connaîtrions plutôt un retour de balancier. Jacques Chirac, lui, aurait quelques difficultés à changer de peau : il a revendiqué en tant que premier ministre plus de pouvoirs pour Matignon, je doute qu'il confirme ce point de vue s'il changeait de demeure. Un autre socialiste élu instituerait sans doute une pratique intermédiaire, entre la vision de Raymond Barre et celle de François Mitterrand. De toute manière, à contre-courant peut-être, je ne crois pas que l'essentiel de la question institutionnelle réside dans les rapports entre le président et le premier ministre. L'évolution principale qui me paraît devoir être conduite concerne les rapports entre l'exécutif et le législatif (...). L'étendue des pouvoirs actuels du premier ministre me paraît bonne. Mais sur ce point, (...) je ne pense pas qu'il faille opposer d'un côté la pratique de cohérence et, de l'autre, la pratique de la cohabitation. Pierre Mauroy avait déjà plus de pouvoirs que beaucoup de ses prédécesseurs. L'inflexion a été poursuivie avec moi. Par la volonté du président, la politique économique comme la politique sociale avaient leur siège à Matignon. S'il s'est produit un changement, il réside dans le souhait du premier ministre actuel d'intervenir davantage en matière de politique étrangère et de défense. Et puis, il y a, bien sûr, cette différence essentielle : dans un cas on travaille en confiance, dans l'autre... moins.* »

M. Fabius remarque encore que « *tant que le président continuera d'être élu au suffrage universel et de choisir effectivement le premier ministre, une hiérarchie entre les deux hommes en découlera. Le président reste le patron* ». C'est pourquoi l'ancien premier ministre affirme, à propos de la proposition de M. Lionel Jospin que le premier secrétaire du PS devienne premier ministre en cas de victoire socialiste en 1988, qu'un tel cumul « *soulèverait pas mal de questions* ».

## M. CHARLES HERNU invité du « Grand Jury RTL-*le Monde* »

M. Charles Hernu, député socialiste du Rhône, maire de Villeurbanne, sera l'invité de l'émission hebdomadaire « Le grand jury RTL-*le Monde* », le dimanche 31 mai, de 18 h 15 à 19 h 30.

L'ancien ministre de la défense répondra aux questions d'André Passeron et de Jacques Isnard, du *Monde*, et de Dominique Pennequin et de Robert Darranc, de RTL, le débat étant dirigé par Olivier Mazerolle.


**Le numéro du « Monde » daté 30 mai 1987 a été tiré à 467 365 exemplaires**




## EN BREF

● **Commémoration de l'entrée en guerre des Etats-Unis en 1917.** – Plusieurs manifestations sont organisées en France pour le soixante-dixième anniversaire de l'entrée en guerre des Etats-Unis : le 13 juin 1987, premier jour philatélique à l'Institution nationale des invalides pour l'émission du timbre édité par le ministère des P et T à cette occasion ; 14 juin : cérémonie nationale à Marnes-la-Coquette ; 15 juin au 31 octobre : exposition nationale ; 17 juin : La Fayette, nous voilà... Fondation Mona-Bismark, 34, avenue de New-York, Paris-16e.

Des cérémonies régionales auront lieu en 1987 à Blérancourt, Bordeaux, Saint-Nazaire, Nantes, Brest, Neuilly, Chaumont, Bathelmont-lès-Bouzemont.

● **La Townsend Thorensen, principale accusée dans l'enquête sur le naufrage du *Herald of Free Enterprise*.** – Le juge Sheen, qui dirige l'enquête sur le naufrage du car-ferry *Herald of Free Enterprise*, le 6 mars dernier au large de Zeebrugge, a accusé, le 29 mai, la compagnie britannique Townsend Thorensen d'avoir privilégié la vitesse au détriment de la sécurité. Cette accusation a été portée alors que s'achevait la première partie des auditions, consacrées aux circonstances du drame. La seconde partie de l'enquête, qui débute le 1er juin, aura pour objectif de définir les mesures susceptibles d'empêcher qu'une telle catastrophe, qui a fait officiellement cent quatre-vingt-huit morts, ne se renouvelle. « *Il n'y avait aucune raison pour que les portes du ferry n'aient pas été fermées cinq minutes avant son départ* », a souligné le juge Sheen, spécialiste de la législation maritime auprès de l'amirauté.

● **Shell contre le pavillon Kerguelen.** – La société Shell française a décidé d'attaquer l'arrêté du 20 mars 1987 concernant l'immatriculation de certains navires sous le pavillon des îles Kerguelen, en introduisant un recours auprès du ministre des DOM-TOM et du secrétaire d'Etat à la mer. Il s'agit d'un recours gracieux, non contentieux, devant une juridiction administrative. Cet arrêté crée, selon Shell, une discrimination injustifiée : les navires pétroliers transportant des produits qui ont été raffinés à l'étranger peuvent bénéficier de cette facilité ; au contraire, ceux transportant du brut en sont exclus. Il en résulte que les produits pétroliers raffinés en France sont désavantagés par rapport aux produits raffinés à l'étranger. L'immatriculation sous pavillon français des îles Kerguelen permet, on le sait, aux armateurs d'utiliser des marins étrangers, donc de faire de substantielles économies d'exploitation.